enfin Ammien Marcellin, qui écrivoit au IV.^e^ siècle, il est facile de concevoir comment ils ont rapporté le même fait, soit qu'ils s'en fussent tenus à une tradition accréditée, soit même que de leur temps on observât encore le gnomon à Syène; car un rayon vertical, ne déviant que de 2 à 3 minutes, ne devoit produire qu'une ombre absolument insensible à l'œil.

Aujourd'hui le tropique est bien plus rapproché de l'équateur, et sa distance à Syène est de 37′ 23″ au sud, ou de plus de quinze lieues et demie; le limbe du soleil n'arrive qu'à 21′ 3″ du zénith de cette ville: d'où il résulte qu'au solstice d'été l'ombre y est encore très-peu sensible; car elle n'équivaut qu'à une quatre-centième partie environ. Un style de vingt mètres de haut ne produiroit qu'une ombre de cinq centimètres, ou moindre encore à raison de la pénombre; mais, si l'on pouvoit observer à l'ancien puits de Syène, on n'en verroit plus qu'une moitié d'éclairée.

L'observation récente excède donc toutes les hauteurs qu'on avoit jusqu'ici attribuées à cette ville. Parmi les anciens, c'est Ptolémée qui en avoit le plus réduit la latitude, en la fixant à 23° 51′. Hipparque, qui comptoit seize mille huit cents stades de l'équateur à Syène (1), et dans un degré sept cents stades, se rapprochoit davantage de la vérité; car ce compte suppose 24° de latitude: à mesure que l'obliquité de l'écliptique diminuoit, cette latitude étoit toujours supposée de plus en plus petite, par le préjugé qui attachoit, en quelque sorte, Syène au tropique (2). La conséquence de ce fait, et de la plus grande latitude de Syène aujourd'hui bien reconnue, c'est que l'origine de cette tradition astronomique remonte à une époque d'autant plus reculée, c'est-à-dire, à plus de trente siècles avant l'ère vulgaire; c'est la plus ancienne observation du solstice dont le souvenir soit parvenu jusqu'à nous.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment, de la position de Syène, Ératosthène a conclu la longueur de l'arc du méridien en Égypte, ni d'apprécier la mesure que ce résultat lui a fournie pour la circonférence du globe: cette recherche demande un travail particulier. Je ne ferai qu'une observation: c'est que l'on a supposé trop légèrement que cet habile homme avoit exécuté en effet une mesure de la terre, sans qu'il y ait à cet égard aucune preuve historique (3). D'une observation de hauteur qu'il aura pu faire à Alexandrie, et d'un calcul tiré de l'arpentage de l'Égypte, arpentage que l'on avoit fait bien avant l'époque des Grecs, il y a loin à une mesure actuelle effectuée sur le terrain, et telle qu'une recherche pareille la suppose (4). On a été jusqu'à lui attribuer le puits de Syène; mais, s'il fût allé jusqu'à cette ville pour le faire creuser, il auroit sans doute renoncé à son dessein, en s'apercevant que le centre du soleil solsticial s'y écartoit d'environ un quart de degré, et il seroit allé creuser ce puits à six ou sept lieues plus au sud. Mais, indépendamment de ce motif, il faut observer qu'aucun auteur ne rapporte qu'il ait présidé en effet à une mesure de l'arc terrestre, ni qu'il soit allé à Syène, encore moins qu'il ait fait exécuter le puits qui a eu tant de célébrité.

(1) Strab. *Geogr.* Paris, 1620; *lib. II, pag. 114.*

(2) De tous les modernes, c'est Bruce qui a le moins mal fixé cette position, en lui donnant 24° 0′ 45″.

(3) Pline se sert de l'expression de *prodidit* [a publié], en parlant de cette mesure d'Ératosthène *(l. II, c. 108)*.

(4) *Voyez* la Description d'Ombos, *chap. IV, §. III.*

A. D.

Il n'est pas douteux que cet ouvrage appartient à des astronomes plus anciens qu'Ératosthène, et qu'il date du temps où le tropique d'été passoit par cette ville extrême de l'Égypte (1).

Comme la distance d'Asouân au tropique est fort considérable, il n'est peut-être pas hors de propos de faire voir ici que ce nom moderne d'*Asouân* répond très-bien à celui de *Syène* [Συήνη]; ce qui confirme l'induction qu'on peut tirer du voisinage d'Éléphantine et des cataractes, et des autres preuves géographiques. *Asouân* est dans le cas d'*Achmim*, d'*Abousir*, et de plusieurs autres noms que je pourrois citer: je pense que les Arabes ont ajouté par euphonie l'*élif* initial à différens noms Égyptiens ou Grecs; de manière que, pour découvrir ces noms anciens, il faudroit lire ainsi les nouveaux: *A-Souân*, *A-Chmim*, *A-Bousir*, *&c.* Mais ces remarques étymologiques appartiennent aux mémoires sur la géographie comparée.

§. II.

De la Ville ancienne et de la Ville moderne.

L'EMPLACEMENT de l'antique Syène étoit au sud-ouest de la ville moderne, borné par le Nil, d'une part, et de l'autre, par les rochers de granit; son assiette occupoit le penchant de la montagne, contre l'ordinaire des villes Égyptiennes. Déjà ruinée à l'époque de la conquête des Arabes, elle perdit beaucoup de son étendue par l'enceinte que ces derniers bâtirent à trois cents mètres (2) en arrière, avec de larges fossés extérieurs et intérieurs. Cette enceinte est double et fortifiée suivant le système d'Alexandrie Arabe: elle a été fondée en général sur le rocher nu, et on l'a assujettie à suivre les mouvemens de la montagne; une de ses faces est construite à pic sur le bord du fleuve. La muraille est encore bien conservée; elle est bâtie toute entière en fragmens de granit, débris provenus des anciennes

(1) Les expressions de Strabon font voir que ce puits avoit été creusé pour connoître le jour du solstice: Ἐν δὲ τῇ Συήνῃ, καὶ τὸ φρέαρ ἐπὶ τὸ διαπεμπόντος τὰς σκιὰς τροπάς... *Geograph.* Paris, 1620; *l. XVII, p. 817.* Les bornes de cette description ne permettent pas d'entrer dans de plus grands développemens; je les réserve pour un autre écrit consacré au *système métrique des anciens Égyptiens*, écrit qui fait l'une des bases de mon travail sur la géographie comparée de l'Égypte. Dans cet écrit, je cherche à établir les points suivans:

1.° Il a été fait à une époque très-reculée une mesure du degré terrestre en Égypte et de la circonférence du globe.

2.° Une partie aliquote de cette circonférence a été choisie pour former l'unité des mesures nationales, et l'on a établi sur cette base un système complet de mesures linéaires et agraires.

3.° On a conservé, dans l'institution du système métrique, la division duodécimale et sexagésimale, qui est propre aux mesures naturelles du corps humain, mesures qui avoient cours antérieurement à l'institution.

4.° Les Égyptiens ont consacré leur système de mesures dans de grands monumens, qui ont servi à le transmettre à la postérité.

5.° Enfin les Grecs, les Hébreux et les Arabes ont emprunté à l'Égypte ancienne une partie de ses mesures géographiques et civiles.

A ce mémoire sont joints douze tableaux des mesures comparées tirées des auteurs originaux, avec leur valeur en mètres, et enfin des recherches étymologiques sur les dénominations des mesures.

Pour donner une idée de l'ordre établi dans cette division métrique, je rapporterai seulement ici les principaux termes de l'échelle.

Le sexagésime, grande mesure géographique, fait 6 degrés, 60 schœnes Égyptiens, &c.
Le degré fait 10 schœnes, 60 *milles*, &c.
Le schœne —— 6 *milles*, 60 stades, &c.
Le mille —— 10 stades, 60 plèthres, &c.
Le stade —— 6 plèthres, 60 cannes, &c.
Le plèthre —— 10 cannes, &c. &c.

Par conséquent, les valeurs successives de ces mesures sont de six degrés, un degré; six minutes, une minute; six secondes, une seconde; six tierces, &c.

(2) Cent cinquante-quatre toises.

exploitations. Quand on est au couchant de Syène ou sur la route de l'île de Philæ, on aperçoit avec étonnement cette longue enceinte toute flanquée de bastions et de tours carrées, et, ce qui est plus curieux, toute composée de pierres de couleur rose, noire ou rougeâtre, diversement arrangées, et présentant dans leurs nuances toutes les variétés du beau granit oriental.

Un autre spectacle encore plus rare en Égypte, est celui des vestiges de bâtimens qui occupent la plus haute partie de la ville auprès du fleuve (1). Ces grands pans de murailles distribués par étages, ces nombreux palmiers sortant du granit, cet amas de rochers et de ruines dont les couleurs se confondent, enfin cet horizon borné à chaque pas, forment un coup-d'œil que ce pays n'offre nulle part, puisqu'il ne s'y trouve presque jamais d'habitations sur les hauteurs, que les arbres y occupent toujours un sol uni et de niveau, et que l'horizon y est par-tout découvert. En général, tout ce quartier de l'Égypte a un aspect singulièrement pittoresque, et d'autant plus remarqué par les voyageurs, qu'il diffère plus de l'aspect ordinaire. Les montagnes rembrunies que l'on foule aux pieds ou qui frappent la vue sur tous les points, et les masses de granit qui s'élèvent à la surface du fleuve, ajoutent beaucoup à l'effet du tableau. Si l'on vient à détacher un éclat de ces roches si colorées, on voit avec surprise le ton rose et brillant que la cassure a mis à découvert; on se demande si c'est à l'action de l'air, ou bien à celle du soleil, que la surface doit sa couleur brune et foncée. Mais que pourroit produire sur une matière aussi dure un air toujours sec! et quant à la chaleur, on ne sauroit lui attribuer cet effet qu'à l'aide d'un temps prodigieux; car les hiéroglyphes tracés sur ces pierres depuis un si long temps sont encore d'un rose assez vif.

Les Égyptiens ont couvert de sculptures et d'hiéroglyphes les surfaces lisses des rochers dans tous les environs de Syène, principalement les blocs qui sont à pic et baignés par les eaux; ces sculptures sont différemment grandes, et creusées plus ou moins profondément. Il y en a qui représentent des figures de dieux au fond d'une espèce de niche; d'autres, des sacrifices et des offrandes: mais toutes annoncent, comme à Philæ, le soin et la peine qu'il a fallu prendre pour les exécuter. On a sculpté de la même manière les blocs de l'île d'Éléphantine, qui est en face. Il seroit curieux de découvrir le sens des inscriptions, qui peut-être n'ont pas toutes un objet religieux, et qui pourroient bien avoir trait à l'exploitation des grands massifs où on les a tracées. Ces rochers du bord du Nil sont encore plus noirs que les autres; et le frottement des eaux leur a donné un luisant et une sorte de poli particulier, qu'on ne peut se représenter parfaitement qu'après l'avoir vu sur les lieux.

L'intérieur de l'enceinte de la ville Arabe est rempli de décombres accumulés sur les blocs de granit où cette ville étoit assise: sa longueur est de sept à huit cents mètres. C'est vers le midi qu'est le chemin qui conduit de Syène à l'île de Philæ. Au levant, on y remarque une butte très-haute, sur laquelle l'armée Françoise avoit élevé un fort; au-dessous, un temple Égyptien, presque enseveli

(1) Voyez *pl. 30, fig. 4.*

sous la poussière et les ruines, et plus bas, des colonnes de granit isolées, ouvrage plus récent; enfin, vers le nord, une construction que l'on croit Romaine : elle est dirigée vers le bord du Nil, où elle finit par un bâtiment carré, analogue à celui qui termine l'aqueduc du Kaire (1). Du côté du nord, cette ville étoit bornée par le fleuve, et bâtie sur une pente douce, qui aujourd'hui est toute remplie de dattiers. La plage est couverte de sable et de limon que le Nil y dépose pendant le débordement. On y trouve plusieurs arbustes dignes d'attention (2) : l'un est une grande espèce d'asclépias, qu'on a surnommée *gigantea*, dont les fruits sont sphériques et vésiculeux et de quatre pouces de grosseur, très-commune dans les sables d'Ombos, dans les déserts du Fayoum et dans tous les lieux très-arides; l'autre est une espèce d'acacia de la hauteur de cinq à six pieds, remarquable par ses belles fleurs violettes, par ses globes de fruits velus et d'un jaune doré, sur-tout par la propriété sensitive dont il jouit à un très-haut degré. Dès que l'on en touche une branche, les pinnules des feuilles se rapprochent à l'instant, puis les feuilles s'abaissent, enfin tout le rameau s'incline : il faut plusieurs minutes pour que la branche reprenne son premier état ; elle se relève lentement, ensuite ses feuilles se redressent, et les folioles se rouvrent (3). Les habitans connoissent très-bien cette propriété singulière; mais ils l'attribuent à une influence magique. J'ai entendu l'un d'eux qui, en touchant l'arbrisseau, lui adressoit ces paroles d'un ton fort grave : *Yâ chagar el-habâs, yâ kell mangé, yâ kell fâs.* (*Habâs* est le nom de la plante.) Tels sont les mots sacrés qui doivent produire le phénomène (4).

Je viens de conduire le lecteur à travers la ville des Arabes, et j'ai dit que la ville antique avoit presque entièrement disparu sous les constructions du premier siècle de l'islamisme. Ces dernières, à leur tour, se sont écroulées et n'offrent plus que des débris. Déjà celles des Romains, bâties sur les ruines de la ville Égyptienne, avoient elles-mêmes subi un pareil sort. C'est ainsi qu'à Syène, plus que par-tout ailleurs, on voit se succéder les peuples et les âges divers; chaque peuple, chaque génération, a laissé des traces de son existence ou de son passage; et ce mélange confus offre un chaos à l'œil, un aliment à la curiosité, un champ vaste à la méditation.

A la ville Arabe a succédé la ville moderne, que l'on croit bâtie du temps de Selym. Son emplacement est plus à l'est et dans un fond : elle est entourée, au nord-est, d'un bois de dattiers, et de jardins qui s'étendent très-loin sur une plage basse, marécageuse après l'inondation; au midi est la montagne, escarpée et toute remplie de carrières; au levant, un grand espace occupé par des maisons rasées jusqu'au sol : la longueur de la ville est d'environ huit cents mètres ou quatre cents toises. C'est en terre que sont généralement bâties les maisons de la ville;

(1) Voyez *pl. 31*, et *pl. 32, fig. 2.*

(2) Voyez *pl. 30, fig. 4.*

(3) C'est la même plante que Bruce appelle *Ergett el-Krone*, et qu'il a trouvée en Abyssinie. Voyez la *pl. 7* de l'atlas du Voyage de Bruce.

(4) J'ai communiqué cette phrase Arabe à M. Raige, qui a bien voulu m'en donner l'orthographe comme il suit : يا شجر الحباس يا كل مغنا يا كل فاس Les premiers mots veulent dire, *O arbre Abyssinien;* ce qui est une expression juste : le reste n'a pas un sens relatif à la propriété de l'arbrisseau.

on remarque dans beaucoup de maisons des voûtes au lieu de planchers, et ces voûtes n'ont qu'un seul rang de briques; ce qui n'empêche pas qu'elles ne subsistent très-long-temps.

Le port où s'arrêtent les barques du Kaire, est assez vaste et fermé d'un côté par des écueils. Les habitans font principalement le commerce des dattes; on envoie ces fruits au Kaire, avec le séné qui vient du pays supérieur, et qu'on transporte en barque jusqu'aux cataractes, puis de là jusqu'à Syène à dos de chameau. Le commerce de dattes est assez considérable pour faire subsister la ville : cependant la misère des habitans y paroît grande; la plupart marchent presque sans vêtemens, et l'on rencontre à chaque pas des enfans totalement nus. Il est vrai que l'extrême chaleur du climat et la paresse excessive des naturels favorisent beaucoup cette habitude et ce goût de la nudité : aussi ont-ils tout le corps basané comme le visage, à un point tel que leur teint approche beaucoup de la couleur des nègres, autant que la physionomie des uns diffère de celle des autres. La population paroît avoir été considérable dans cette ville, à en juger par le nombre des tombeaux qui l'environnent.

Je laisse à d'autres à traiter plus en détail de Syène moderne et de son commerce, dont les voyageurs, et Pococke sur-tout, ont déjà parlé : dans cette description des antiquités, nous ne rapportons, de la situation actuelle des lieux, que ce qui peut fournir des rapprochemens utiles avec l'état ancien.

§. III.

Du Temple Égyptien et des autres Antiquités de Syène.

Le temple Égyptien qui subsiste à Syène, est dans l'ancienne ville, sur le penchant de la hauteur dont j'ai déjà parlé, à cent dix mètres à l'est de la dernière maison de la ville moderne, et à une égale distance des hautes eaux du fleuve; j'en donne la position précise, afin d'aider à le retrouver, s'il vient à disparoître entièrement sous les décombres, comme cela n'est que trop probable. On y entre aujourd'hui, ou plutôt l'on y descend par la plate-forme, dont une grande partie est enfoncée, et l'on se trouve sur un sol formé de sable et de poussière : un portique de quatre colonnes et des arrachemens de murailles sont tout ce qu'on en peut reconnoître, tant il est ruiné et encombré (1); sa largeur étoit d'environ treize mètres (2), et ce qui subsiste de sa longueur est de onze mètres (3); le couronnement et les chapiteaux des colonnes sont encore à découvert, et il est facile, d'après l'exemple des autres monumens, de se représenter la façade extérieure à-peu-près telle qu'elle devoit être. L'entrée étoit tournée du côté du fleuve. Au milieu des rochers de granit sur lesquels ce temple est fondé, on est surpris de le trouver bâti en grès; mais ce fait est bien plus commun et plus remarquable à Philæ. En général, les constructions en granit sont beaucoup plus

(1) Voyez *pl. 38, fig. 5.* (2) Quarante pieds. (3) Trente-quatre pieds.

rares en Égypte qu'on ne le croit communément, si l'on excepte les monumens monolithes.

Deux colonnes de ce petit temple sortent des décombres, les deux autres ne se voient plus : il y a deux sortes de chapiteaux, qui ont le même galbe, c'est-à-dire, la forme du calice du lotus, et qui diffèrent un peu par les ornemens ; le plus voisin de la porte est de l'espèce la plus commune en Égypte (1). Les murailles ne sont qu'en partie couvertes de sculptures, et l'on croit que le temple n'a pas été achevé : ce qui reste des bas-reliefs est mal conservé, et l'on n'a pu en recueillir aucun sujet. Il seroit donc superflu de rechercher l'objet qu'avoit ce temple, et le culte qu'on y rendoit aux dieux de l'Égypte.

Mais quand on songe à la haute antiquité de Syène et à la célébrité que cette ville avoit acquise, on ne sauroit croire qu'un si médiocre édifice fût le seul temple qu'elle possédât. La tradition du puits de Syène suppose un observatoire, c'est-à-dire, un temple un peu étendu; car les observateurs étoient des prêtres, et les prêtres logeoient dans les temples. J'appuierai cette conjecture par le témoignage d'un auteur Arabe qui rapporte que le *birbé* ou temple d'Asouân étoit fort célèbre, et l'un des plus considérables de l'Égypte pour la grandeur des pierres et l'antiquité des sculptures (2). Mais ces édifices, quels qu'ils fussent, ont disparu avec le puits lui-même, sous les décombres amoncelés de la ville Égyptienne, de la ville Romaine et de la ville Arabe.

Parmi les édifices qui appartiennent à l'antiquité, je dois rappeler le fameux Nilomètre dont Héliodore donne la description dans ses Éthiopiques, lorsqu'il parle des choses remarquables que l'on fit voir à Hydaspes tandis qu'il étoit à Syène. Je vais rapporter ici la traduction entière du passage. « On lui montra le puits qui » sert à mesurer le Nil, semblable à celui de Memphis, et construit d'une pierre » polie (3), sur laquelle on a gravé des lignes distantes d'une coudée. L'eau y arri- » vant par un canal souterrain, apprend aux naturels quel est l'accroissement ou la » diminution du Nil, par le nombre des caractères que cette eau recouvre ou laisse » à découvert, et qui donnent la mesure du débordement ou de l'abaissement du » fleuve. On lui montra aussi les gnomons horaires, qui, à midi, ne fournissent » point d'ombre, parce que, le rayon solaire étant vertical à Syène le jour du » solstice d'été, la lumière est également répandue de toutes parts, et ne donne » lieu à aucune ombre, tellement qu'au fond même des puits la surface de l'eau » est éclairée en entier (4). » Ce Nilomètre subsistoit encore au IV.^e^ siècle : selon Maqryzy, il auroit été fondé par A'mrou ben el-A'ss; mais A'mrou ne fit sans doute que le restaurer (5).

Il faudroit peut-être chercher ce Nilomètre dans le voisinage de l'ancien bâtiment

(1) Voyez *pl. 38, fig. 8.*

(2) Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, t. I, p. 39.

(3) Je n'essaie pas de traduire συνέμω λίθω, dont le sens est très-difficile à déterminer; sens qui, suivant Casaubon, est le même que celui de *quadratum saxum* chez les Latins, c'est-à-dire, pierre de taille : mais il est douteux qu'après avoir pris la peine de creuser un puits dans le granit, on l'ait revêtu de pierres de taille, soit de grès, soit d'une autre matière.

(4) *Æthiopic.* lib. IX.

(5) Je n'examine pas ici la question de savoir s'il faut regarder comme un seul et même Nilomètre, celui d'Héliodore et celui que Strabon (liv. XVII de sa Géographie) place à Éléphantine.

qui

qui ferme le port de Syène, et dont j'ai déjà parlé ; car la tradition en a conservé le nom, et l'on appelle encore ce lieu *Meqyâs*, c'est-à-dire, Nilomètre (1). Cette construction assez élevée, qui paroît la tête d'un aqueduc destiné à conduire l'eau sur les parties élevées de l'ancienne ville, et que d'autres ont regardée comme des thermes, a pu servir elle-même dans la suite à mesurer les crues du Nil, puisqu'elle est baignée par les eaux du fleuve. Les fenêtres qu'on y voit, les arcades de la muraille qui y aboutit, et le soin apporté dans la construction, annoncent l'ouvrage des Romains. On sait qu'ils entretenoient une cohorte à Syène, ainsi qu'à Éléphantine et à Philæ : c'étoient-là les barrières de l'empire Romain du côté de l'Éthiopie.

C'est probablement encore un ouvrage Romain que ces colonnes en granit rouge qui se trouvent entre le temple Égyptien et le Nil. On voit sortir des décombres quatre colonnes et quatre piliers en partie debout ; les deux piliers antérieurs portent une demi-colonne sur deux de leurs faces, de manière à former en plan l'image d'un cœur (2). On n'a aucune donnée pour connoître à quelle espèce d'édifice elles ont appartenu.

§. IV.

Des Environs de Syène (3).

QUAND on sort de la ville Arabe pour aller à Philæ, on trouve parmi les rochers, à gauche de la route, une très-grande quantité de tombeaux, qu'il ne faut pas confondre avec ceux qui sont au sud-est d'Asouân, et qui sont aussi fort nombreux. Les premiers appartiennent au temps des khalyfes, et remontent même à l'époque de la conquête des Arabes, ainsi que le prouvent les inscriptions en caractères Koufiques tracées sur ces tombes, et dont plusieurs indiquent les premières années de l'hégyre ; nous avons rapporté une de ces inscriptions. Parmi ces tombeaux, on en remarque dont la construction est soignée, et la forme d'une assez bonne architecture, quoique bizarre comme celle de tous les monumens Arabes. On distingue aussi plusieurs mosquées fort anciennes ; sur la porte de l'une d'elles, on lit une inscription qui porte le nom d'un certain Selym : la tradition attribue à ce dernier d'avoir, au commencement de l'hégyre, expulsé deux fois les *Gellâb* de la ville ancienne. Cette ville, occupée de nouveau par les Arabes, fut reconquise au temps de Saladin ; enfin, au XVI^e^ siècle, elle passa sous le joug des Ottomans avec le reste de l'Égypte, et ils s'emparèrent même de Derry et d'Ibrim, où les Turks entretiennent encore des janissaires.

De pareilles mosquées se trouvent sur des hauteurs, placées entre le Nil et la route de Philæ : par la forme ronde de leurs minarets, elles ont l'air de tourelles. C'est de ce même côté, à partir des bords du fleuve, qu'on commence à voir les carrières de granit où les Égyptiens ont puisé leurs colosses, leurs obélisques et leurs monolithes, immenses vestiges des plus immenses travaux que la main des

(1) Voyez *pl. 31*, et *pl. 32*, *fig. 2*.
(2) Voyez *pl. 38*, *fig. 9*.
(3) L'île d'Éléphantine est décrite à part dans le chapitre III.

hommes ait exécutés. On n'aborde pas seulement avec une vive curiosité dans ces vastes laboratoires; mais on éprouve en quelque sorte un sentiment de respect à la vue des masses énormes enlevées de la montagne, ou non encore entièrement détachées, des traces encore fraîches de l'exploitation, et des marques de ces instrumens que nos arts ne connoissent plus. Ce spectacle nous transporte en quelque façon dans les temps antiques, et au milieu même des architectes et des ouvriers Égyptiens : nous les voyons, pour ainsi dire, choisir leurs blocs dans la montagne, les faire éclater au moyen des coins et des ciseaux, les ébaucher sur place, enfin les conduire au Nil et les embarquer sur des radeaux, pour aller servir à l'embellissement des cités de l'Égypte.

Ces carrières occupent un développement de plus de six mille mètres (1) : à l'ouest, au midi et au levant de Syène, presque par-tout le granit est coupé à pic; chaque bloc un peu grand est dressé sur quelqu'une de ses faces; par-tout l'on voit les traces des outils, ou les trous destinés à placer les coins; enfin tout le sol est jonché d'éclats de granit rose, noir, violet et de mille nuances diverses. En voyant sur ces faces taillées depuis tant de siècles, des couleurs vives et des cassures encore fraîches, tandis que les parties voisines sont d'un ton noirâtre, on juge du laps de temps qu'il a fallu pour que le rocher prît cette couleur brune.

Les coins destinés à faire éclater les blocs de granit se plaçoient dans des trous qui avoient seulement deux à trois pouces de longueur sur autant de profondeur, et distans l'un de l'autre de trois fois autant : en examinant ces marques de près, on voit que les ouvriers choisissoient, pour placer leurs coins, les parties où la séparation des masses étoit comme indiquée par des fissures et par des accidens de la pierre (2).

Nous avons trouvé beaucoup de fragmens qui étoient prêts à être enlevés, et qui sont restés dans la carrière; entre autres, une colonne de cinq à six mètres de long, et un dessus de porte dont la forme se reconnoît aisément : on voit là qu'un bloc une fois séparé de la masse étoit sur-le-champ taillé et dégrossi sur place.

L'un des restes les plus intéressans des anciennes exploitations, c'est un obélisque ébauché qu'on trouve dans l'une des carrières au sud de Syène, à mille mètres (3) de la ville nouvelle et autant du Nil. Une extrémité de l'aiguille est cachée sous le sable; ce qui sort de terre a dix-huit mètres (4) de longueur, sans compter la pointe ou le pyramidion qui la termine. Sa plus grande largeur est de trois mètres deux dixièmes; et la moindre, de deux mètres six dixièmes. Cet obélisque devoit approcher de la dimension de ceux qu'on voit à Louqsor.

Mais ce que j'ai découvert de plus curieux parmi ces vestiges des anciens travaux Égyptiens, c'est un grand rocher taillé et semblable à une muraille, situé à trois cents mètres environ au sud-est de la ville nouvelle, et faisant face au nord; le granit en est d'un ton rose mêlé. Il porte une multitude de traces de l'instrument qui a servi à en détacher un bloc, et ce bloc doit être jugé considérable;

(1) Une lieue et un tiers.

(2) *Voyez* le Mémoire de M. Rozière sur les carrières anciennes, où l'auteur traite d'une manière spéciale de la méthode d'exploitation pratiquée chez les Égyptiens.

(3) Cinq cents toises.

(4) Cinquante-cinq pieds et demi.

car le rocher (seulement hors de terre) a plus de cinq mètres (1) de hauteur et de onze mètres de base (2). Cette surface de plus de cinq cents pieds carrés est entièrement couverte de traits de ciseau obliques et tous parallèles, longs d'environ huit pouces, et dont les extrémités sont alignées horizontalement; j'ai compté trois cent quarante-sept traits dans une seule ligne horizontale, et trente lignes horizontales dans la hauteur du rocher. Chaque trait d'une rangée tombe entre deux autres de la rangée inférieure, et cela, sans discontinuité, toujours sous une même inclinaison, à l'exception de plusieurs coups de ciseau qui sont en forme de chevrons (3). Ce bloc est divisé en trois parties légèrement concaves : les deux extrêmes, qui sont les plus étroites, sont plus arrondies; celle du milieu est presque plate, et recreusée seulement dans le voisinage des deux autres.

Je n'examinai pas long-temps ce rocher sans le reconnoître pour le reste de l'extraction d'un colosse; et cette idée m'en fit faire un dessin exact, afin qu'on pût comparer ses dimensions avec celles des plus grandes statues Égyptiennes. La partie du milieu me représentoit visiblement le dos du colosse; et les deux autres, les bras. La grandeur extraordinaire de ce bloc, et celle du colosse du *Memnonium* à Thèbes, qui excède tous ceux de l'Égypte, la conformité de la matière et celle de la couleur, m'ont engagé à rechercher si celui-ci ne provenoit pas de celui-là; et je crois pouvoir avancer comme une chose très-probable, que le fameux colosse d'Osymandyas décrit par Diodore de Sicile, et qui se trouve encore au *Memnonium*, a été en effet tiré de ce massif. Le résultat des dimensions comparées de ce colosse, résultat dont je ne pourrois exposer ici les preuves sans sortir de mon sujet, donne pour sa proportion entière environ vingt-deux mètres deux dixièmes (4), et pour la grosseur du corps ou la largeur du dos, six mètres et demi (5) : or la largeur du rocher, dans la partie moyenne, est aussi de six mètres et demi. Si l'on m'objectoit que ces dimensions pourroient convenir à d'autres statues, je demanderois où l'on connoît un second colosse en granit aussi grand que celui d'Osymandyas, dont le pied seul, suivant Diodore, passoit sept coudées (6). Qu'on se figure une statue monolithe, d'une matière et d'un poli admirables, et dont la tête auroit pu atteindre à l'architrave de la colonnade du Louvre; est-ce un ouvrage de cette espèce qui auroit pu disparoître entièrement ! Enfin n'est-ce pas assez d'un travail aussi gigantesque, sans créer, pour ainsi dire, une seconde merveille !

C'est non loin de ce bloc que j'ai observé, à travers la montagne de granit, une longue bande ou filon semblable à un magnifique ruban de deux couleurs bien tranchées, c'est-à-dire, rose sur les deux bords, et blanc au milieu, et partout d'une largeur égale d'un demi-mètre ou dix-huit pouces. Ce large filon se dirige vers le bassin du Nil par une pente rapide. On y voit le feld-spath et le quartz qui le composent, se mêler ensemble çà et là; quelquefois ce dernier est

(1) Seize pieds.
(2) Trente-quatre pieds. Voyez *pl. 38, fig. 3.*
(3) *Voyez* la gravure.
(4) Soixante-huit pieds environ. Consultez mon Mémoire sur le *système métrique des anciens Égyptiens.*
(5) Dix-neuf à vingt pieds.
(6) Trois mètres et un quart, ou dix pieds. *Voyez* le Mémoire cité plus haut.

revêtu de mica doré très-éclatant : plus loin ces trois matières se combinent d'une manière intime et forment enfin le granit ordinaire. Mais il ne m'appartient pas d'en dire davantage sur toutes les circonstances que l'on remarque dans ces roches primitives, et sur ces transitions brusques des variétés du granit, accidens si curieux à étudier pour les naturalistes (1) ; j'ai voulu seulement donner au lecteur une légère idée de tous ces tableaux de la nature et de l'art, tableaux variés qui rendent les montagnes de Syène si intéressantes pour l'observateur, et qui m'ont vivement frappé dans les excursions que j'ai faites au travers des rochers et des carrières, insensible à la fatigue, ainsi qu'à l'ardeur dévorante du soleil. Où pouvois-je trouver un site qui réunisse plus de grands effets, qui excite plus la curiosité, qui réveille plus de souvenirs! Il faudroit, pour y transporter le lecteur, ou les couleurs d'un peintre habile, ou la plume d'un grand écrivain : mais le voyageur doit se borner au récit des impressions qu'il a reçues ; heureux s'il peut les faire partager (2) !

Je terminerai cette description des environs de Syène, en mentionnant une grande vallée située au midi, qui est aujourd'hui ensevelie sous les sables, et que l'on dit avoir été jadis bien cultivée. C'est peut-être de ce local que veut parler Léon l'Africain, quand il rapporte que Syène a un sol fertile en blé ; car on a vu que cette ville est aujourd'hui resserrée par le Nil et par les montagnes, et que son territoire actuel ne possède que des palmiers. El-Edriçy l'appelle une ville petite, mais riche et peuplée (3).

Il faut citer encore une position appelée *Gharby Asouân* ou Syène occidentale, située sur la rive gauche du Nil, en face d'Éléphantine : ce nom répond très-bien à celui de *Contra-Syene* connu de l'antiquité. Il n'y a plus aujourd'hui en ce lieu qu'un couvent Qobte abandonné, situé dans le rocher à mi-côte, et qui domine le pays. La montagne a été creusée très-anciennement, et il se trouve que l'intérieur de l'édifice renferme une grotte Égyptienne. A une demi-lieue dans la montagne, est un autre couvent fort considérable et ruiné ; on y voit des peintures Chrétiennes de la plus mauvaise exécution. Ce monastère a été fortifié, et ses murs crénelés à une époque inconnue. Les solitaires paroissent l'avoir occupé à plusieurs reprises : aujourd'hui ses ruines sont entièrement désertes (4).

(1) *Voyez* la Description minéralogique de l'Égypte par M. Rozière.

(2) L'ingénieux auteur du *Voyage dans la haute et la basse Égypte* a pu donner à ses tableaux tout l'intérêt d'un voyage pittoresque et le charme d'un style vif et animé, que ne comportent pas les descriptions suivies de cet ouvrage.

(3) *Geogr. Nub.* Paris, 1619; *p. 17.*

(4) Pour avoir une idée complète des environs de Syène et d'Éléphantine, le lecteur doit étudier la *planche 31*, où M. Legentil a exprimé tous les détails topographiques de ce site intéressant. L'auteur de cette carte réunira dans un mémoire les nombreuses observations qu'il a recueillies sur la situation actuelle des lieux : dans cette Description, je me suis proposé pour objet principal de faire connoître les antiquités du pays.

SECTION II.

Des Cataractes.

§. I.er

Observations générales.

Les cataractes du Nil ont eu chez les anciens une grande célébrité, qu'elles n'ont pas encore entièrement perdue : mais, faute d'avoir distingué les différentes chutes du fleuve, on est resté dans l'erreur à l'égard de la dernière d'entre elles, depuis un temps très-reculé. En donnant une description exacte et circonstanciée de la chute actuelle auprès de Syène, telle que je l'ai observée, et en réunissant ici les documens les plus authentiques de l'antiquité sur les cataractes du Nil, je me propose d'éclaircir ce point de géographie, qui, jusqu'à présent, est demeuré vague et incertain.

Comme tous les grands fleuves du globe, tels que le Gange, l'Orénoque, le Mississipi, le Nil a plusieurs chutes dans la première partie de son cours. On en connoît huit principales ; la dernière est à un peu plus d'un demi-myriamètre ou d'une lieue de Syène, c'est-à-dire, à cent dix myriamètres ou deux cent vingt lieues de son embouchure principale, et à plus de trois cents myriamètres ou six cents lieues du point présumé où est sa source. Les cataractes du Nil sont donc distribuées sur une étendue de pays qui fait les trois quarts de son cours entier, et c'est le seul fleuve connu dont on puisse le dire.

Soit qu'on ait confondu ces diverses cataractes en attribuant à toutes indistinctement ce qui ne convenoit qu'à la plus grande, soit qu'il ait existé une époque où le Nil, à Syène, se précipitoit de très-haut, toute l'antiquité s'accorde à parler de la dernière cataracte comme d'une chute prodigieuse, dont le bruit effroyable frappoit de surdité les habitans du voisinage. Mais, quand on admettroit cette ancienne époque, il faudroit au moins convenir que la tradition de cet état primitif a survécu d'un grand nombre de siècles à la diminution presque totale de la chute ; car on ne persuadera à personne qu'un précipice tel que celui de Schaffhouse, par exemple, ait pu disparoître entièrement depuis les Romains jusqu'à nous. On ne peut calculer le nombre de siècles qu'eût exigé un si grand changement, qui d'ailleurs n'eût pu se faire que par degrés insensibles ; et l'on ne sauroit remonter au principe de cette tradition, comme nous avons remonté à l'origine de celle qui mettoit Syène sous le tropique. Il n'est donc pas permis de douter que, même du temps des Romains, les récits qu'on faisoit de cette cataracte ne fussent exagérés, et que les écrivains ne nous aient transmis un ancien souvenir

comme un fait actuel. D'ailleurs l'existence de la cataracte de Genâdil, qui est beaucoup plus considérable, et qui est distante de moins de vingt-cinq myriamètres ou cinquante lieues, a dû concourir beaucoup à la réputation de la dernière; et dans un pays qui a toujours été connu imparfaitement, on a facilement confondu l'une avec l'autre.

Mais si l'erreur ou l'exagération a donné une fausse idée de la cataracte de Syène, d'un autre côté l'on ne sauroit nier que ce même site ne soit un des plus pittoresques et des plus extraordinaires de toute la vallée que le Nil arrose. Soit qu'on jette les yeux sur ces deux chaînes de granit tout hérissées de mamelons noirs et anguleux, dont la cime, les flancs et les pieds offrent des formes étranges, et qui, traversant le cours du Nil, viennent, pour ainsi dire, se rejoindre au milieu de son lit (1); soit qu'on arrête la vue sur ces îles escarpées et innombrables qui précèdent, forment et suivent la cataracte dans un espace de deux lieues; soit enfin que l'on contemple, en venant de l'Égypte, cette limite brusque et tranchée entre une plaine fertile et des rochers inaccessibles, et le contraste d'un fleuve large et majestueux avec un torrent plein de gouffres, qui bouillonne, écume et se brise entre mille écueils, tout présente aux regards une scène du plus grand effet. C'est le spectacle d'une nature sauvage, que l'œil n'embrasse qu'avec horreur à côté du tableau riant de l'une des plus riches vallées du monde. La navigation trouve ici une barrière presque insurmontable, la culture cesse, la navigation est morte. Aux campagnes et aux jardins d'Éléphantine succèdent un amas de collines groupées en désordre ou de blocs à pic d'une nudité absolue, et des montagnes à perte de vue, dont la teinte rembrunie se détache sur un ciel éclatant; le Nil ne réfléchit rien que l'azur ou bien les couleurs sombres des rochers qui divisent et déchirent son lit : enfin son cours variable et inégal, tantôt lent et tantôt impétueux, ses eaux furieuses et plus loin polies comme une glace, portent l'empreinte du désordre général; ce n'est qu'après avoir franchi tant d'entraves, qu'il sort triomphant de la lutte, et qu'il prend enfin une marche paisible, un mouvement égal, qui ne seront plus troublés jusqu'à son embouchure. Telle est la barrière que la nature a mise entre l'Égypte et la Nubie, et tel est le tableau qu'offre au voyageur le site imposant de la dernière cataracte.

§. II.

Description de la dernière Cataracte et du Chemin qui y conduit.

La dernière cataracte est appelée *Chellâl* en arabe; c'est aussi le nom d'une île et d'un hameau bâti en face, où habite une centaine de Barâbras. Elle est située au tiers de l'intervalle de Philæ à Syène, mesuré sur le fleuve, c'est-à-dire, à environ trois mille mètres ou quinze cents toises au-dessous de Philæ. La largeur du fleuve en ce point est de plus de mille mètres ou d'un quart de lieue; cette largeur est la même que celle du fameux saut de Niagara, mais ces deux cataractes n'ont que cela de comparable: on sait que la dernière a plus de cent cinquante pieds de hauteur.

(1) Voyez *pl. 30, fig. 3.*

Quoiqu'il n'y ait que deux tiers de lieue de Philæ à Chellâl, cependant l'on met plus d'une heure à parcourir cet espace, à cause de la difficulté du chemin. A l'époque des plus hautes eaux, le 15 septembre 1799, je suis parti du village de Gyanyeh, qui est en face de Philæ, pour faire la reconnoissance de la cataracte et en déterminer la position; j'ai suivi le bord du Nil, qui fait là un grand coude et ensuite court directement à l'ouest: le rocher occupe presque toujours la rive elle-même; çà et là, on voit quelques petits espaces de terrain couverts de limon par le Nil, et qu'on a mis à profit pour la culture. Dans le chemin, j'ai remarqué le granit traversé par de larges filons, dont plusieurs se précipitent vers le Nil, sous un angle de quarante-cinq degrés; d'autres se croisent en divers sens: il y en a qui sont de trois pieds de largeur, en forme de prisme carré, et dont la couleur est un noir mat presque uni. En arrivant auprès du petit hameau ou plutôt des cabanes de Mesit, qui renferment à peine cinquante habitans, on trouve une bande de terre étroite et cultivée en dourah. J'ai vu, au milieu de ces rochers, de pauvres Barâbras qui piloient du grain et pétrissoient de la farine dans les cavités naturelles du granit. L'accueil de ces Nubiens est si bon, et leur physionomie si gaie, qu'on ne soupçonneroit pas qu'il leur manque quelque chose: leur teint est presque noir; leur langage est très-chantant et assez doux, sans aspirations, et presque sans rapport avec l'arabe. La manière dont ils passent le Nil avec leurs effets, est fort singulière: ils se mettent sur un tronc de sycomore ou de palmier, la tête enveloppée de leurs habits et chargée de leur bagage, et ils se dirigent en faisant de chaque main une rame, s'y prenant si adroitement qu'à peine ils dérivent; je ne les ai vus embarrassés que lorsqu'ils ont à traverser des remous un peuconsidérables. Voilà tout ce qui anime cette scène muette et ce triste lieu, où la végétation se borne à quelques plantes du désert, telles que la coloquinte, et à quelques arbres, tels que des dattiers, des acacias, des napecas, dont le feuillage est brûlé par le soleil (1).

Là, on commence à être frappé du bruit de la cataracte, déjà sensible à Philæ. Pendant l'hiver et le printemps, ce bruit est beaucoup plus fort; il est comparable à celui de la mer sur une côte de récifs, tel qu'on l'entend à une lieue de distance. Jusqu'à ce point, on ne marche qu'avec peine sur le bord du Nil, toujours sur un sable de granit, et il faut franchir de temps à autre des rocs saillans sur le sol: mais, quand on approche de la barre, et au lieu où le Nil reprend son cours vers le nord, c'est-à-dire, près de Chellâl et en face de Tarmesit, on trouve tout-à-coup le rocher devant soi; il faut le gravir avec les mains pour passer outre. La montagne pénètre, pour ainsi dire, et descend perpendiculairement dans le Nil; puis elle ressort à sa surface sous la forme d'une foule d'écueils, très-proches les uns des autres et dont plusieurs sont de grandes îles: j'en ai compté vingt le jour des plus hautes eaux (2). C'est à cette disposition qu'on reconnoît, dans l'intervalle de Philæ à Syène, la véritable cataracte; car, dans tout cet intervalle, le cours du Nil est également hérissé de rochers. Ce lieu se distingue encore par

(1) On y voit la jusquiame surnommée *datora* par Forskal, et quatre espèces de rutacées.

(2) Voyez *pl. 30, fig. 2.*

un rétrécissement du fleuve, qui n'a que mille à douze cents mètres (1) environ dans cet endroit, tandis qu'ailleurs il est généralement plus large, au point de prendre deux mille mètres (2) : il a même trois mille mètres devant Philæ. Pour se faire une idée d'une étendue aussi considérable, il faut se figurer une largeur qui seroit dix-huit à vingt fois plus grande que celle de la Seine auprès des Tuileries, en la mesurant d'un quai à l'autre.

C'est principalement vers la rive droite du fleuve que les îles sont plusrapprochées, plus escarpées, et qu'elles opposent le plus d'entraves à la marche des eaux. J'ai compté dix barres principales dirigées d'une île à l'autre, et dans tous les sens : le Nil, arrêté contre ces obstacles, se refoule, se relève et les franchit, et il forme ainsi une suite de petites cascades dont chacune est haute d'un demi-pied ou moins. Tout cet espace est rempli de tourbillons, de gouffres et d'abîmes ; chaque canal est un torrent dont les eaux ont toute sorte de mouvemens et de directions contraires, suivant qu'elles sont rejetées par les divers écueils où elles se brisent avec violence.

Mais auprès de la rive gauche le cours est plus égal, bien que d'une très-grande rapidité : pendant les hautes eaux, tous les écueils sont recouverts, et il s'y trouve un canal qui est navigable. Dans cette saison, les barques peuvent y passer, même à la voile ; pendant le bas Nil, les barques remontent le courant à la cordelle et en serrant la côte. J'ai vu plusieurs barques remonter à la voile sans presque aucun danger; mais celles qui descendent sont entraînées avec une vîtesse extrême, qui feroit trembler de moins habiles pilotes.

Un Nubien que j'interrogeai, m'apprit qu'en hiver, à l'époque des basses eaux, la hauteur de la chute est celle d'un homme qui a le bras levé; ce qui fait six à sept pieds. Ce rapport m'a été confirmé par ceux de nos collègues qui ont vu la cataracte pendant le bas Nil : à cette époque, tous les îlots submergés par l'inondation sont à découvert ; le nombre des chutes est plus considérable ; et le Nil, ayant à franchir des écueils plus élevés, retombe aussi de plus haut.

Au-dessous de la cataracte, si l'on veut continuer de suivre le bord du Nil, on est obligé d'y renoncer; les rochers, toujours à pic, rendent cette route impraticable : pour se rendre à Syène, il faut reprendre la route de l'île de Philæ, qui est déjà décrite; et l'on y arrive en suivant une vallée qui aboutit au Nil, au-dessus du hameau d'el-Mahâlah ou Marâdah.

Beaucoup de rochers, autour des cataractes, sont couverts d'hiéroglyphes, comme ceux que j'ai décrits à Syène et à Éléphantine; mais je n'y ai pas vu de carrières. J'ignore s'il y a eu dans ce local une ancienne position : sans doute la nudité de ces montagnes n'a dû jamais varier ; le sol n'a rien pu perdre, comme il est impossible qu'il gagne jamais rien. Les Barâbras m'ont fait voir plusieurs petites statues Égyptiennes : peut-être les tirent-ils de Philæ, et non pas de quelque habitation antique du voisinage (3). Que pouvoit toute l'industrie Égyptienne

(1) Cinq à six cents toises.

(2) Environ mille toises.

(3) Pendant que je dessinois le site des cataractes, un de ces Nubiens m'apporta une figure en pâte, représentant Nephthys avec une tête d'animal, et dont le travail est du fini le plus précieux, bien qu'elle n'ait que trois centimètres ou environ un pouce de haut. (*Voyez* les planches d'*Antiques.*)

contre

contre une nature aussi âpre, aussi intraitable! C'est aussi là ce qui rend plus merveilleux les riches monumens qu'ils sont allés bâtir dans la petite île de Philæ.

La description que je viens de faire de la cataracte de Syène, doit paroître au lecteur bien au-dessous de l'opinion qu'il s'en est formée, s'il ne la connoît que d'après les écrivains anciens, ou bien s'il s'en est fait une idée d'après les effrayantes cataractes de l'Orénoque, de la rivière Bogota, ou du Niagara. On voit que le Nil n'éprouve pas là de chute par un abaissement subit de son lit tout entier, comme il arrive au Rhin à Schaffhouse, ou au Gange à Hurdwar, et comme il en étoit peut-être autrefois dans ce même lieu. Le fond s'est exhaussé par les dépôts: le courant a usé, miné les roches qui formoient la barre; ce qui a donné naissance à plusieurs îles entre lesquelles s'écoulent maintenant les rapides. Il n'y a plus de chute aujourd'hui que celle des eaux qui retombent après avoir franchi les écueils; plus l'écueil a de hauteur et plus le courant a de force pour porter le flot jusqu'au sommet, plus aussi la cascade est forte. Ainsi, dans les basses eaux, les cascades devroient en apparence être moindres, puisque la vîtesse est moins grande, et que les mêmes écueils seroient beaucoup trop élevés pour que l'eau pût les franchir; cependant l'on a vu que la chute, dans le bas Nil, étoit triple ou quadruple de ce qu'elle est dans le haut Nil. Cela doit porter à croire qu'il existe encore une barre peu élevée dans la plus grande partie du lit; barre qui, noyée au temps de la crue, n'est mise à découvert qu'à l'abaissement du fleuve, et donne lieu alors à des ressauts plus sensibles.

Il suit encore de cette description, que la forme du lit est extrêmement inégale, et par conséquent aussi la pente et la vîtesse; d'où il résulte qu'il n'y a pas un niveau unique établi dans toute la largeur du fleuve, mais, au contraire, des rapides nombreux, et des remous tels que plusieurs canaux ont un courant opposé à celui du fleuve. La plus grande vîtesse du cours est sur la rive gauche, c'est-à-dire, dans le canal navigable, où la barre n'est pas apparente; la profondeur y est sans doute considérable.

Ce n'est qu'assez loin au-dessous de Chellâl que l'équilibre et le niveau sont rétablis dans toute la largeur du cours. Il y a bien encore des remous et des refoulemens jusqu'à Éléphantine, et de l'autre côté jusqu'à Philæ: mais ces remous sont accidentels; le fleuve ne fait que baigner toutes ces îles dont son cours est rempli, sans offrir rien de semblable à une chaîne qui le traverse, ainsi que cela paroît avoir lieu à Chellâl. C'est-là ce qui caractérise le local de la cataracte, lequel n'occupe pas, comme l'ont pensé quelques-uns, tout le bassin compris entre Syène et Philæ. C'est-là aussi ce qui fait reconnoître le vrai site des anciennes *catadupes*. Enfin c'est dans toutes ces circonstances réunies que l'on va retrouver les principaux traits des descriptions des anciens: quelques méprises que l'on reproche aux auteurs de l'antiquité, il est rare de ne pas rencontrer dans leurs récits la vérité à côté de l'erreur.

§. III.

Relations des Auteurs sur la dernière Cataracte.

Je vais citer les passages des auteurs, en suivant l'ordre des temps, et je les rapprocherai de l'état actuel des lieux ; mais auparavant je ferai remarquer que le nom moderne de *Chellâl* répond aux noms anciens de *Cataduþe* et de *Cataracte*. *Cataduþe*, formé de deux mots Grecs, signifie proprement chute bruyante ; *cataracte*, un lieu escarpé d'où l'eau se précipite. En arabe, *Chellâl* doit s'entendre d'un précipice d'où l'eau s'écoule avec impétuosité.

« Le pays au-dessus d'Éléphantine, dit Hérodote, est roide et escarpé. En » remontant le fleuve, on attache de chaque côté du bateau une corde, comme » on en attache aux bœufs, et on le tire de la sorte. Si le câble se casse, le » bateau est emporté par la force du courant (1). »

On reconnoît aisément dans ce passage le lieu que je viens de décrire, et l'usage qui subsiste encore pour la navigation. Il faut de même reconnoître la cataracte dans le chapitre qui précède, et où l'historien parle d'après un prêtre de Saïs. Ce prêtre lui dit « qu'entre Syène et Éléphantine il y avoit deux montagnes dont » les sommets se terminoient en pointe ; que l'une de ces montagnes s'appeloit » *Crophi*, et l'autre *Mophi* : les sources du Nil, qui sont de profonds abîmes, sor- » toient, disoit-il, du milieu de ces montagnes ; la moitié de leurs eaux couloit » en Égypte vers le nord, et l'autre moitié en Éthiopie vers le sud. » Hérodote ajoute que Psammitichus ayant fait jeter dans ces abîmes un câble d'une très-grande longueur, la sonde n'avoit pu aller jusqu'au fond.

Hérodote avoit raison de douter qu'on lui parlât sérieusement de deux montagnes situées *entre Syène et Éléphantine*, puisque tout l'intervalle qui sépare ces deux villes est occupé par les eaux du fleuve, et sur-tout qu'on lui citât ces deux montagnes comme les sources du Nil. Strabon et Aristide, qui à ce propos censurent vivement Hérodote (2), n'ont pas considéré qu'il qualifioit lui-même ce récit de badinage ; et, d'un autre côté, ils n'ont pas réfléchi sur la cause probable d'une erreur aussi grossière. Quand on sait que les prêtres Égyptiens étoient particulièrement versés dans la chorographie du Nil (3), est-il croyable qu'un d'entre eux pût se persuader que ce fleuve prend naissance auprès de Syène ! Il doit y avoir eu quelque méprise dans l'emploi qu'on aura fait du mot πήγας qui veut dire *sources*, pour traduire l'expression dont ce prêtre aura fait usage : or il suffit que l'on conçoive la possibilité de cette équivoque, pour retrouver dans le passage un sens admissible. En effet, aux temps de Strabon et d'Aristide, le nom d'*Éléphantine* appartenoit exclusivement à l'île qui est en face de Syène ; mais je pense qu'il n'en étoit pas de même au temps d'Hérodote, et il me paroît que c'étoit un nom générique et commun à plusieurs îles, notamment à l'île de Philæ (4). Que, dans

(1) Hérodot. *l. II, c. 29*, trad. de M. Larcher.

(2) Strabon. *lib. XVII, p. 819* ; Aristid. *in Ægyptio*, tome II, p. 343 et suiv.

(3) *Voyez* la Description d'Ombos, *chap. IV, §. III.*

(4) *Voyez* la Description d'Éléphantine, *chap. III*, *§. VI.* On appliquoit aussi le nom de *Philæ* à l'île

le récit du prêtre de Saïs, on substitue le nom de *Philæ* à celui d'*Éléphantine*, on retrouvera les *deux montagnes* Libyque et Arabique, qui, *entre Philæ et Syène*, se rapprochent en effet l'une de l'autre; un lieu plein d'*abîmes*; des courans qui se portent les uns *vers le nord*, les autres *vers le sud*; des *eaux d'une très-grande profondeur*; en un mot, tout ce qui caractérise la chute du Nil à Chellâl, aujourd'hui même que ces effets sont beaucoup diminués (1). Au reste, l'explication que je hasarde ici d'un des passages les plus difficiles d'Hérodote, est singulièrement appuyée par le raisonnement que fait l'historien lui-même. « Si le récit de ce » prêtre est vrai, dit-il, je pense qu'à cet endroit les eaux venant à se porter et » à se briser avec violence contre les montagnes, *refluent* avec rapidité et excitent » des tournans qui empêchent la sonde d'aller jusqu'au fond. »

J'ai dit qu'il pouvoit y avoir eu de l'équivoque dans le mot de *sources* dont Hérodote a fait usage; voici un passage du même auteur qui tend aussi à le faire croire : « Le Nil, qui *commence aux catadupes*, coupe l'Égypte par le milieu, et » se jette dans la mer (2). » On voit qu'il est question du point où le Nil *commence* à entrer en Égypte, et non pas de l'origine de son cours : il faut entendre la même chose des prétendues sources d'Éléphantine.

Diodore de Sicile croyoit que la principale cataracte est celle des confins de l'Égypte et de l'Éthiopie. Après avoir décrit l'entrée du Nil en Égypte, il parle ainsi des cataractes : « C'est un endroit qui a environ dix stades de longueur, et » qui n'est qu'une continuité de fond penchant et rompu, de précipices d'une » hauteur prodigieuse et perpendiculaire, et d'ouvertures étroites et embarrassées » de rochers ou de pierres qui leur ressemblent par leur grosseur. Les eaux qui » passent par ces lieux effroyables, les couvrent d'écume, et font des chutes et » des rejaillissemens dont le bruit seul porte la terreur dans l'ame des voyageurs, » d'aussi loin qu'ils commencent à l'entendre; et l'eau y acquiert une vîtesse » pareille à celle d'une flèche qui part de l'arbalète, &c. (3) »

Diodore ajoute que, pendant l'inondation, les rochers sont recouverts par les eaux; qu'alors les vaisseaux descendent sur la cataracte, soutenus du vent contraire; mais que personne ne sauroit la remonter, à cause de l'impétuosité du fleuve, qui surpasse toutes les forces dont l'homme puisse s'aider. Il finit en disant qu'il y a plusieurs cataractes, mais que la plus grande est aux limites *de l'Éthiopie et de l'Égypte*. Après avoir lu cette description, l'on est peu disposé à l'appliquer à la cataracte de Syène, malgré que Diodore s'en explique formellement. On verra plus loin que plusieurs de ces circonstances conviennent mieux aux cataractes supérieures.

Dans le Songe de Scipion, Cicéron nous a laissé un passage sur les *catadupes* du Nil, qui sembleroit par conséquent relatif à la cataracte de Syène. Voulant

d'Éléphantine, témoin ce passage de Pline, qui est positif : après avoir nommé Syène, il dit, *et ex adverso insula IV Philæ*, c'est-à-dire, « en face de Syène est une île » de quatre *milles* de circuit, et que l'on nomme *Philæ*; » ce qui est vrai d'Éléphantine. (*Voyez* Pline, *Hist. nat.* liv. V, ch. 9.)

(1) *Voyez* ci-dessus, *pages 16 et 17*.

(2) Ὁ γὰρ δὴ Νεῖλος, ἀρξάμενος ἀπὸ τῶν κατὰ Θήβας, ῥέει μέσου Αἰγύπτου, χεῖται ἐς θάλασσαν. *Lib. II, cap. 17*.

(3) Diod. *liv. I*, traduction de l'abbé Terrasson. Il faut être prévenu que cette traduction n'est pas très-fidèle.

expliquer comment l'oreille humaine est devenue insensible au prétendu son que rendent les sphères célestes dans leur révolution rapide, il se sert de la comparaison des hommes qui habitent auprès des catadupes, et qui deviennent sourds par la grandeur du bruit que fait le Nil en se précipitant du haut de montagnes très-élevées, de même, dit-il, qu'on perdroit la vue en fixant l'œil sur le soleil (1). Macrobe, qui a commenté le Songe de Scipion, suppose que les habitans ne sont pas sensibles au bruit des catadupes, par la raison qu'il est trop considérable; quoi d'étonnant, ajoute-t-il, si le son produit par les cieux dans leur mouvement perpétuel, n'est pas perceptible à nos sens bornés (2)! Je ne veux pas discuter ces passages, mais seulement faire remarquer que le bruit de la cataracte étoit généralement réputé capable d'ôter l'ouïe aux habitans des environs, et que c'est à celle de Syène qu'on attribuoit un tel effet; mais, en admettant qu'il s'agisse de cette dernière, l'expression de *très-hautes montagnes* dont se sert Cicéron, ne seroit pas moins exagérée que la grandeur du bruit.

Strabon donne sur la cataracte de Syène un détail qui est plus précis; il en parle dans son dix-septième livre, en deux passages (3), dont voici le plus intéressant : « Un peu au-dessus d'Éléphantine, est la petite cataracte, où l'on voit des » gens montés sur des esquifs donner une sorte de spectacle aux principaux du » pays. La cataracte est une éminence du rocher au milieu du Nil, unie dans la » partie supérieure et recouverte par les eaux du fleuve; elle finit par un préci- » pice, d'où l'eau s'élance avec impétuosité : de part et d'autre, vers la côte, il y » a un lit navigable; les pilotes se laissent entraîner vers la cataracte, puis se pré- » cipitent avec leur esquif, sans qu'il leur arrive aucun mal. » Strabon ajoute ensuite qu'au-dessus de la petite cataracte est l'île de Philæ; il ne laisse donc pas douter que cette cataracte ne soit celle de Chellâl. Comme il parle ici en témoin oculaire, il faut reconnoître que l'état des choses a un peu changé depuis son temps; car il n'y a aujourd'hui de canal navigable que d'un seul côté, et la chute est aussi beaucoup moins sensible : remarquons en passant que l'auteur se sert du nom de *petite cataracte*.

Pomponius Mela, dans son style rapide et élégant, décrit en ce peu de mots le cours impétueux du Nil depuis Tachempso jusqu'à Éléphantine : *Usque ad Elephantidem urbem Ægyptiam atrox adhuc fervensque decurrit. Tum demum placidior, et jam penè navigabilis, &c.* Mais le tableau le plus frappant de la cataracte est celui qu'a tracé Sénèque. On va voir dans le passage suivant, que j'ai essayé de traduire, qu'il vouloit parler de la cataracte de Syène : « Aux environs de Philæ, dit-il, » le fleuve commence à rassembler ses eaux vagabondes. Philæ est une île escar- » pée, entourée de deux branches dont la réunion forme le Nil : c'est en cet » endroit que le fleuve prend son nom. . . . Il arrive ensuite aux cataractes, lieu » renommé par un spectacle extraordinaire : là il devient méconnoissable; ses

(1) *Hoc sonitu oppletæ aures hominum obsurduerunt; nec est ullus hebetior sensus in vobis : sicut ubi Nilus ad illa quæ catadupa nominantur, præcipitat ex altissimis montibus, ea gens quæ illum locum accolit, propter magnitudinem sonitûs, sensu audiendi caret, &c.* Somn. Scip.

(2) Macr. *in Somn. Scip.* lib. II, cap. 4.

(3) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 787 et 817.

» eaux, jusqu'alors tranquilles, s'élancent avec fureur et impétuosité, à travers » des issues difficiles; enfin il triomphe des obstacles, et tout-à-coup, abandonné » par son lit, il tombe dans un vaste précipice, avec un fracas qui fait retentir » les environs. La colonie établie en ce lieu par les Perses n'a pu supporter ce » bruit continu, et a transporté sa demeure dans un endroit plus calme. Entre » autres merveilles qu'on voit sur le fleuve, j'ai entendu parler de l'incroyable » audace des habitans : deux hommes s'embarquent sur une nacelle; un d'eux la » gouverne, et l'autre la vide à mesure qu'elle s'emplit. Long-temps ballottés » par les rapides, les remous et les courans contraires, ils se dirigent dans les » canaux les plus étroits, évitant les défilés des écueils; puis ils se précipitent » avec le fleuve tout entier, la tête en avant, guidant la nacelle dans sa chute, » aux yeux des spectateurs épouvantés; et pendant que vous pleurez leur sort » et que vous les croyez engloutis sous une si grande masse d'eau, vous voyez » naviguer l'esquif très-loin du lieu où il est tombé, comme si on l'eût lancé » jusque-là par une machine de guerre (1). » Dans une de ses épîtres, Sénèque dit encore que les gens d'une certaine peuplade, ne pouvant soutenir le bruit de la chute du Nil, transportèrent leur ville dans un autre lieu (2).

Il n'est pas douteux que le théâtre de cette description ne soit à Chellâl; mais Sénèque, pour la rendre plus frappante, n'a-t-il pas réuni des traits appartenant à différentes chutes du Nil? Que les hommes du pays donnassent un spectacle en traversant la dernière cataracte, c'est ce qui est très-croyable, et c'est ce que racontent Strabon et Aristide, qui ont voyagé sur les lieux; mais le bruit intolérable et la hauteur immense de la chute s'appliquent beaucoup mieux aux autres cataractes.

La description que fait Pline du cours du Nil à sa sortie de l'Éthiopie, s'applique également à la cataracte de Syène. « Le fleuve est embarrassé dans des » îles qui, semblables à autant d'aiguillons, irritent sa violence; ensuite, renfermé » entre des montagnes, il roule comme un torrent, et se porte, avec une rapidité » toujours croissante, vers un lieu d'Éthiopie appelé *Catadupes*, où se trouve la » dernière cataracte; et là, entre les rochers qui l'arrêtent, il se précipite plutôt » qu'il ne coule, avec un immense fracas (3). » Je ne parle point ici de Solin, qui a copié Pline presque textuellement (4) : il en est à-peu-près de même d'Ammien Marcellin (5), qui semble avoir abrégé Pline et Sénèque.

Tous les commentateurs ont admis, d'après ces divers auteurs, que le bruit de la dernière cataracte rendoit sourds ceux qui habitoient dans le voisinage. On ne concevroit pas une pareille exagération, si elle ne provenoit d'une méprise; ce sont les cataractes supérieures, ainsi qu'on le verra plus loin, qui produisent en effet un bruit effroyable.

Ptolémée a déterminé avec assez d'exactitude, par rapport à Syène, la position de la dernière cataracte, qu'il appelle *la petite;* il lui donne cinq minutes de moins de

(1) Senec. *Natural. Quæst.* lib. IV, cap. 2.
(2) Senec. *epist. 56.*
(3) Plin. *Hist. nat.* lib. V, cap. 9.
(4) Solin. *Polyhistor.* cap. 35.
(5) Amm. Marcell. *lib. XXII.*

latitude qu'à cette ville (1). On voit que le géographe, un peu mieux instruit que les historiens, distinguoit deux cataractes : Strabon avoit fait aussi cette distinction.

Au huitième livre de ses Éthiopiques, Héliodore place aussi les *petites* cataractes un peu au-dessous de Philæ : dans ce passage, qui est assez curieux, on voit que les Éthiopiens disputoient aux Égyptiens la ville de Philæ, par la raison que les cataractes du Nil faisoient, selon eux, la limite de l'Éthiopie. Héliodore désigne ces cataractes sous le nom de *catadupes*, et fait mention de prêtres qui séjournoient dans ce lieu.

Aristide est l'auteur qui s'est le plus étendu sur la cataracte : comme témoin oculaire, son récit ne manque pas d'intérêt, ainsi qu'on en va juger. Il raconte que, revenu de Philæ à Syène par terre, et désirant vivement connoître les cataractes ou catadupes, il demanda avec instance au commandant de la garnison de lui fournir un pilote et quelques soldats pour forcer les habitans de *l'île des cataractes* à lui faire voir tout ce que cet endroit renfermoit de curieux. Le gouverneur, étonné de sa hardiesse, lui représenta les difficultés d'une entreprise que lui-même n'avoit jamais osé tenter; mais, vaincu à la fin, il satisfit à sa prière. Aristide, du haut de l'île placée au milieu du fleuve, et d'où l'on embrasse, dit-il, les cataractes *situées à l'est*, aperçut des hommes du pays qui naviguoient au-dessus des rochers et se laissoient entraîner par le courant : lui-même ensuite monta sur une barque et se transporta par-tout, pénétrant dans tous les endroits où les bateliers avoient passé; enfin il suivit, sur *l'autre côté de l'île*, un bras navigable, et il arriva heureusement jusqu'à Éléphantine, placée à la fin des cataractes.

Plusieurs traits de ce récit conviennent parfaitement au local actuel, notamment cette île des cataractes, dont le nom est précisément conservé dans celui de *Geziret Chellâl;* la situation des cataractes vers la rive de l'est, et la branche navigable de la rive opposée, sont encore deux choses que l'on a pu remarquer dans le paragraphe précédent (2).

C'est après avoir exposé toutes ces circonstances, qu'Aristide reprend Hérodote pour avoir débité, sur la foi d'un prêtre, qu'entre Éléphantine et Syène étoient situées les sources du Nil, et qu'une partie des eaux couloit vers l'Éthiopie, l'autre vers l'Égypte. « Si Hérodote, dit-il, étoit jamais venu à Éléphantine, comme il le » prétend, il n'eût rien vu que le fleuve entre ces deux villes, toutes deux situées » sur ses bords; il n'y a aucune montagne entre Éléphantine et Syène, mais » plutôt ces villes sont situées entre les deux montagnes. » Comment se fait-il que le rhéteur, après cette sortie, rapporte qu'il y a en effet, dans ce même lieu, deux sources enfermées dans deux grands rochers qui sortent du milieu du lit, mais que ces sources sont récentes et ne fournissent qu'à la partie inférieure du cours du Nil! On lui assura que leur profondeur ne pouvoit se mesurer; ce qui le détourna, dit-il, d'en prendre la mesure. Que penser de sa critique, en le voyant attribuer à ces prétendues sources la largeur et la profondeur plus grandes que prend le Nil au-dessous d'Éléphantine! Plus loin, il dit que le fleuve, auprès de

(1) Ptolem. *Geogr.* l. IV, c. 5, p. 108, etc. 7, p. 112. (2) *Voyez* ci-dessus, *page 16.*

cette île, fait un bruit immense, et n'a pas moins de trente coudées de profondeur.

Lucain fait allusion à ces mêmes sources du Nil, en décrivant la cataracte de Philæ, et il fait mention, comme Sénèque (1), d'un rocher ou d'une île inaccessible, appelée *Abaton* par l'antiquité. Ce morceau n'est pas exempt d'exagération; mais le poëte est plus excusable que les prosateurs qui sont tombés dans le même défaut (2).

Un vers de Denys le Périégète, dans le poëme Grec de la *Description de l'univers*, a encore trait à cette même cataracte; c'est celui où il peint l'Égypte s'étendant du côté de l'est, *jusqu'à Syène, où sont des précipices nombreux et profonds* (3). Eustathe, qui a commenté ce poëte, regarde aussi ces précipices comme les cataractes. Le même Eustathe, dans le commentaire d'un autre vers, où il est question des montagnes des Blemmyens, nation que je considère comme les ancêtres des Barâbras, pense que ces montagnes sont les cataractes ou catadupes (4). Ce qui est singulier, c'est que ce critique compte parmi les sept villes de l'Heptapolis ou Heptanomide, *la grande et la petite cataracte* (5). Je citerai encore ici l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore Calliste, qui dit que le Nil, à son arrivée en Égypte, se précipite à travers des rochers très-élevés, avec un bruit immense (6).

Voilà tout ce que j'ai trouvé dans les auteurs anciens qui se rapportât sans équivoque à la dernière cataracte: je vais parcourir succinctement les descriptions des modernes.

Parmi les auteurs Arabes, el-Edriçy décrit la chute de Genâdil, plutôt que celle de Syène; Abou-l-fedâ en parle aussi, mais sans qu'on puisse assurer s'il avoit en vue l'une ou l'autre. On trouve dans el-Maqryzy plusieurs détails sur les cataractes; mais ils ne sont pas connus. Il est à regretter qu'on n'ait pas une traduction complète de cet auteur.

Le P. Sicard est le premier des voyageurs modernes qui ait donné une idée exacte de la chute du Nil aux limites de la Nubie, chute formée, dit-il, de plusieurs cataractes, dont chacune est un amas de rochers au travers desquels le Nil coule en forme de cascade. Il ajoute qu'il seroit téméraire d'y passer en barque (7); mais on peut douter s'il parle en témoin oculaire.

Il est étonnant que Norden, qui a fait une carte détaillée du cours du Nil de Philæ à Syène, n'y ait pas joint une description de la cataracte, et qu'il se borne à dire qu'elle forme différentes chutes d'eau. Il suppose quatre pieds de chute pendant

(1) *Natural. Quæst.* lib. IV, cap. 2. Les prêtres seuls pouvoient y mettre les pieds, selon Sénèque.

(2) *Rursus multifidas revocat piger alveus undas,*
Quâ dirimunt Arabum populis Ægyptia rura
Regni clausura Philæ.....
.....Quis te tam lenè fluentem
Moturum tantas violenti gurgitis iras,
Nile, putet! Sed cùm lapsus abruptâ vîarum
Accepere tuos, et præcipites cataractæ,
Ac nusquam vetitis ullas obsistere cautes
Indignaris aquis, spumâ tunc astra lacessis:
Cuncta fremunt undis pax multo murmure montis
Spumeus invictis canescit fluctibus amnis.
Hinc, Abaton *quam nostra vocat veneranda vetustas,*
Terra potens, primos sensit percussa tumultus,
Et scopuli, placuit fluvii quos dicere venas,
Quòd manifesta novi primùm dant signa tumoris.
Pharsal. *l.* X.

(3) Ἐλθόντος δ' μέχρι Ϛαθυκτήμονος Συήνης.
(Διονύσ. Οἰκουμ. Περιήγησ. v. 244. *Geogr. veter. script. Græc. minor.* t. IV, Oxon. 1697.)

(4) Voyez *ibid.* vers 220.

(5) Voyez *ibid.* vers 251.

(6) *Tom. I, l. IX, p. 724.* Paris, 1630.

(7) Mémoires des missions du Levant, *t. VII, p. 121.*

l'hiver, et dit qu'il y a deux passages près de Morâdah, le havre de la cataracte (1). R. Pococke décrit assez bien le local environnant; mais il compte trois chutes dans la largeur du fleuve, dont la moindre n'a pas plus de trois pieds. Je n'oserois assurer qu'il ait vu le site même de Chellâl (2).

Bruce fut étonné, comme l'avoit été Pococke, et comme je l'ai été moi-même, en voyant dans cet endroit des barques remonter le Nil. Sa description est assez fidèle, mais incomplète; il compte six *milles* anglois de distance entre la cataracte et Syène, et cette distance est trop grande de près de moitié : il relève d'ailleurs avec raison ce qu'on avoit dit du bruit excessif de la chute (3).

§. IV.

Des Cataractes supérieures.

L'OPINION qui a prévalu si long-temps sur la dernière cataracte, provenant de ce qu'on a confondu celle-ci avec les cataractes supérieures, j'ai cru qu'il étoit utile de faire ici le rapprochement des unes et des autres, pour mieux connoître la source de l'erreur. Je ferai d'abord, d'après Bruce, voyageur trop vanté et trop rabaissé peut-être, l'énumération des chutes qui précèdent celle de Syène. Celle qu'il appelle cataracte de *Goutto*, la première depuis la source du Nil, ou plutôt de *Bahr el-azrak* (4), est située près de *Kerr*, vers le onzième degré et demi de latitude, avant le lac de *Tzana* ou *Dembea* : la chute est d'environ seize pieds (5). Après cette chute, on trouve plusieurs cascades que ce voyageur ne compte pas pour des cataractes.

La seconde est celle d'*el-Assar*, placée, comme la première, avant le lac de *Tzana*. Elle prend son nom d'une rivière qui se jette dans le fleuve un peu au-dessous; sa hauteur est estimée à vingt pieds : la nappe d'eau est très-large, et présente un coup-d'œil magnifique (6).

La troisième est celle d'*Alata*, située au sortir du lac, la plus grande et la plus imposante que Bruce ait observée; elle a quarante pieds de hauteur : le P. Lobo avoit estimé celle-ci à cinquante pieds. C'est à un demi-mille au-dessous qu'on voit un pont sur le Nil, ayant une seule arche.

En traversant la grande chaîne de montagnes qui suit le parallèle du 11.e degré, et qui borne au nord le pays des Gongas, chaîne excessivement élevée, le *Bahr el-azrak* a trois autres chutes considérables (7) « voisines l'une de l'autre; mais il est impossible d'ajouter foi à la hauteur qu'on rapporte pour la première de ces cataractes, c'est-à-dire, deux cent quatre-vingts pieds. On sait que le saut du

(1) Voyage de Norden, *t. III, p. 27*; Paris, 1795.
(2) *Description of the East*, t. I, p. 121.
(3) Voyage de Bruce, *t. I, p. 169*; Paris, 1790.
(4) L'opinion la plus récente est que le *Bahr el-azrak*, ou rivière Bleue, n'est pas le Nil, mais bien le *Bahr el-abiad*, ou rivière Blanche, que l'on croit prendre sa source dans le pays de Donga, au 8.e degré de latitude nord, et douze degrés plus à l'ouest que les sources de la rivière Bleue. Bruce, comme on sait, en décrivant ces prétendues sources du Nil, n'a fait que répéter la description donnée par les missionnaires Portugais un siècle et demi auparavant.
(5) Voyage de Bruce, *t. III, p. 654*.
(6) *Ibid.* p. 642 et suiv.
(7) *Ibid.* p. 481 et suiv.

Niagara,

Niagara, qui, du côté des États-unis, a cent soixante pieds environ, et d'où il sort un nuage continuel qui s'aperçoit à une grande distance, présente un phénomène qui est unique sur le globe. D'ailleurs, à la manière dont Bruce décrit ces trois cataractes, il est aisé de deviner qu'il ne les a pas vues de ses propres yeux.

Il en est de même de la cataracte suivante, qui est beaucoup plus connue, et qui fait la septième, suivant ce voyageur; elle est située au-dessus d'Ibrim, et on l'appelle *Gianadel*, nom que plusieurs écrivent *Jan-Adel*, mais sans fondement: on croit qu'elle est dûe à une chaîne de montagnes qui va de l'est à l'ouest, vers le 22° 15′ de latitude. Enfin la dernière est celle que j'ai décrite.

El-Edriçy rapporte que les barques de Nubie sont forcées de s'arrêter à la montagne de Gianadel, et que de là les marchandises sont transportées à dos de chameau jusqu'à Syène, qui en est éloignée de douze stations. « En cet endroit, » dit-il, le côté qui regarde l'Égypte est escarpé, et le Nil se précipite à travers » des rochers aigus avec une impétuosité et une violence épouvantables (1). » Une station représente une journée de marche de chameau; la valeur moyenne des stations dans la Géographie d'el-Edriçy est de vingt-cinq mille pas: mais il paroît que la difficulté des chemins doit faire réduire cet espace de plus de moitié; car il n'y a guère que cent à cent vingt mille pas de Gianadel à Syène.

Selon Abou-l-fedâ, « les deux chaînes de montagnes qui enferment la haute » Égypte, partent de Genâdil: au-dessus d'Asouân, il y a une montagne d'où le » Nil coule et forme une cataracte à travers des rochers aigus et élevés, où les » barques ne peuvent passer; c'est-là la limite de la navigation des Nubiens, du » côté du nord, et des Égyptiens, du côté du midi (2). » Michaëlis pense que *Genâdil* (3) est un nom propre également donné à la chute de Syène et à celle qui est au-dessus: j'ignore sur quoi il appuie son opinion; mais, si elle étoit fondée, elle contribueroit à expliquer comment l'on a confondu l'une et l'autre cataracte (4).

Les géographes Strabon et Ptolémée, ainsi qu'Héliodore, Eustathe et d'autres anciens, distinguoient seulement deux cataractes, la *grande* et la *petite*, quoiqu'ils sussent vaguement qu'il y en avoit davantage; et leurs descriptions s'appliquent toujours à celles de Genâdil et de Syène. Pomponius Mela cite un lac immense d'où le Nil se précipite avec impétuosité; mais il ne le nomme qu'après avoir parlé de l'île de Meroé, et de la jonction de l'Astapus avec l'Astaboras (5): aujourd'hui l'on ne connoît aucun lac dans un lieu semblable. Il est bien à présumer que la description de Mela est renversée, c'est-à-dire, que ce lac seroit celui de Dembea, et que la chute devroit s'entendre de la grande cataracte d'Alata.

(1) *Geogr. Nub.* Paris, 1619; *p. 17.*

(2) Abulf. *Descr. Ægypt.* Gotting. 1776; *p. 1.*

(3) Ce mot est écrit dans Abou-l-fedâ, جنادل

(4) Il résulte des recherches que M. Raige a bien voulu faire à ma prière sur le nom de *Genâdil*, que l'on ne peut s'en tenir au sens de جَنَادِل, pluriel de جَنْدَل, qui signifie *pierre*, suivant Golius, et dont la racine veut dire *renverser*; il préfère le sens de *Genâ-dil*, dont le premier mot signifie en arabe, *élevé* (*), et à la racine, *tomber*, *se précipiter*; le second mot est persan, et désigne métaphoriquement une qualité excessive.

(5) Pomp. Mela, *de situ orbis*; Lugd. Batav. 1646, *p. 27.*

(*) Littéralement, *gibbosum.*

Ptolémée place la grande cataracte près de *Pselcis* à 22° 30′ de latitude; ce qui est, à quinze minutes près, la même que celle de Genâdil : ainsi il n'y a presque pas de doute sur cette position, vu l'éloignement bien plus grand des autres cataractes. Mais Strabon est celui qui donne l'indication la plus précise, en comptant douze cents stades entre la grande et la petite (1); car ces douze cents stades font quarante-trois lieues sur le pied de sept cents au degré, évaluation ordinaire de Strabon.

Aristide rapporte qu'en conversant avec un Éthiopien, à l'aide d'un interprète, il apprit qu'il y avoit quatre ou même six mois de navigation depuis Syène jusqu'à Meroé, à cause de la grande quantité des cataractes, dont le nombre s'élevoit à environ trente-six au-dessus de *Pselcis*. Quelqu'exagéré que soit le récit d'Aristide, on y trouve une circonstance dont la vérité est frappante : c'est qu'au-delà de Meroé le cours du fleuve est double; qu'une des deux branches a ses eaux couleur de *terre*, et l'autre, couleur du *ciel* (2) : or c'est précisément ce qui caractérise le *Bahr el-abiad* et le *Bahr el-azrak* d'aujourd'hui, autrement *la rivière Blanche* et *la rivière Bleue;* c'est aussi ce qui a fait reconnoître le véritable Nil dans ces derniers temps, et l'on voit que les noms actuels du pays se trouvent conformes à cette distinction.

Je n'ai pas encore parlé de Philostrate, auteur qui nous a transmis des détails intéressans sur l'Éthiopie et sur le Nil, dans sa Vie du fameux Apollonius de Tyane; j'y ai trouvé une description des cataractes supérieures, que je vais rapporter en peu de mots. Il représente Apollonius voyageant avec ses compagnons, tantôt par terre, tantôt sur le fleuve, et visitant tous les lieux avec la plus grande curiosité. Après avoir quitté le pays des gymnosophistes, Apollonius et les siens se dirigèrent vers les montagnes ou catadupes, en remontant le Nil *du côté gauche.* « Les catadupes, dit Philostrate, sont des montagnes escarpées d'où le Nil des- » cend, en arrachant la terre qui forme le limon d'Égypte: le bruit du Nil, dans » sa chute, est épouvantable; aussi plusieurs ont perdu l'ouïe pour s'être avancés » trop près. En approchant, ils commencèrent à entendre un bruit semblable à » celui du tonnerre qui gronde; alors Timasion leur dit : *Nous voici près de la* » *cataracte qui est la dernière pour ceux qui descendent le Nil, et la première pour* » *ceux qui le remontent* (3). Après avoir marché dix stades, ils virent le fleuve tom- » bant de la montagne, ayant la grandeur du Marsyas et du Méandre à leur » jonction. A quinze stades de là, ils entendirent le bruit d'une cataracte deux » fois plus considérable et plus haute, et insupportable à l'ouïe, tellement que les » compagnons d'Apollonius ne voulurent pas avancer plus loin; mais celui-ci, » accompagné d'un gymnosophiste et de Timasion, se rendit à la cataracte. De » retour, il raconta aux siens que c'étoit là qu'étoient les sources du Nil, parois- » sant suspendues à une hauteur prodigieuse (4), que la rive étoit comme une » carrière immense où l'eau se précipitoit toute blanche d'écume avec un fracas

(1) Strab. *Geograph.* lib. XVII, pag. 786.

(2) Æl. Arist. *in Ægyptio*, ex edit. S. Jebb, Oxon. 1722, *p. 346.*

(3) Il paroît que Philostrate ne compte pas ici les cataractes de Genâdil et de Syène.

(4) Il y a dans le texte *huit stades.*

» effroyable, et qu'enfin le chemin de ces sources étoit excessivement roide et » escarpé, au-delà de tout ce qu'on peut imaginer (1). »

Il paroît évident, par cette description, qu'Apollonius voyageoit sur la rivière Bleue, et non sur la rivière Blanche, et qu'il étoit arrivé aux plus hautes montagnes que le Nil traverse sous le parallèle du 11.^e^ degré : c'est là que nous avons vu qu'il y avoit trois cataractes plus considérables que toutes celles du fleuve. Parmi les modernes, aucun Européen n'est encore parvenu dans ces lieux impraticables, et l'on sait que les anciens ont beaucoup mieux connu que nous l'intérieur de l'Afrique. Je passe sous silence la description des peuples qui habitent ce pays, et je ferai seulement remarquer dans ce passage, que Philostrate paroîtroit favorable à ceux qui ont regardé la rivière Bleue comme *le Nil des anciens*. On pourroit en dire autant du passage de Pomponius Mela que j'ai rapporté plus haut, et aussi d'un autre passage d'Æthicus : ce dernier, dans sa Cosmographie, dit que le Nil, à sa source, forme un grand lac de 154 *milles* de tour, et qu'en sortant de ce lac il arrive aux anciennes cataractes *(ad cataractas veteriores)*, après avoir parcouru 454 *milles* (2), c'est-à-dire, 300 *milles* depuis le lac. Or le lac de Dembea est en effet de cette grandeur, et le cours du fleuve a aussi 300 *milles* depuis le lac jusqu'aux cataractes situées sous le 11.^e^ degré ; mais cela ne prouveroit pas que la branche *principale* du Nil fût celle-là, comme l'ont imaginé les Jésuites Portugais, et Bruce après eux. Je n'ajouterai plus qu'une remarque, c'est qu'il paroît que Bruce, qui ne pouvoit parcourir pied à pied une aussi grande étendue de pays que celle qu'il a décrite, avoit du moins recueilli des renseignemens assez exacts, et qu'il ne s'en est pas tenu à copier uniquement les relations des Jésuites Portugais, comme on l'en a accusé un peu injustement.

La description qu'il fait de la cataracte d'Alata, donne l'idée d'un spectacle si magnifique et d'un effet si grand, qu'il ne sauroit, dit-il, s'effacer de la mémoire. Le bruit de la chute est tel, qu'il plonge dans un état de stupeur et de vertige, et que le spectateur n'a plus ses facultés pour observer le phenomène avec attention. La nappe d'eau qui se précipite a un pied d'épaisseur, et plus d'un *demi-mille* de large ; elle s'élance d'environ quarante pieds dans un vaste bassin, d'où le fleuve rejaillit avec fureur, et répand en diverses directions des flots tout bouillonnans et pleins d'écume (3). L'eau en tombant forme un arc, sous lequel, suivant Bruce, il est impossible qu'on se place (quoi qu'en ait dit le P. Lobo), parce que l'épouvantable fracas de la chute mettroit en danger de perdre l'ouïe ; un brouillard épais, ajoute-t-il, s'élève continuellement au-dessus de la cataracte. Ce tableau paroîtroit convenir en quelques points à la description de Philostrate ; mais, dans cette dernière, il n'est pas question du lac au sortir duquel se trouve la chute d'Alata, et l'on voit, au contraire, des circonstances qui se rapportent bien aux cataractes de la grande chaîne de Fazuclo ou du 11.^e^ degré.

(1) Philostr. *Oper.* Paris, 1608 ; *p. 299 et seq.*
(2) Æthic. *Cosmogr.* Lugd. Batav. 1646 ; *p. 491.*
(3) La hauteur de cette chute surpasse de dix à douze pieds celle de l'Orénoque à Maypurès, mesurée par M. de Humboldt.

La seule conséquence que je tirerai de ces relations anciennes et modernes, c'est qu'il y avoit et qu'il y a encore cinq ou six cataractes où la chute est très-haute et le bruit considérable; savoir, celle d'el-Assar, celle d'Alata, celles de Fazuclo, et celle de Genâdil, et que si l'on a prétendu que le bruit de la dernière cataracte frappoit de surdité les habitans du voisinage, il ne faut pas moins l'attribuer à l'existence des cataractes supérieures avec lesquelles on l'a confondue, qu'à un ancien état du lit du fleuve, supposé très-différent de ce qu'il est aujourd'hui.

TABLE.

SECTION I.re *De Syène et de ses environs*..... page 1.
§. I.er *De la position géographique de Syène*..... ibid.
§. II. *De la ville ancienne et de la ville moderne*..... 4.
§. III. *Du temple Égyptien et des autres antiquités de Syène*..... 7.
§. IV. *Des environs de Syène*..... 9.
SECTION II. *Des Cataractes*..... 13.
§. I.er *Observations générales*..... ibid.
§. II. *Description de la dernière cataracte et du chemin qui y conduit*..... 14.
§. III. *Relations des auteurs sur la dernière cataracte*..... 18.
§. IV. *Des cataractes supérieures*..... 24.

DESCRIPTION

DE L'ÎLE D'ÉLÉPHANTINE,

PAR E. JOMARD.

CHAPITRE III.

§. I.er

Description générale de l'Île.

LA position d'Éléphantine au milieu du Nil et sur les confins de la Nubie suffiroit pour faire distinguer cette ville ancienne parmi les différens lieux de l'Égypte, quand elle ne seroit pas remarquable par ses antiquités et par le rang qu'elle occupe dans l'histoire du pays. La verdure et la fraîcheur de ses campagnes contrastent si agréablement avec le sol aride qui l'entoure, qu'on l'a surnommée *l'Ile fleurie* et le *Jardin du tropique*. Le voyageur dont la curiosité est fatiguée, épuisée par des marches pénibles, et par le nombre même des monumens et des tableaux de tous les genres qu'il a vus depuis Philæ, aborde avec un sentiment de joie dans cette île, qui se montre à lui tout d'un coup comme un lieu enchanté, au milieu de ces pics noirâtres et de ces sables étincelans qui occupent et remplissent l'horizon. Ce n'est pas que ce territoire soit d'une plus riche culture que le reste de l'Égypte; il tire tout son prix du site affreux et désert qui l'environne. Des mûriers, des acacias, des napecas, sont, avec le doûm et le dattier, les seuls arbres d'Éléphantine: les uns servent de haies et de limites aux jardins, les autres sont répandus en petits bois dans les champs; d'autres forment une avenue irrégulière du côté du nord. Quand on parcourt les sentiers de cette île, on a l'oreille continuellement frappée par le bruit des nombreuses roues à pots qui servent encore, comme au temps de Strabon (1), à l'irrigation de la campagne, et qui entretiennent une fécondité inépuisable. Rien dans cette île n'est resté inculte que le rocher: chaque portion de limon que le Nil dépose, est mise à profit d'année en année, et l'on y sème aussitôt des légumes, jusqu'à ce que l'attérissement prenne assez d'espace pour recevoir la charrue. C'est ainsi que l'île presque toute entière s'est formée peu-à-peu par les alluvions du fleuve; le rocher qui la borne au midi, a servi de noyau à ces alluvions.

(1) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 819.

On se promène, on se repose avec délices à l'ombre de ces arbres toujours verts; l'air pur et frais qu'on y respire cause une sensation inexprimable, dont le charme ne peut bien être senti que par ceux qui ont approché du tropique. C'est la douce impression de cette température moins brûlante, c'est l'opposition des prés et des rochers, des champs et du désert, de la verdure et du sable, des jardins et du site le plus sauvage, en un mot le contraste de la nature et de l'art, qui donnent à ce canton une physionomie distincte et tout-à-fait différente de l'aspect trop monotone de tous les autres points de l'Égypte. Enfin, au milieu de tous ces tableaux si variés, si pittoresques, le voyageur jouit encore du spectacle de plusieurs antiques monumens qui sont restés debout; foibles mais précieux vestiges de l'ancienne puissance d'Éléphantine. Telle est la première terre cultivée de l'Égypte, et telle est l'entrée du Nil dans ce pays lorsqu'il a franchi la chaîne de granit qui le traverse, et les innombrables écueils de la dernière cataracte (1).

Ce point étoit, dans l'antiquité, la clef de l'Égypte, du côté du midi. Sous le règne de Psammitichus, dit Hérodote, il y avoit garnison à Éléphantine contre les Éthiopiens, à Daphnes de Péluse contre les Syriens et les Arabes, à Marea contre la Libye. Du temps de cet historien, les Perses entretenoient aussi une garnison à Éléphantine (2). Selon Strabon, il s'y trouvoit une cohorte Romaine (3). Pomponius Mela compte Éléphantine parmi les plus célèbres villes d'Égypte : *Earum clarissimæ procul à mari, Saïs, Memphis, Syene, Bubastis, Elephantis et Thebæ.* En parlant des voyages du grand Germanicus, Tacite appelle cette ville une des anciennes barrières de l'empire Romain : *Exin ventum Elephantinen ac Syenen, claustra olim Romani imperii* (4). Enfin il y avoit encore, au temps du Bas-Empire, une cohorte stationnée à Éléphantine (5). Mais l'importance d'un poste militaire, ou, si l'on veut, d'une ville frontière, est encore loin de répondre à l'idée qu'on peut se faire d'Éléphantine, quand on sait qu'elle a possédé des rois particuliers. Cette question mérite d'être examinée à part : les recherches qu'elle exige m'arrêteroient ici trop long-temps (6).

A la ville que contenoit l'île d'Éléphantine, suivant Strabon (7), et qui étoit située vers le midi, a succédé un petit village. Ce hameau occupe le pied d'une élévation formée par le rocher de granit et par les décombres des anciennes habitations : il est habité par des Barâbras ou Nubiens, et très-peuplé pour son étendue. On trouve plus au nord un autre village plus considérable, occupé, comme le premier, par des Barâbras. Ces villages n'ont pas de nom particulier, et l'île même n'est plus désignée que par celui de Syène, qui est en face; on l'appelle *Geziret Asouân*, ou *l'île de Syène :* je n'ai pas entendu de la bouche des habitans le nom d'*el-Sag*, rapporté par des voyageurs.

(1) *Atque Elephantina sub ipsis ferè cataractis jacet.* (Ælius Aristides, *in Ægyptio*, version de l'édition d'Oxford, 1722, p. 343.)

Selon le sentiment des Grecs, rapporté par Hérodote *(liv. XI, ch. 17)*, l'Égypte commençoit à la cataracte et à la ville d'Éléphantine.

(2) Herod. *Histor.* lib. II, cap. 30.
(3) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 820.
(4) Tac. *Annal.* lib. II.
(5) *Notitia utraque dignit. imperii*, p. 90.
(6) *Voyez* ci-dessous, *ſ. VI.*
(7) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 817.

La forme de l'île est alongée; sa longueur, du sud-ouest au nord-est, est de mille quatre cents mètres (1), et sa plus grande largeur de quatre cents mètres (2). Environnée d'écueils presque de toutes parts, elle laisse à peine au fleuve un passage navigable : le bras qui la sépare de Syène, est large d'environ cent cinquante mètres (3), à l'endroit où on le traverse ordinairement quand on veut passer du continent dans l'île; la moindre largeur de ce bras est de quatre-vingt-douze mètres, c'est-à-dire, précisément un demi-stade, distance de Syène à Éléphantine, suivant Strabon (4). En venant de Syène, on aborde à une petite anse, au pied d'un ancien quai ou mur de revêtement qui a été bâti entre les pointes saillantes du rocher pour défendre l'île contre les hautes eaux. Ce quai assez élevé est construit avec soin et d'une manière particulière, dont je rendrai compte ailleurs; il se remarque d'assez loin par sa couleur blanche, et par son élévation, sur-tout dans les basses eaux (5).

La butte de décombres formée par les débris de l'ancienne ville a sept ou huit cents mètres de tour (6); c'est comme un plateau élevé qui domine tout le reste, et qui a pour noyau, comme je l'ai dit, un ancien îlot de granit, où les atterissemens se sont formés depuis un temps immémorial : du rivage de Syène, on le voit se détacher en brun sur le rideau élevé de la chaîne Libyque, toute recouverte de sables blanchâtres, et percée çà et là par des aiguilles noires de granit.

Cette butte est toute couverte d'assez belles cornalines et d'agates, qui n'ont pu être apportées là en aussi grand nombre : il faut croire que leur gisement est dans le granit même (7). Les Barâbras qui habitent cette île, hommes, femmes et enfans, s'occupent à ramasser ces cornalines, et viennent les offrir aux étrangers avec des médailles, des lampes antiques et des amulettes, qu'ils trouvent en grand nombre en fouillant les ruines. Le caractère de ces bonnes gens a une teinte de franchise et de gaieté qui plaît et qui attache; nous avons éprouvé chez eux un accueil, une prévenance qu'on ne trouveroit pas ailleurs en Égypte.

Ce qui attire le plus la vue quand on parcourt cette butte, ce sont deux grands massifs placés sur la sommité de l'éminence; lorsqu'on approche, on les reconnoît pour les montans d'une porte de granit taillée avec beaucoup de soin, et couverte de sculptures Égyptiennes (8). En allant au fleuve, et vers le cap que forme l'île au midi, on voit une grande quantité de sarcophages creusés dans le roc et dignes d'attention, comme les seules tombes de cette espèce qui se trouvent en Égypte. Peut-être ces excavations sont-elles le reste des anciens travaux faits dans cette île pour l'exploitation du granit. C'est d'Éléphantine, suivant Hérodote, qu'on tira ce fameux monolithe de Saïs, qui avoit vingt-une coudées de longueur, et dont le transport exigea trois ans et deux mille bateliers (9). La

(1) Sept cents toises environ.
(2) Deux cents toises environ.
(3) Soixante-quinze toises environ.
(4) Quarante-sept toises environ. Strab. *l. XVII, p. 817.*
(5) Voyez *pl. 30, fig. 4*, au point 3. Voyez aussi *pl. 32, fig. 1 et 2.*
(6) Trois cent cinquante à quatre cents toises.
(7) J'en ai trouvé une qui porte des empreintes naturelles en forme de croix.
(8) Voyez *pl. 30, fig. 4*, au point 2, et *pl. 32, fig. 1*, au point 3.
(9) Herod. *Histor.* lib. II, cap. 175.

position d'une carrière sur le bord du fleuve étoit bien propre à favoriser l'exploitation et le transport des blocs les plus considérables.

On trouve, en descendant du plateau, un temple peu étendu, composé d'une salle et d'une galerie, mais fort bien conservé : je l'appellerai *le temple du sud.* Plus loin encore, en allant vers le Nil, sont des amas de constructions ruinées, avec beaucoup de blocs de granit, une statue de même matière et assez fruste, enfin des substructions nombreuses conduisant à un escalier qui descend au fleuve. En marchant vers le nord, et auprès du second village, on arrive à un temple ruiné, que je nommerai *le temple du nord.* Enfin, à l'extrémité nord-est de l'île, en avant de la pointe sablonneuse qui la termine, on trouve une grande construction qui est recouverte par les hautes eaux; c'est un mur formé de deux rangées de pierres, qui servoit sans doute à garantir Éléphantine contre les inondations du fleuve.

Tel est l'aperçu général des antiquités qui frappent la vue du voyageur, quand il parcourt rapidement l'île d'Éléphantine (1). Je vais maintenant parler plus en détail de celles qui méritent une description particulière.

§. II.

Du Temple du Sud.

L'EMPLACEMENT du temple du sud est à mi-côte de la colline formée par les débris de l'ancienne ville, et par le rocher de granit qui lui servoit de sol : les décombres sont tellement accumulés autour de lui, du côté du sud, qu'on le croiroit d'abord totalement enfoui; mais, en approchant, on trouve au contraire qu'il l'est très-peu, sur-tout du côté du nord : le soubassement élevé sur lequel il repose, a encore deux mètres un quart environ hors de terre (2); ainsi la vue peut l'embrasser à-peu-près tout entier, et jouir de ses proportions simples, mais élégantes.

Sur le sol environnant, on trouve un grand nombre de blocs de granit, qui paroissent les restes d'un édifice bâti de pareille matière, peut-être d'une porte qui étoit en avant du temple, semblable à celle qui est au sommet de la butte. C'est parmi ces blocs que l'on trouve une statue monolithe en granit (3), de deux mètres trois quarts de proportion (4) et d'un travail peu fini : elle est assise, les bras croisés, tenant une crosse à droite et un fléau à gauche. Je n'ai pu découvrir les inscriptions Grecques dont parlent le P. Sicard, Norden et Pococke. Le premier dit qu'il a vu une inscription sur un marbre noir, dans les ruines du temple de Cnuphis : le second parle d'un piédestal ou mur en grandes pierres blanches, situé auprès du temple et couvert d'inscriptions : enfin Pococke a rapporté une grande inscription qu'il dit avoir recueillie sur une muraille, à l'extérieur du temple d'Éléphantine ; mais elle est si mal conservée, ou si mal copiée, qu'il

(1) Consultez la planche 31 pour étudier en détail soit l'île soit les environs d'Éléphantine. *Voyez* la note (1), *page 12* du chapitre II.

(2) Plus de sept pieds.

(3) Voyez *pl. 34*, au point 2.

(4) Huit pieds et demi environ.

est difficile de la déchiffrer, même partiellement (1). Il y est question des habitans d'Éléphantine et de Syène, et de l'empereur Dioclétien; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler plus au long.

L'axe du temple fait un angle de $72^{\circ}\frac{1}{2}$ à l'est avec le méridien magnétique. Sa longueur, sans l'escalier extérieur, est de douze mètres environ (2), et sa largeur de neuf mètres et demi (3); sa hauteur est de six mètres et demi (4), telle que je l'ai mesurée au-dessus du sol le moins enfoui: la salle intérieure a six mètres et demi (5) de long; elle est de moitié moins large. Ces dimensions font du temple d'Éléphantine un des moins grands qu'il y ait en Égypte. Les pierres dont il est bâti sont de grès ordinaire; elles sont généralement de trois quarts de mètre (6) d'épaisseur. Il y en a de plus épaisses, telles que celles qu'on voit au stylobate, dont une seule pierre forme la hauteur.

L'intérieur du temple n'est pas encombré; ce qu'il doit à l'élévation de son soubassement. On marche en effet sur l'ancien sol lui-même, soit dans la galerie, soit dans la salle intérieure, tandis que par-tout ailleurs on trouve toujours un lit de poussière plus ou moins épais; mais il y a, sur la plate-forme, des décombres amassés dont il est difficile de deviner l'origine, à moins de les attribuer à quelques masures modernes qu'on auroit bâties sur le temple.

J'ai déjà remarqué que cet édifice étoit bien conservé; il n'y a que deux piliers qui soient abattus, ainsi que la portion correspondante de l'entablement. Ce qui a souffert le plus de dégradations, c'est l'escalier qui menoit au parvis: on ne voit plus que les cinq à six marches supérieures; tout le reste est démoli ou caché sous une multitude de débris; les dés de l'escalier sont ruinés également: mais il n'est pas douteux qu'il ne fût primitivement tel qu'on l'a figuré dans la gravure (7). Au dedans, on n'aperçoit presque aucune trace de destruction; les angles des murs sont encore entiers; les sculptures ne sont que très-peu endommagées, sur-tout dans le côté de la salle qui regarde le nord. Cependant la couleur sombre de toutes les murailles annonce une grande vétusté; il y a peu de monumens Égyptiens où le ton de la pierre soit plus rembruni.

Une construction plus récente que l'on a ajoutée à la partie postérieure du temple, et qui en a imposé aux voyageurs (8), fait encore ressortir cette ancienneté de l'édifice; la couleur en est moins foncée, comme les pierres en sont aussi moins considérables. Quoique faite avec assez de soin, cette construction laisse apercevoir qu'elle n'est pas Égyptienne. Les assises sont régulières, mais d'une plus petite dimension. L'appareil est soigné: mais les colonnes sont engagées dans toute leur hauteur; ce qui jamais ne s'est rencontré dans les monumens Égyptiens. La pièce qu'enferme cette construction, s'adapte fort bien à la grande salle, dont on n'a fait que prolonger les murailles jusqu'au dehors du temple: mais cette

(1) *Description of the East*, vol. I.er, page 278.
(2) Trente-sept pieds environ.
(3) Vingt-neuf pieds.
(4) Dix-neuf à vingt pieds.
(5) Environ vingt pieds.
(6) Près de deux pieds et demi.
(7) Voyez *pl. 35 et 36.* On n'est cependant pas certain si le dé étoit de la hauteur totale du soubassement, ou bien divisé en plusieurs parties; peut-être aussi les marches étoient-elles moins larges qu'on ne les a représentées.
(8) Voyez *pl. 35, fig. 1 et 3*, au point a.

nouvelle salle interrompt la galerie continue qui environnoit l'ancienne; et dans les temples de cette espèce, comme dans tous les autres, jamais la galerie n'est pas rompue. Enfin l'on n'y voit aucune espèce de sculpture, soit en dedans, soit en dehors. Il est donc certain que cet ouvrage est postérieur au temple Égyptien : mais le soin qu'il y a dans l'appareil, ne permet pas de l'attribuer aux Chrétiens ni aux Arabes, et je suis porté à le regarder comme l'ouvrage des Romains.

Une particularité que présente la salle antique, c'est l'évasement des portes; je ne connois pas un seul autre exemple d'embrasure oblique dans les portes des monumens Égyptiens. Les gonds qui servoient à faire rouler les deux portes du temple ont disparu, ainsi que les portes elles-mêmes; mais on voit encore les trous dans lesquels ces gonds étoient placés.

La disposition de ce petit édifice est un modèle de simplicité et de pureté, comme le lecteur peut en juger par le plan qu'il a sous les yeux (1). On ne peut s'empêcher d'y reconnoître le type des premiers temples Grecs. Cette disposition est conforme à celle qu'on appeloit *périptère* chez les anciens : Vitruve donne ce nom à un temple carré ou rectangulaire, environné de colonnes, formant tout autour une galerie continue. En Égypte, on trouve plusieurs édifices qui ont cette même disposition: mais ce qui distingue les temples d'Éléphantine, c'est que la galerie a des piliers carrés sur les deux côtés longs, et des colonnes sur les deux autres; les deux parties latérales ont sept piliers chacune; les façades antérieure et postérieure ont deux piliers aux angles, et deux colonnes au milieu; l'entre-colonnement des façades est plus large que celui des côtés.

Si l'on jette la vue sur l'élévation (2) composée de lignes si simples, et en apparence sans art, l'œil est satisfait de l'harmonie qui règne entre les membres d'architecture. Cet effet tient sur-tout à ces lignes continues que présentent la corniche et le cordon, et que répètent le stylobate et le soubassement. Quand on est habitué à l'architecture des Grecs, ainsi qu'aux règles établies pour les entre-colonnemens, pour les hauteurs des colonnes et celles des entablemens, on a peine à supporter la vue d'un édifice autrement ordonné; néanmoins le temple d'Éléphantine, qui en diffère entièrement, a dans son ensemble quelque chose qui plaît et qui arrête l'attention. La distance des piliers et celle des colonnes sont égales à plus de trois fois leur largeur; ce qui semble donner plus d'air et de légèreté à la galerie, si basse d'ailleurs pour le diamètre des colonnes. La colonne entière n'a pas de haut cinq fois son diamètre supérieur, lequel est le même que la largeur des pilastres.

Le fût seul est égal à six fois le demi-diamètre ou module, pris à la hauteur du stylobate.

Le chapiteau le contient deux fois, le dé avec l'architrave deux fois, et la corniche, compris le cordon, aussi deux fois.

Par conséquent, la colonne, non compris le dé, contient huit de ces modules; et l'ordre entier, douze.

L'entre-colonnement du milieu en contient six.

(1) Voyez *pl. 35, fig. 1.*

(2) Voyez *pl. 35, fig. 2.*

La largeur totale du temple comprend vingt-quatre fois ce même module, et l'intérieur de la salle le renferme neuf fois sur un côté et dix-huit sur l'autre.

Cette symétrie variée, cet emploi d'un même module pour les distances, les hauteurs et toutes les proportions des membres d'architecture, sont, à n'en pas douter, la cause de l'heureux effet que produit la vue de l'édifice; effet dont, au premier abord, on ne se rend pas compte. Il n'est donc plus douteux que l'art de la disposition des plans et la science des proportions n'aient été portés fort loin en Égypte. Cependant ces combinaisons délicates ne ressemblent en rien à celles que nous offrent les édifices Grecs et Romains, si ce n'est par l'esprit qui les a conçues: il faut donc convenir aussi qu'en architecture il y a plus d'une route, et que l'art n'a pas un type absolu et unique, ainsi que l'ont pensé plusieurs écrivains très-recommandables. Mais cet exemple offert par un petit monument seroit de peu de poids, s'il n'étoit confirmé par beaucoup d'autres édifices, tels sur-tout que le grand temple d'Edfoû (1).

Un des caractères propres au temple d'Éléphantine, c'est qu'il n'a pas de lignes inclinées, comme tous les autres monumens Égyptiens; les faces des pilastres, des soubassemens, de toutes les murailles, sont verticales. C'est le seul aussi où le plafond de la galerie pose immédiatement sur la corniche. Enfin c'est le seul qui ait, outre le stylobate, un soubassement si élevé, et un escalier extérieur d'un aussi grand nombre de marches.

La hauteur du soubassement donnoit lieu à des caveaux ou salles inférieures. J'ai trouvé effectivement un très-long couloir placé sous la galerie du nord; ce qui en suppose deux autres. On ne peut entrer aujourd'hui bien avant dans cette galerie souterraine (2), à cause des décombres qui l'embarrassent: j'ignore par où l'on y pénétroit quand le temple étoit dans son entier; car on n'aperçoit aucune trace d'escalier, aucune ouverture au plancher, dans la salle ni dans la galerie. Ces souterrains communiquoient sans doute à d'autres substructions voisines, dont j'ai déjà dit un mot, et qui s'étendent jusqu'au Nil. Il eût été à desirer de pouvoir faire des fouilles pour reconnoître la direction et peut-être l'objet de toutes ces communications secrètes.

La décoration du temple a la même simplicité, la même unité, que les lignes du plan et de l'élévation. La corniche ordinaire en gorge, et le tore ou cordon, règnent tout autour; au-dessous, l'architrave est ornée d'une frise d'hiéroglyphes sur les deux façades. Au centre de cette frise est un globe ailé entouré de serpens; les extrémités des ailes sont précisément à-plomb des axes des colonnes: il y a dans les pennes une disposition particulière que l'on peut étudier dans la gravure (3). Les hiéroglyphes se répètent symétriquement à droite et à gauche du disque ailé, et sont tournés vers lui; il en est de même des inscriptions hiéroglyphiques du stylobate: cette disposition, qui a été remarquée dans beaucoup de frises (4), nous apprend que les architectes Égyptiens faisoient servir à la décoration les signes

(1) *Voyez* la Description des antiquités d'Edfoû, *chap. V.*

(2) Cette galerie aura donné lieu à Pococke de parler d'un mur d'enceinte séparé du temple par un espace très-étroit.

(3) Voyez *pl. 35, fig. 2 et 3.*

(4) Voyez *pl. 43, fig. 2, &c.*

mêmes du langage, et doit faire penser que les hiéroglyphes pouvoient s'écrire et se lire indistinctement de gauche à droite et de droite à gauche.

Les piliers sont tous décorés de deux figures debout et de plusieurs colonnes d'hiéroglyphes; un grand vautour, les ailes déployées, occupe le sommet. Avant de parler des autres sculptures du temple, il faut nous arrêter à l'examen des colonnes, lesquelles sont d'une espèce employée rarement : on en voit à Selseleh, à Thèbes, à Achmouneyn et dans la basse Égypte. Cet ordre de colonnes se distingue des autres, et par la hauteur du fût, et par sa forme inférieure, et par la nature du chapiteau, sur-tout par les côtes ou cannelures qui les recouvrent. Celles d'Éléphantine sont coniques, à partir du tiers inférieur de la colonne, et enveloppées de huit tiges presque demi-circulaires, liées au sommet par cinq bandes étroites ou rubans (1). L'origine de ces côtes est au même niveau que le dessus du stylobate, c'est-à-dire, à-peu-près au tiers de la colonne. Le bas de celle-ci, engagé à moitié dans le stylobate qui vient profiler devant l'axe, est orné de feuilles aiguës et alongées, semblables aux folioles du calice du lotus azuré (2). Enfin sa partie inférieure se recourbe légèrement; et cette diminution contribue, avec la forme conique de la partie supérieure, à produire un renflement vers le tiers de la hauteur (3). La base est très-simple de profil, peu élevée, fort large, et inclinée en dessus.

Le chapiteau est renflé par le bas, et représente assez bien, pour le galbe, un bouton de lotus qui seroit tronqué. Il est divisé en huit côtes, comme le fût; mais elles sont anguleuses, au lieu d'être circulaires (4). A sa base sont huit corps arrondis, placés entre les côtes, et garnis de filets : ces filets se revoient entre les côtes du fût au-dessous des liens, tellement que les corps arrondis pourroient être regardés comme les extrémités de ces mêmes liens. Ce qui ne seroit ici qu'une simple conjecture, est mis hors de doute par plusieurs colonnes que j'ai vues dans les grottes de l'Heptanomide : j'en parlerai en détail dans la Description générale des grottes Égyptiennes, où l'on verra quelle en est l'origine très-probable. Ici je me bornerai à remarquer que les côtes du chapiteau d'Éléphantine peuvent représenter des tiges de roseaux, qui, serrées fortement par des liens, se seroient ployées angulairement, comme c'est le propre de ces plantes; à moins qu'on ne préfère y voir l'imitation des tiges anguleuses du papyrus.

Les colonnes d'Éléphantine sont, comme toutes les autres, surmontées d'un dé carré, à-peu-près égal en hauteur au tiers du chapiteau; il est orné d'hiéroglyphes qui sont symétriquement pareils, et en sens inverse sur les deux colonnes, comme je l'ai fait remarquer dans la frise et le stylobate.

Les faces extérieure et intérieure de la salle du temple sont ornées de sculptures d'un ciseau soigné et d'un relief très-doux. Ce relief est saillant à l'extérieur du temple, et en creux à l'intérieur. Devant le parvis, on voit à chacun des angles une figure richement vêtue et coiffée, qui porte une crosse, et que reçoit dans ses

(1) Voyez *pl. 35, fig. 2.*

(2) *Voyez* la Description des antiquités d'Edfoû, *chap. V, §. IV.*

(3) Voyez l'*Essai sur l'Art en Égypte,* au sujet de l'origine de cette espèce de colonnes.

(4) Voy. *pl. 35, fig. 5 à 8,* et l'explication de la planche.

bras

bras un personnage à tête de belier (1). Une figure plus petite décore l'encadrement de la porte à droite et à gauche : l'une et l'autre sont coiffées du casque des héros que l'on voit dans les tableaux militaires (2) ; elles tiennent entre leurs bras deux gerbes ou faisceaux de plantes et de fleurs, groupés agréablement, mais qu'il est difficile de caractériser avec précision (3).

Tout le tour extérieur du temple, sous la galerie, est couronné par une corniche cannelée. Sur la face qui regarde le nord, on voit quatre tableaux curieux, qui semblent faire suite à ceux du parvis (4). 1.° Un personnage à tête de belier qui rappelle Jupiter Ammon, et Isis coiffée de plumes, apposent leurs mains sur un jeune homme paroissant représenter Horus ou Harpocrate. 2.° Un personnage semblable à ce dernier offre à Isis une gerbe de l'espèce de celles que tiennent les figures du parvis. 3.° Un autre, coiffé d'un casque, tenant un bâton et deux autres attributs, présente au dieu à tête de belier et à Isis une riche offrande, composée de vases, de gâteaux, et de divers animaux sacrifiés, semblables à des oies et à des gazelles. 4.° Un personnage tenant dans ses mains un bâton droit et un bâton tortueux fait une offrande à une figure d'Harpocrate qui porte un fléau : derrière celle-ci est un autel surmonté d'une tige et d'une feuille de lotus. L'offrande consiste en quatre taureaux placés l'un au-dessus de l'autre : au pied droit de devant de chacun de ces taureaux est attachée une corde; ces quatre cordes aboutissent à la main du personnage, et chacune d'elles finit par une petite croix à anse. Enfin, derrière lui est une enseigne emblématique fort remarquable, renfermant des hiéroglyphes, et semblable à celles qu'on trouve dans les scènes historiques de Thèbes. La figure d'Harpocrate est de profil, et ne laisse voir qu'un bras, une cuisse et une jambe, image qu'on a déjà remarquée à Philæ. Sur chacun de ces quatre tableaux plane un grand épervier tourné vers le fond du temple. Il faut consulter la gravure pour suppléer aux détails que j'ai dû négliger dans cette description succincte.

Le tableau le plus important du temple est au-dedans de la salle, du côté gauche en entrant; il est parfaitement conservé : celui qui est en face l'est beaucoup moins; cependant on reconnoît que la décoration en étoit semblable à celle du premier, comme on en peut juger par un fragment de barque symbolique, dessiné au milieu de cette face (5). L'un et l'autre étoient revêtus de couleurs que l'on distingue encore; les figures sont peintes en rouge; les ornemens sont mêlés de bleu, de vert et de jaune. Quant au plafond, il est trop oblitéré pour qu'on puisse en reconnoître les ornemens. Beaucoup d'hiéroglyphes sont couverts de boue, ou bien enfumés.

Le tableau de gauche, qui a environ vingt pieds de long, occupe toute la longueur de la salle; c'est un exemple, assez rare dans les temples, d'une composition unique, remplissant ainsi toute une face de muraille. L'unité qui règne dans cette

(1) Voyez *pl. 36, fig. 2.*

(2) Voyez *pl. 36, fig. 5.*

(3) Les petits globules qui les surmontent, se retrouvent sur des calices de lotus, au-dessous de la proue d'une barque symbolique. Voyez *planche 37, figure 2.*

(4) Voyez *pl. 37, fig. 1.*

(5) Voyez *pl. 35, fig. 9.*

scène, la richesse des détails, des costumes, des draperies, des attributs, enfin la multitude des hiéroglyphes que l'on a soigneusement recueillis, font de ce tableau un des plus curieux et des plus complets qu'on ait rapportés.

L'objet principal du tableau est une grande arche ou barque symbolique, ornée, en poupe et en proue, d'une tête de belier regardant l'entrée du temple; elle est posée sur un autel moins haut que large, ayant une base et une corniche, enfin nu et sans hiéroglyphes. Au centre de la barque est l'image d'un petit temple, en partie voilé, et qui paroît fixé par trois anneaux sur un châssis à quatre pieds, servant à poser l'arche; celle-ci se portoit sur les épaules, au moyen de leviers aussi longs qu'elle (1) : on voit sur l'autel un de ces leviers. Sous la barque, à gauche de l'autel, sont richement groupés des vases de beaucoup d'espèces; et à droite, quatre grandes enseignes décorées de lotus, cinq plus basses dont quatre surmontées d'une tête de belier et la cinquième d'une tête de lion, et enfin six autres encore plus petites. Au-dessus de l'arche et au sommet du tableau, domine un grand disque ailé.

Devant la proue de la barque, est une grande offrande composée de fruits, de coquillages, de fleurs, de gâteaux, d'oies sacrifiées, de têtes et de corps de veaux qui ont les pieds liés, enfin de membres d'animaux divers, et de plusieurs attributs difficiles à reconnoître. Un personnage richement vêtu fait de la main droite une libation sur cette offrande; dans l'autre main, il tient deux sceptres qu'il paroît consacrer. Sa coiffure est un casque pareil à ceux que portent les héros dans les combats de Thèbes ; à chaque bras il a deux bracelets, et à sa ceinture la peau d'une tête de lion; sur sa tête plane un grand vautour. Derrière lui est une figure de femme vêtue d'une robe très-longue et transparente, et portant un voile qui descend sur ses épaules : elle tient un sistre et des calices de lotus ; le costume de cette figure est très-rare dans les temples.

Du côté de la poupe, est une scène d'une autre espèce : un personnage ressemblant à celui qui fait l'offrande, mais autrement vêtu et coiffé, et portant la croix à anse, est debout entre deux figures, qui l'une et l'autre ont une main sur ses épaules, et le reçoivent dans leurs bras; un vautour étend ses ailes au-dessus de lui, comme à la gauche du tableau. Le dieu a une tête de belier; il est peint d'une couleur d'azur.

Il seroit impossible de décrire en détail tous les ornemens de ce tableau : il faut y distinguer les colliers suspendus aux deux têtes de la poupe et de la proue de la barque, ainsi que celui qui pend au cou du dernier personnage décrit, et qui est enrichi de deux sphinx (2); la gravure les fera beaucoup mieux connoître qu'une description minutieuse : mais je ferai observer qu'au-dessus de la barque, et d'une tête de belier à l'autre, il y a quatorze colonnes d'hiéroglyphes, nombre souvent répété, et que toutes ces colonnes commencent par un même signe; savoir, une figure de serpent. Dans les hiéroglyphes supérieurs, on fait l'observation, déjà indiquée, des inscriptions symétriques. Un des médaillons ou légendes d'hiéroglyphes doit se remarquer parmi ces caractères, comme étant propre à ce

(1) Voyez *pl. 11, fig. 4.*

(2) *Voyez* le détail de ce collier, *pl. 36, fig. 6.*

temple, où il se retrouve très-fréquemment. Pour ne pas trop multiplier les remarques de ce genre, je finirai en observant que la figure vêtue d'une robe traînante a derrière elle cette même inscription qui caractérise les prêtres, et qu'on a surnommée *légende sacerdotale* (1). Cette observation pourroit résoudre la question que les savans ont agitée : savoir, s'il y avoit, ou non, des prêtresses dans les temples Égyptiens. On s'étoit fort mépris en décidant l'affirmative par l'exemple des figures de femmes communément répandues sur les temples, et qui, le plus souvent, ne sont que les images de la déesse Isis; mais le costume que porte la figure dont je parle, costume que l'on retrouve dans les grottes et en divers lieux, me paroît convenir à l'idée qu'on peut se faire de ces prêtresses Égyptiennes. Le monument de Rosette démontroit déjà qu'au temps de Ptolémée Épiphane il y avoit des femmes consacrées au service des temples et admises dans le sanctuaire (2) : peut-être l'exemple tiré d'Éléphantine prouvera-t-il le fait pour les temps les plus anciens. Au reste, je suis loin de croire que les femmes employées pour certaines cérémonies du culte fissent pour cela partie des colléges de Thèbes, d'Héliopolis ou de Memphis : il seroit absurde d'imaginer qu'elles eussent pu prendre part aux occupations savantes et aux fonctions sérieuses des prêtres Égyptiens.

§. III.

Du Temple du Nord.

Le temple du nord est situé, comme je l'ai dit, auprès de l'un des villages d'Éléphantine : il en reste à-peu-près la moitié debout avec le couronnement; savoir, cinq piliers, une des colonnes antérieures et un des côtés de la salle. Ce temple est environné de constructions modernes et de palmiers, qui forment avec lui, à quelque distance, un groupe très-pittoresque; ce qui en est demeuré suffit pour faire connoître l'étendue et la forme primitives qu'avoit l'édifice : il n'y a pas de doute qu'il ne fût, comme le temple du sud, composé d'une salle à deux portes, ainsi que d'une galerie ayant sept piliers sur les deux côtés longs, et deux colonnes à chaque extrémité (3).

La colonne est de la même forme générale que dans l'autre temple; mais le haut du fût est différent : le chapiteau est aussi renflé par le bas et en forme de bouton de lotus tronqué, mais uni et sans côtes. La grandeur de ce temple ne diffère pas de celle de l'autre; elle est d'un peu plus de douze mètres (4) : les hauteurs de tous deux, au-dessus du soubassement, sont égales. Dans celui-ci, le stylobate est plus élevé; mais on n'a pu s'y assurer, par des fouilles, de la vraie hauteur du soubassement.

(1) *Voy.* la Description de l'île de Philæ, *ch. I.er*, *§. VI.*

(2) Ιψεως Αφατινης φιλοπατορος Ειρηνης της Πτολεμαιου; c'est-à-dire, *Irène, fille de Ptolémée, étant prêtresse d'Arsinoé Philopator* [lignes 5 et 6 de l'inscription Grecque du monument de Rosette, traduction de M. Ameilhon]; et plus bas, και οι εις το αδυτον εξ ιματιομενοι θεους τον καλλισμον των στολων, και ιερογραφοι, και ιερογραμματις, και οι αλλοι ιερεις παντες, &c. [lignes 6 et 7]; c'est-à-dire, *et ceux qui entrent dans le sanctuaire pour habiller les dieux, et les* ptérophores, *et les écrivains sacrés, et tous les autres prêtres, &c.*

(3) Voyez *pl. 38, fig. 2 et 3.*

(4) Trente-sept pieds.

Ce temple est bâti de grès, comme le premier; toutes les parties subsistantes sont couvertes de sculptures, mais fort endommagées, et l'on n'a pu en recueillir d'assez bien conservées pour faire juger de quelle nature étoient les sujets de ces tableaux.

On a lieu d'être surpris en voyant dans la même île, et aussi près l'un de l'autre, deux monumens tout semblables, tous deux également petits; tandis qu'on trouve constamment ailleurs un petit temple à côté d'un plus grand. Avoient-ils tous deux le même objet? existoit-il à Éléphantine un grand temple qui aura disparu? enfin, où est celui qui étoit célèbre dans l'antiquité, sous le nom de *Temple de Cneph* ou *Cnuphis?* Sans vouloir nier ni assurer que le temple du sud fût consacré à Cneph, je me bornerai à rappeler ici les constructions que l'on trouve parmi les ruines de la ville, ainsi que ces gros blocs et sur-tout cette grande porte en granit, qui ont dû assurément appartenir à des édifices plus grands et plus somptueux que celui que j'ai décrit; je citerai aussi Aristide le rhéteur, qui a voyagé sur les lieux, et qui rapporte qu'à Éléphantine, temples, hommes et *obélisques*, tout étoit sans ombre à midi. Que sont devenus ces obélisques? on n'en voit pas même de débris à la surface du sol. Combien il est à regretter qu'on n'ait pu faire des fouilles suivies dans ces ruines!

§. IV.

Du Mur de quai d'Éléphantine.

L'île d'Éléphantine, formée par les attérissemens du Nil, avoit besoin d'être protégée contre la force d'un courant impétueux, par-tout où le rocher n'existoit pas, principalement du côté du sud-est qui regarde Syène : c'est ce qu'on a fait en bâtissant un quai ou mur de revêtement en grès, qui s'appuie sur tous les quartiers de granit sortant çà et là du fleuve. Ce quai a environ quinze mètres (1) de hauteur au-dessus des basses eaux; la partie continue la plus considérable a cent cinquante à deux cents mètres de développement. On a dû exécuter cet ouvrage dans les temps les plus anciens, sans quoi l'île n'eût pas acquis et conservé le développement qu'elle a aujourd'hui. Les variations du cours du Nil, dues à la différence des inondations annuelles, produisent dans son lit des îlots de sable et de limon qui s'agrandissent d'année en année, et atteignent même quelquefois à la grandeur d'Éléphantine : mais ces îles sont de peu de durée, parce que rien ne les défend contre les remous du fleuve; elles se minent peu-à-peu et disparoissent, pour reparoître un peu plus loin sous une autre forme, et subir ensuite le même sort. Célèbre dès l'antiquité la plus haute, Éléphantine a donc dû être en partie enceinte de murailles à une époque très-reculée. Ces murailles ont sans doute été réparées bien des fois depuis cette époque; et le quai que nous retrouvons aujourd'hui, ne peut être considéré comme étant absolument l'ouvrage des

(1) Quarante-cinq à cinquante pieds.

anciens Égyptiens ; mais il est probable qu'on a toujours construit sur les mêmes fondemens et dans les mêmes directions.

Parmi ces portions de quai appuyées de part et d'autre sur le roc, et dans la partie où le bras du Nil est le plus étroit, le plus rapide et le plus profond (1), il en est qui présentent une remarque assez curieuse ; leur forme est concave du côté du fleuve, et convexe du côté de l'intérieur de l'île, tellement qu'on peut les regarder comme des espèces de voûtes destinées à résister à la poussée horizontale des terres. Quelqu'élevé que soit le terrain dans cette partie de l'île, ce quai en a soutenu la pression sans s'ébranler. Déjà l'on a décrit à Philæ un quai bâti de la même manière (2), et l'on a fait remarquer que l'Égypte est le seul pays où l'on ait employé des constructions de cette espèce. L'expérience d'un aussi grand nombre de siècles est sans doute la meilleure preuve de la bonté du principe, et nous pouvons de là prendre une assez haute idée du savoir des constructeurs Égyptiens.

Quant à la construction en elle-même, c'est-à-dire le choix et l'emploi des matériaux, il paroît qu'on y avoit apporté beaucoup de soin, puisque les murs ont résisté à une masse d'eau aussi considérable, à des tourbillons aussi rapides, enfin à l'alternative de sécheresse et d'humidité plus sensible que par-tout ailleurs dans ce climat, sur-tout en un point où les eaux s'élevoient à vingt-huit coudées, selon Aristide (3), c'est-à-dire, à environ treize mètres (4).

Dans cette portion du quai, il y a derrière le mur un escalier adossé, descendant au Nil et composé d'environ cinquante marches ; à son extrémité inférieure, est ouverte une porte qu'on ne voit plus aujourd'hui que dans les basses eaux. Au sommet, l'escalier continue en faisant un coude à angle droit, et se portant vers le point le plus haut de l'ancienne ville, dans la direction même du temple et de la porte de granit. Cette partie comprend environ quarante marches divisées par un grand palier, et finit par une petite salle où l'on voit des sculptures accompagnées d'hiéroglyphes ; entre autres, une figure qui arrose des lotus.

Sur la paroi de l'escalier qui regarde le Nil, sont tracées des échelles graduées qui servoient à mesurer les accroissemens du fleuve. L'un de nos collègues expose, dans un Mémoire spécial, toutes les observations relatives à cet escalier Nilométrique, et les résultats qu'il en a tirés pour la connoissance de la coudée Égyptienne (5) ; je négligerai donc ici les détails, et je me bornerai à rendre compte succinctement de l'état actuel des lieux.

La plus grande partie de l'escalier, qui est pratiquée dans les terres, est bâtie sur une ligne courbe, tournée vers le midi : mais il ne paroît pas que cette disposition ait ici le même objet que dans les murs de quai dont j'ai parlé plus haut ; ce sont les irrégularités du rocher de granit sur lequel on a fondé, qui ont déterminé cette direction.

(1) Voyez *pl. 31*, au point G.
(2) *Voyez* le chapitre I.er, *s. III.*
(3) Arist. *in Ægyptio*, Oxon. 1722, *p. 361.*
(4) Quarante pieds. Je n'examine pas ici le fait en lui-même. *Voyez* mon Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens.
(5) *Voyez* le Mémoire sur le Nilomètre d'Éléphantine par M. Girard.

La plate-forme qui est au coude de l'escalier, est taillée en pente, de manière à verser les eaux dans le Nil par une ouverture. L'escalier inférieur étoit recouvert d'un plafond dont il ne reste plus que la partie qui avoisine la porte; il tiroit le jour par des soupiraux pratiqués sur le parement extérieur.

C'est en face de ces soupiraux qu'on a gravé trois échelles de distance en distance, de telle manière que chacune commence au niveau supérieur de la précédente. La dernière en montant est à un mètre trois quarts (1) au-dessus des plus hautes eaux actuelles. La première est composée de trois grandes divisions; on y voit une croix Qobte en haut, vis-à-vis de la porte qui donne sur le Nil. Les deux autres sont de deux divisions chacune. Ces échelles sont accompagnées de chiffres Grecs et de chiffres Arabes mal formés. Deux inscriptions Grecques, l'une du temps de Septime Sévère, et l'autre d'un Antonin, sont tracées au-dessus de la dernière division, qui porte le nombre ΚΔ ou 24 (2).

La construction de toutes ces murailles est assez soignée; mais la surface du mur sur lequel sont tracées les divisions, est extrêmement dégradée. Les divisions qui ont été faites postérieurement à cette dégradation, ne sont pas dans un même plan vertical (3) : elles ont suivi les mouvemens irréguliers de la muraille. Il en résulte que les subdivisions sont inégales; mais les longueurs totales des échelles sont égales entre elles. Cette dégradation superficielle de l'escalier se conçoit très-bien par les causes que j'ai exposées précédemment. Comment l'appareil de cette construction, quelque dur qu'on suppose le grès dont elle est bâtie, auroit-il pu résister à l'action alternative, et si long-temps répétée, de six mois d'humidité et de six mois d'une sécheresse extrême!

Après ce mur de quai, à-peu-près en face de plusieurs écueils sortant du Nil, on trouve un autre mur moins élevé : il y a là un renfoncement dans l'intérieur, d'où l'on communiquoit au fleuve par une rampe, ou peut-être par un escalier aujourd'hui caché sous le sol (4); sur le côté du couchant, on voit un bas-relief encastré dans la muraille, d'un mètre et un tiers (5) de proportion. Ce bas-relief représente un vieillard couché, appuyé sur le coude, à-peu-près dans la même attitude que celle de la statue connue sous le nom de *Nil* : il n'est guère douteux que cette sculpture ne soit l'ouvrage des Romains ; elle a été posée à environ cinq mètres (6) au-dessus des basses eaux du fleuve. On ne sauroit décider si ce bas-relief a été employé comme une pierre telle quelle par les Chrétiens ou les Arabes, pour réparer la muraille, ou bien si ce sont les Romains eux-mêmes qui l'ont mis en place. Dans l'un et l'autre cas, on n'en pourroit tirer aucune induction pour l'ancienneté de cette muraille. On ne seroit pas non plus fondé à dire que celle-ci est un ouvrage Romain, parce que la sculpture en est un : long-temps après la construction, l'on a pu enlever quelques pierres sur le parement, et y placer cette figure pour un motif de décoration.

(1) Environ cinq pieds.
(2) Voyez la *planche 33*.
(3) Extrait du Journal de voyage de M. Devilliers.
(4) Voyez *pl. 31*, au point I; *pl. 38*, *fig. 4*, au point 1. Voyez aussi *pl. 32*, *fig. 1*, au point 1, et *fig. 2*, au point 1.
(5) Quatre pieds environ.
(6) Quinze pieds.

Je rappellerai ici, pour ne rien omettre de ce qui touche aux murs de revêtement de l'île d'Éléphantine, qu'à sa pointe la plus avancée on trouve une grosse muraille noyée dans le fleuve, dirigée perpendiculairement à son cours et à la longueur de l'île; on ne l'aperçoit qu'après la retraite des eaux. Les pierres y sont sur deux rangs égaux et parallèles. Cette construction, par la grosseur des matériaux, annonce un très-ancien ouvrage : on sait que les Égyptiens employoient avec facilité, et comme de préférence, les masses les plus considérables; masses dont le transport seroit d'une grande difficulté chez les modernes, qui ont tant perfectionné les arts mécaniques. Cet ouvrage est sans doute le reste d'une digue plus étendue que l'on avoit opposée au courant, soit pour défendre l'île contre l'irruption du fleuve, soit pour y fixer et hâter les attérissemens : il n'est pas probable que les Égyptiens eussent bâti cette digue à une trop grande distance de l'île, et l'on peut induire de ce fait que l'île d'Éléphantine ne s'est guère accrue en longueur depuis des temps fort reculés.

§. V.

Du Culte attribué aux Habitans d'Éléphantine.

Avant de parler de ce qui regarde l'ancien état d'Éléphantine, je rapporterai et j'examinerai en peu de mots ce que disent les auteurs, du culte attribué à ses habitans; cette recherche sera appuyée par les bas-reliefs que j'ai précédemment décrits.

Hérodote, après avoir parlé des honneurs que l'on rend aux crocodiles en Égypte, ajoute que les habitans d'Éléphantine et des environs ne regardent point ces animaux comme sacrés, et même qu'ils en mangent la chair (1); mais il ne s'explique pas davantage sur le culte de ces habitans. Strabon dit que cette ville a un temple dédié à Cnuphis, et un Nilomètre (2). Selon Clément d'Alexandrie, ceux qui habitent Éléphantine honorent le mœotis, espèce de poisson que l'on ne connoît plus (3).

Mais de tous ces passages, celui qui mérite le plus d'attention, c'est celui de l'historien ecclésiastique Eusèbe. Dans un article exprès, il décrit l'image d'une divinité consacrée parmi les habitans de cette île. « Dans la ville d'Éléphantine, » dit-il, on révère une figure qui est de forme humaine; elle est assise, peinte » d'une couleur *bleue;* sa tête est celle d'un belier: pour signe distinctif (4), elle » porte des cornes de bouc surmontées d'un cercle en forme de disque (5). »

Si le lecteur a sous les yeux le tableau principal du temple du sud (6), il sera frappé, comme je l'ai été moi-même, de la conformité que ce tableau présente avec le passage d'Eusèbe. Il est indubitable que cet auteur écrivoit d'après une

(1) Herodot. *Histor.* lib. II, cap. 69.
(2) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 817.
(3) *In Protreptico*, p. 19.
(4) Il y a dans le grec, βασιλειον.
(5) Traduction littérale. Euseb. *Præpar. evangel.* Paris, 1628; *lib. III, cap. II, p. 117.*
(6) Voyez *pl. 37, fig. 2,* et ci-dessus, *page 10.*

description exacte du temple d'Éléphantine (1) : ce qui est sur-tout curieux et important à remarquer, c'est ce qu'il dit de la couleur bleue du personnage à tête de belier, couleur qu'on retrouve encore dans une figure pareille dessinée à Philæ (2). Cette dernière figure a aussi exactement la même coiffure que celle d'Éléphantine, et il en est de même de la figure d'Isis, qui est à côté, et qui a deux longues cornes autour de son bonnet.

Il résulte de ce passage, et sur-tout des figures de belier très-souvent répétées dans le temple (3), que la divinité principale d'Éléphantine étoit honorée sous la forme d'un personnage à tête de belier. Ce personnage rappelle, comme je l'ai dit, Jupiter Ammon, qu'on adoroit à Thèbes : par-là on explique pourquoi le dieu Cneph ou Cnuphis étoit également honoré par les habitans d'Éléphantine et par les Thébains; c'est que ce nom de *Cneph*, qui, selon les étymologistes, signifie *bon génie*, et qui désignoit, chez les Égyptiens, l'esprit éternel et infini qui remplit et anime l'univers, étoit un surnom d'Osiris à tête de belier, ou autrement d'Ammon.

Il en est de même du bon serpent consacré en même temps à Thèbes et à Éléphantine. La figure du serpent étoit le symbole de Cneph, suivant Eusèbe, et une image sensible du bon génie (4).

Dans un autre passage, le même écrivain rapporte que les Égyptiens représentoient le principe universel ou Cneph sous une figure humaine, revêtue d'une couleur *bleue*, &c. Si l'on rapproche ces paroles de celles que j'ai citées plus haut, on en peut conclure encore que la figure bleue à tête de belier étoit une image de Cneph.

Ainsi les noms de *Cneph* ou *Cnuphis*, de *serpent* et de *bon génie*, convenoient également bien, soit à Thèbes, soit à Éléphantine, à la divinité que l'on y adoroit sous la figure d'un homme à tête de belier. Cette observation concilie donc les passages de Strabon, d'Hérodote et d'Eusèbe. Maintenant recherchons si cette figure, à Éléphantine, avoit un rapport avec le belier céleste. La fin du passage d'Eusèbe n'en laisse pas douter; voici comme il s'exprime : « La tête de belier et les » cornes de bouc indiquent la conjonction du soleil et de la lune, sous le signe » du belier; et la couleur bleue, l'influence de la lune, qui se manifeste dans cette » conjonction pour produire l'effusion des eaux (5). »

Il n'est pas facile de reconnoître à quelle époque de l'année agricole ou astronomique il faut rapporter ce passage. On ne doit pas croire qu'il y soit question de la crue du Nil : car le solstice d'été, où se fait cet accroissement, ne répondra au signe du belier que dans quarante siècles. Au premier abord, on penseroit qu'Eusèbe ne parle peut-être pas des eaux du Nil, mais en général de l'humidité qui caractérise l'époque du printemps, pour un climat différent de l'Égypte. A l'époque où il écrivoit, l'équinoxe du printemps avoit déjà quitté, depuis six siècles et

(1) L'auteur ajoute que devant cette figure il y a un vase d'argile où un homme est représenté. J'ignore à quel tableau cela se rapporte; il est possible qu'Eusèbe ait rapproché ensemble des descriptions séparées.

(2) Voyez *pl. 16, fig. 1.*

(3) Voyez *suprà, §. 11,* et consultez les *planches 35, 36 et 37.*

(4) Euseb. *Præpar. evang.* lib. 1, cap. 10.

(5) Voyez *page 15, note (5).*

demi,

demi, la constellation du belier : mais cet écrivain ne se piquoit pas de connoissances astronomiques, et les Grecs ont commis bien des fois de pareilles méprises.

Cette explication est celle qui se présente la première, parce que la période de temps pendant laquelle le belier est resté *équinoxial*, est celle qui a été le plus connue des Grecs; mais il faut avouer qu'elle ne satisfait pas à l'ancienneté bien constatée du culte de Jupiter Ammon, soit à Thèbes, soit dans l'Oasis de ce nom. Le monument d'Hermonthis, où le taureau est équinoxial, bien qu'assez ancien, n'est certainement pas antérieur à cette dernière époque; et l'on sait d'ailleurs que la sphère d'Eudoxe, où le colure du printemps coupe le belier par le milieu, est la plus récente de toutes celles qui appartiennent à l'Égypte. Rien n'est mieux établi que la grande antiquité de l'oracle d'Ammon, qui avoit été fondé depuis un temps immémorial par une colonie Égyptienne, et que l'on venoit consulter de toutes les parties de l'ancien continent; Hérodote et tous les auteurs s'expliquent si formellement sur ce point, qu'il seroit superflu d'y insister davantage.

Je ne partage donc pas l'avis des savans qui, pour expliquer le culte de Jupiter Ammon, ont regardé cette figure comme le symbole de l'équinoxe du printemps ayant lieu sous le signe du belier (1). Il seroit plus raisonnable (à examiner la couleur dont on a peint sa figure en Égypte) de rapporter ce culte au phénomène de l'équinoxe d'automne : en effet, à cette époque, la crue du Nil est à son *maximum*, et les terres d'Égypte sont couvertes par les eaux de l'inondation. Je ne veux pas assurer qu'on ait peint ce phénomène comme actuel par la couleur bleue qu'on voit sur la figure d'Ammon à Éléphantine, à Philæ ou ailleurs : mais il est du moins plus vraisemblable qu'on a rappelé par cette peinture l'époque ancienne dont il s'agit, qu'il n'est à croire qu'on ait représenté par-là l'époque du printemps; car en Égypte le printemps est, de toute l'année, la saison la plus aride. On conviendra toutefois que le passage d'Eusèbe s'explique bien de cette façon; et, à moins de le rejeter tout-à-fait, cette considération n'est pas à mépriser : car on reconnoît généralement qu'Eusèbe, à part les idées et les opinions qui lui sont propres, a puisé dans de bonnes sources tout ce qu'il dit de l'Égypte.

Ce seroit ici le lieu d'examiner le reste du tableau d'Éléphantine dont je viens de considérer le personnage principal, ainsi que chacun des autres bas-reliefs où le belier figure; mais cette étude m'entraîneroit trop loin, et je laisse aux savans et aux lecteurs curieux de cette espèce de recherche, à étudier ces différentes sculptures, sur-tout la grande barque, ornée en poupe et en proue d'une tête de belier.

§. VI.

Recherches historiques et géographiques.

PRESQUE tous ceux qui ont écrit sur le gouvernement de l'Égypte, ont admis qu'il avoit existé dans cette région un royaume particulier sous le nom de royaume d'Éléphantine, et ces divers auteurs l'ont regardé comme circonscrit dans l'enceinte

(1) *Voyez* Jablonski, *Panth. Ægypt.* lib. II, cap. II, §. 5 et 7.

de l'île qui est devant Syène. Tout lecteur sensé conviendra que cette opinion est inadmissible en elle-même, à part les difficultés que présentent ces prétendues monarchies contemporaines entre lesquelles on a voulu partager l'Égypte. Que penser d'un royaume qui n'auroit eu que mille quatre cents mètres de long sur quatre cents mètres de large! Est-il à croire qu'il eût pu rester indépendant et libre durant neuf générations, nombre qui est celui des princes de la dynastie d'Éléphantine, selon Jules Africain, et qu'Eusèbe même porte à trente et un! Qu'une maison originaire d'Éléphantine ait été assise sur le trône d'Égypte, c'est ce qu'il seroit assez naturel de penser pour expliquer cette dynastie, et c'est ainsi que l'a imaginé M. de Pauw. Cette conjecture n'est pas dénuée de vraisemblance; et je devois la mettre sous les yeux du lecteur, avant de lui présenter une autre opinion appuyée sur la géographie du pays.

Quand on examine le nom que porte l'île de Philæ, nom que l'on a voulu, même chez les anciens, faire dériver du grec (1), on est très-porté à croire que ce nom est de la plus haute antiquité, et que les Grecs n'ont fait qu'y ajouter une terminaison, c'est-à-dire, que le nom antique étoit *fil;* mot qui veut dire *éléphant* dans les anciennes langues Orientales, et qui se traduisoit en grec par ἐλέφας. Si l'on considère qu'au-dessus de Syène le Nil coule entre des montagnes escarpées, que son cours est semé d'îles nombreuses, que le fleuve dépose dans ces îles plutôt que sur ses bords le limon végétal, ce qui donne à toutes ces îles une existence semblable et commune; qu'enfin le nom d'*Éléphantine* n'est autre chose que celui de *Philæ* traduit en grec, et que celui de *Philæ* [Φιλαι] est le nom antique d'*Éléphantine* avec une finale Grecque; on peut conjecturer que jadis toutes ces îles répandues dans le fleuve, au-dessus et au-dessous de la dernière cataracte, portoient le nom commun de *fil.* J'ajouterai une remarque décisive; c'est que la finale qu'on a jointe au mot *fil,* est le signe de la pluralité. Il importe peu ici de rechercher si ce nom provient des dents d'éléphant que le commerce d'Éthiopie faisoit affluer sur ce point, ou bien s'il avoit une autre origine; cette recherche seroit déplacée (2): les Grecs, qui ont traduit beaucoup de noms Égyptiens, auront laissé le nom antique à celle de ces îles qui étoit à deux lieues de Syène, la plus célèbre par ses monumens et par son culte; et pour distinguer l'île en face de Syène, ils auront traduit en grec son nom générique.

Cette opinion prend beaucoup de force par la lumière qu'elle jette sur plusieurs circonstances géographiques, dont jusqu'ici l'on n'a pu rendre compte. Comment se fait-il qu'Hérodote, le plus ancien auteur qui ait parlé d'Éléphantine, n'ait pas même nommé l'île de Philæ! est-il croyable qu'on lui ait laissé ignorer entièrement un lieu si important dans l'histoire sacrée de l'Égypte (3)! Il y a plus: ce qu'il dit d'Éléphantine au chapitre 28 d'*Euterpe,* ne peut s'expliquer en aucune

(1) *Voyez* Sénèque cité par Servius, au VI.e livre de l'Énéide, et aussi Procope.

(2) *Voyez* les recherches sur les noms antiques des lieux de l'Égypte, dans les *Mémoires sur la géographie comparée.* Quelques-uns pensent que le nom de *Philæ* [Φιλαι] signifie *porte,* comme πύλαι, et qu'il a été donné à ce lieu, parce que c'est là que l'Égypte commence: mais je vois ce même mot de πύλαι, employé dans la géographie sans aucune altération, au livre IV de Ptolémée, chap. VIII; ce nom y est donné à des montagnes de l'Éthiopie supérieure.

(3) *Voyez* sur-tout Diodore de Sicile, l. I, sect. 1, 12.

façon, si l'on entend l'île en face de Syène, et ne prend un sens plausible qu'en l'appliquant à Philæ. Ces profonds abîmes et ces tourbillons du Nil, qu'il décrit *entre* Syène et Éléphantine, doivent s'entendre des cataractes situées entre Syène et Philæ, ainsi qu'on peut le voir dans la Description précédente (1); je ne parle pas ici des prétendues sources du Nil, situées au même lieu, selon le récit que lui en faisoit le prêtre de Saïs, et qui ont fourni matière à la critique du rhéteur Aristide (2): mais le fond du passage confirme très-bien cette idée, qu'Hérodote parloit de Philæ sous le nom d'*Éléphantine*. Cet historien traduisoit ou se faisoit traduire les noms Égyptiens, témoin ceux de *Péluse*, d'*Aphroditopolis*, d'*Heliopolis*, et bien d'autres dont il a le premier fait usage : or, comme je l'ai dit, *Éléphantine* est un mot formé d'ἐλέφας, qui est la traduction de *fil*.

Pline donne la position d'Éléphantine d'une manière qui seroit inintelligible, si l'on s'en tenoit à l'emplacement connu sous ce nom : *Elephantis insula infra novissimum cataracten tria M. passuum, et supra Syenen XVI* (3). Mais si l'on admet qu'à cinq ou six lieues au-dessus de Syène, ou même plus haut, les îles du fleuve portoient le même nom, alors ce passage s'explique naturellement; c'est-à-dire que Pline, voulant parler de cette île qui est à trois *milles* au-dessous de la dernière cataracte, a confondu avec elle une autre île de même dénomination, placée à seize *milles* plus loin.

Le passage de Strabon qui place Philæ à cent stades de Syène, forme une assez grande difficulté contre la position admise pour cette île : cent stades, selon la mesure de ce géographe, font environ quatre lieues, et l'on n'en trouve que deux dans cet espace. D'Anville n'a pas hésité à placer Philæ à quatre lieues de Syène, entraîné par l'autorité de Strabon; mais d'Anville s'est trompé, et il faut admettre, ou que Strabon s'est servi du même stade qu'Hérodote, ou bien que la distance qu'il donne convient à une autre île de Philæ plus éloignée, tout en parlant de la principale qui renferme tant de monumens.

Étienne de Byzance place Philæ auprès de Tacompsos (4); mais cette dernière île, selon Ptolémée, est de 44′ moins élevée que Syène, et par conséquent est à 39′ de Philæ d'après les dernières observations. Cette distance est confirmée par la position de *Dodecaschœni*, voisine de *Metachompsos*, et dont le nom signifie *douze schœnes* : car, si l'on compte pour cette mesure 3′ $\frac{1}{4}$, comme cela résulte de la composition du schœne d'Hérodote en stades Égyptiens, dont il en prend soixante, douze mesures pareilles font 39′ (5). En outre, il y a, selon Hérodote, douze schœnes jusqu'à Tachompso : il est vrai, à partir d'Éléphantine et en suivant les contours du fleuve; mais cela ne fait qu'appuyer ce que j'ai dit

(1) *Voyez* ci-dessus, *chapitre II, section II.*

(2) *Voyez* ibid.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. V, cap. 9.

(4) Je regarde ce nom comme employé par corruption au lieu de *Metachompsos*. Hérodote écrit *Tachompso*; Étienne, *Tacompsos*; Ptolémée, *Metacompsos*; Pomponius Mela, *Tachampso*. Il est évident que ce n'est-là qu'un seul et même lieu : l'orthographe de *Tachompso*, qui est la même dans Hérodote et Pomponius Mela, me paroît la meilleure. Le lieu dont il s'agit est rempli de crocodiles, dont le nom antique, suivant Hérodote (*l. II, c. 69*), étoit χάμψαι. La préposition μετὰ aura pu être ajoutée par les Grecs pour désigner un lieu qui abondoit en crocodiles. Au reste, le mot *meta* appartient lui-même aux anciennes langues Orientales.

(5) *Voyez* le Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens.

d'Hérodote, savoir, qu'il entendoit par *Éléphantine* le lieu auquel est resté le nom de *Philæ* (1). Je crois donc qu'Étienne, en plaçant Tacompsos auprès de *Philæ*, désigne sa proximité à l'égard des îles Égyptiennes qui portoient ce nom commun, et qui finissoient à Tacompsos ou *Metachompsos*. « Les Éthiopiens, dit Hérodote, » occupoient une moitié de Tachompso, et les Égyptiens l'autre moitié. »

Le même Ptolémée, en donnant 23° 50′ à Syène, et 23° 30′ seulement à Philæ, qu'il ne nomme qu'après *Dodecaschœni* et *Sacra-Sycaminus*, ne fournit-il pas encore un argument contre la supposition d'un emplacement unique pour le lieu appelé *Philæ*? car 20′ équivalent à quatre fois la distance qu'il y a entre Syène et l'île aujourd'hui connue sous ce nom.

D'Anville a cherché à concilier Pline, Étienne et Ptolémée avec Hérodote, et pour cela il lui a fallu supposer qu'ils avoient commis des erreurs très-graves; mais il n'a pas fait attention à la position que Ptolémée donne à Metacompsos à l'égard de Syène : c'étoit de ce dernier point qu'il falloit partir, et non des points de Philæ ou d'Éléphantine, qui n'étoient pas aussi bien déterminés, j'entends géographiquement; car les deux îles qui contiennent des monumens et qui font l'objet de nos descriptions, sont incontestablement celles qui ont eu de la célébrité chez les anciens.

Maintenant, si l'on admet cette application du nom d'*Éléphantine* à toutes les îles qui occupoient le cours du fleuve depuis Syène jusqu'aux limites de l'Éthiopie, on concevra que ces îles ont pu faire un petit gouvernement à part; les auteurs l'auront décoré du nom pompeux de royaume; et ce gouvernement, étant héréditaire, a pu donner lieu à ce qu'on a nommé dans la suite la dynastie d'Éléphantine.

(1) Herod. *Histor.* lib. II, cap. 29.

TABLE.

§. I. *Description générale de l'île*..... page 1.
§. II. *Du temple du sud*..... 4.
§. III. *Du temple du nord*..... 11.
§. IV. *Du mur de quai d'Éléphantine*..... 12.
§. V. *Du culte attribué aux habitans d'Éléphantine*..... 15.
§. VI. *Recherches historiques et géographiques*..... 17.

DESCRIPTION

D'OMBOS ET DES ENVIRONS.

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIÈRE,

PAR MM. CHABROL ET E. JOMARD.

§. I.er

De la Route de Syène à Ombos.

QUAND on quitte la ville de Syène et qu'on redescend le fleuve, la navigation présente un spectacle tout nouveau pour le voyageur. Le vaisseau marche en travers, afin d'offrir au courant qui le pousse, une plus grande surface ; la mâture est changée entièrement; le grand mât est abattu, et remplacé par le petit; toutes les manœuvres sont différentes. N'ayant plus cette énorme voile latine qui l'élevoit si haut, la *germe* semble nue; elle avance au moyen de quatre longues rames, dont le bruit égal et mesuré fatigue moins l'oreille que le claquement de la voile, violemment agitée par le vent du nord. Enfin le chant des matelots accompagne les battemens de la rame, et délasse le voyageur, qui laisse derrière lui la zone torride et les cataractes. Mais une idée plus douce remplit son ame, et l'étonnement y fait place aux plus chers souvenirs; à chaque mouvement du vaisseau, il fait un pas vers sa patrie.

Après Syène, on ne trouve presque plus de culture sur la rive gauche. La chaîne Arabique est très-haute, et à quelque distance du fleuve; son aspect est de couleur brune, rarement égayé par un peu de verdure : celui de la rive gauche est constamment d'un ton jaune, parce que les dunes de sables qui la recouvrent, viennent jusqu'au bord du Nil. On voit s'élever hors des dunes les pointes noirâtres du rocher, divisées en blocs carrés et irréguliers : du fleuve, on ne distingue pas si c'est du granit, ou bien du grès de même couleur que lui. Le plus souvent, les deux montagnes sont rapprochées, et la vallée est réduite à une lisière étroite; il y a même quelques points où l'Égypte ne consiste plus que dans les seules eaux du fleuve. Le petit village de Koubanyeh, entouré de palmiers, est l'unique point où se repose la vue, fatiguée de l'aspect monotone du désert. Tel est le site aride qu'on observe dans le trajet de Syène à Ombos, où l'on arrive après huit heures de navigation.

§. II.

De la ville d'Ombos, et de ses antiquités.

Les ruines d'Ombos occupent une colline de sables placée sur la rive orientale du Nil, à l'embouchure d'une vallée, et à quatre myriamètres et demi (1) au nord de Syène : ce lieu porte aujourd'hui le nom de *Koum Omboû*, qui veut dire *la colline d'Omboû*. A ce point, le Nil fait un coude, et forme une espèce de port dominé par une butte très-élevée.

Les sables chariés par les vents du désert, en recouvrant les débris de la ville et une grande partie des anciens monumens, ont aussi enseveli une vaste plaine qui s'étendoit à près de deux lieues vers la chaîne Arabique. Le village qui a succédé à Ombos, n'a déjà plus d'habitans ; tout est aride et désert dans ce canton reculé de l'Égypte; aucun arbre, aucun ombrage, ne s'offrent au voyageur : à peine y voit-on quelques traces humaines. C'est ainsi qu'une ville célèbre est devenue un lieu tout-à-fait inhabité, et qu'une riche campagne est enlevée sans retour à la culture.

Les bords eux-mêmes du fleuve, ainsi que la colline et tous les environs, sont couverts de sables fins et brûlans. Au milieu du jour, le sol y acquiert une température extraordinairement haute, bien supérieure à celle de Syène, où l'on sait que la chaleur est excessive et l'une des plus grandes qui soient connues sur le globe. Le thermomètre a marqué 54° (2) dans ces sables ardens. Si l'on demeure une minute dans la même place, ou que l'on marche avec lenteur, on éprouve à la plante des pieds une cuisson vive et insupportable, et l'on ne peut soulager la douleur qu'en marchant très-vîte. Le Nil, qui est voisin, paroîtroit d'abord un excellent refuge; mais il n'y a point de sentier sur la rive : le sable entre dans l'eau par une pente très-roide, et l'on y souffre encore plus qu'ailleurs, ainsi que l'a éprouvé l'un de nous qui s'étoit engagé sur les bords du fleuve (3). Si l'on veut gravir facilement la colline pour visiter les monumens qui restent de la ville d'Ombos, il faut suivre un sentier qui vient du midi et qui se dirige vers l'un des angles de l'enceinte.

Devant ce lieu est une grande île appelée *Mansouryeh*, qui paroît avoir tenu jadis au territoire d'Ombos. Cette ville étoit alors plus éloignée de la rive, et le Nil s'y rendoit par un canal (4) ; la force du courant et la tendance des eaux vers l'est ont changé peu à peu ce canal en un bras du Nil, et ce bras est devenu lui-même le lit du fleuve. L'action des eaux s'est exercée avec tant de violence, qu'elle a entraîné en partie l'enceinte des monumens et une portion du petit temple lui-même. Il en est arrivé autant d'une grande porte qui fait face à ce dernier édifice. Aujourd'hui le terrain est coupé à pic, les eaux le rongent de

(1) Neuf lieues.

(2) Graduation de Réaumur : c'étoit le 12 septembre 1799.

(3) Les militaires de notre escorte firent cuire des œufs sur le sol. Un jeune nègre, étant entré pieds nus dans le sable, poussa des cris si effrayans, que son maître fut obligé de courir à son secours, et de le transporter dans ses bras jusqu'au dehors des sables.

(4) Ælian. *de nat. anim.* lib. X, cap. 21.

plus en plus, et la rive est jonchée de pierres énormes, provenant des fondations démolies.

L'envahissement des sables et l'irruption du Nil ne sont pas les seules causes qui aient contribué à dégrader les monumens de la ville : on diroit que tous les élémens ont conspiré pour les détruire. Le feu paroît avoir consumé les bâtimens voisins des deux temples et une partie de ces derniers édifices; les pierres renversées, et l'enceinte sur-tout, portent les marques d'un incendie. Au milieu des briques noires et crues qui composent cette enceinte, on aperçoit de grandes parties enfumées et d'autres d'un ton rouge, où les briques sont entièrement cuites, et pareilles à celles qui sortent des fourneaux. Il seroit difficile d'attribuer cet effet à l'action du soleil; car toutes les briques seroient dans le même état, si elles n'avoient essuyé que cette chaleur, et les parties rouges de l'enceinte ne seroient pas distribuées inégalement comme elles le sont. D'où viendroit aussi ce ton de fumée que l'on voit sur les blocs de pierre à l'extrémité du grand temple, et qui tranche avec le grès jaune dont ce temple étoit bâti! L'incendie paroît avoir détruit tout le fond des monumens (1) : sans les sables qui recouvrent les débris des constructions voisines, cet incendie auroit laissé bien plus de traces de ses ravages.

Malgré tant de causes de destruction, deux temples sont encore en grande partie debout. Une enceinte d'environ huit mètres d'épaisseur est demeurée presque entière (2); elle a environ sept cent cinquante mètres de tour (3). Les briques dont elle est formée, sont d'une grosseur énorme, et prouvent que c'est un travail Égyptien, ainsi que l'enceinte d'*Elethyia* et des autres villes Égyptiennes : toutefois elle paroît postérieure à la construction des deux temples. Les parties saillantes de cette muraille sont dignes d'être remarquées pour leur forme bastionnée. On ne connoît pas la hauteur de l'enceinte : le pied en est caché sous les monticules de sables (4).

Du côté du sud, est une porte en pierre, aussi profonde que l'enceinte est large; ce qui fait encore juger que celle-ci est contemporaine de celle-là, laquelle est manifestement un ouvrage Égyptien. Sur le penchant de la colline au sud-ouest, et sur le bord actuel du Nil, est le reste d'une autre porte beaucoup plus grande, qui étoit accompagnée de deux massifs. Il n'en est demeuré qu'une moitié; les débris de l'autre se voient encore en bas, sur le bord du Nil, qui les a précipités. Cette porte étoit décorée comme toutes les portes Égyptiennes : elle a été bouchée par des briques, et rouverte postérieurement dans un endroit. Il faut remarquer que cette porte se dirige exactement sur l'entrée du petit temple. En suivant la rive du Nil, on trouve encore d'autres débris qui proviennent de ce dernier temple, et plus loin, une construction que l'on suppose avoir servi de Nilomètre.

Au nord des temples et dans l'intérieur de l'enceinte, il y a une grande élévation formée par des restes de constructions en briques, et les environs sont pleins de vestiges pareils. Les sables venant du midi, du nord et de l'est, après avoir franchi l'enceinte, les ont presque entièrement recouverts, et sont descendus

(1) Voyez *planche 41, fig. 1.*
(2) Voyez *planche 39.*
(3) Trois cent quatre-vingts toises.
(4) Voyez *planches 39 et 40.*

successivement vers le grand temple, qui par-là se trouve maintenant dans un fond (1).

L'enceinte dont nous venons de parler, quoiqu'assez étendue, ne l'est cependant pas suffisamment pour répondre à l'idée que les anciens nous donnent de la ville d'Ombos : il est probable qu'elle ne servoit qu'à enfermer les deux temples. On peut affirmer qu'il est impossible de jamais découvrir les anciennes limites de cette ville; les sables du désert, poussés par les vents du sud et de l'est, s'accumuleront de plus en plus dans le site qu'elle occupoit, et nul pouvoir humain ne sauroit lutter contre une force aussi active, aussi constante: mais le voyageur et le géographe qui retrouvent le nom antique encore conservé et de grands édifices debout, ne peuvent douter qu'ils ne soient sur les ruines d'Ombos. En effet, selon Pline et Ptolémée, cette ville étoit située au même lieu où nous trouvons aujourd'hui Koum Omboû. Suivant l'Itinéraire d'Antonin, Ombos étoit à quarante *milles* d'*Apollinopolis magna*, aujourd'hui Edfoû, et à trente *milles* de Syène : or ces deux distances se retrouvent exactement depuis Koum Omboû jusqu'à Edfoû et jusqu'à Syène, aujourd'hui Asouân. Ajoutons que la position d'Ombos étoit demeurée jusqu'à présent incertaine dans l'ancienne géographie, et que le célèbre d'Anville s'étoit trompé de près de moitié sur la distance de cette ville à Syène (2).

§. III.

Du grand Temple d'Ombos.

Ce qui distingue absolument ce temple de tous les autres connus, c'est qu'il est divisé, dans le sens de sa largeur, en deux parties parfaitement symétriques. L'axe du monument, au lieu de passer par une suite d'ouvertures, traverse des colonnes et des massifs, à droite et à gauche desquels il y a deux suites de portes parallèles. Il en résulte que, dans chaque rangée de colonnes des deux portiques, il y a deux entre-colonnemens plus larges que les autres (3), et aussi que le nombre des colonnes est impair.

Cette disposition n'a point d'autre exemple dans toute l'architecture ancienne. Le temple du Soleil et de la Lune, à Rome, étoit divisé en deux parties par un mur, mais dans le sens de la longueur, et non dans celui de la largeur. La basilique de Pæstum ou Posidonia a aussi un rang de colonnes le long de l'axe; elle se rapproche davantage du temple d'Ombos par la distribution, comme le temple Romain par son double culte : mais il étoit contraire à l'essence d'un temple Égyptien d'avoir deux façades et deux entrées opposées, comme on les voit à Rome et à Posidonia.

(1) Voyez *planche 39*.

(2) D'Anville a fait une faute grave en soutenant, contre l'autorité de l'Itinéraire et celle de Ptolémée, qu'Ombos étoit plus éloignée de Syène que d'Apollinopolis, et en plaçant Ombos dans sa carte ancienne d'après cette fausse opinion. (Mémoires sur l'Égypte, *page 212*.) La position bien connue de ces trois points, déterminés astronomiquement, est parfaitement d'accord avec les anciens témoignages. Voyez la *Carte ancienne de l'Égypte*, et le Mémoire *sur le système métrique des anciens Égyptiens*, par M. Jomard.

(3) C'est-à-dire, de plus d'un diamètre et un sixième.

Le premier portique avoit quinze colonnes : celles des angles, sur le rang extérieur, sont abattues ainsi que les *antes*. Le second portique est composé de dix colonnes. On trouve encore, après ce dernier, trois salles subsistantes, et le reste est détruit ou enfoui sous les sables. La forme en est très-alongée, ce qui résulte de la disposition précédente; leur largeur et leur hauteur vont toujours en diminuant. Les deux sanctuaires ont disparu, et l'on ne peut rien conjecturer sur les dimensions qu'ils devoient avoir.

Ce qui subsiste du monument a environ quarante-deux mètres et demi de long (1) : la longueur totale devoit avoir environ soixante mètres (2), d'après la restauration très-probable que fournit l'analogie des autres temples; la largeur devoit être de trente-sept mètres (3); et la hauteur des colonnes du premier portique, depuis le sol présumé jusqu'au soffite, devoit avoir environ douze mètres (4). Celles-ci peuvent se ranger parmi les plus grosses colonnes de l'Égypte ; elles ont plus de six mètres de tour (5) : la circonférence de celles du second portique n'en fait guère que la moitié; leur diamètre est d'environ trois pieds et demi.

L'axe du grand temple fait un angle de cinquante-cinq degrés à l'est avec le méridien magnétique. On voit par le plan général, que le monument étoit tourné vers le fleuve ; le petit temple est dans une direction perpendiculaire à celle-là.

La pierre dont le temple est bâti, est d'un grès fin, d'un ton gris-jaunâtre, et très-propre à recevoir la sculpture. Il paroît qu'elle étoit également bien choisie pour la solidité de la construction : on peut en juger par les énormes pierres qui vont d'une colonne à l'autre dans les entre-colonnemens du milieu. La longueur de ces pierres est d'environ cinq mètres (6), sur une épaisseur d'un mètre et demi (7) ; cinq pierres à elles seules occupent toute la longueur de ce portique : on en voit encore de plus grandes dans le monument. Toutefois plusieurs de ces pierres se sont écroulées sur le sol.

Nous avons trouvé entre les joints un ciment rougeâtre fort altéré, et aussi, parmi les pierres renversées, des tenons en bois de sycomore, taillés en queue d'aronde, que l'on croit avoir servi à maintenir l'appareil ; ils paroissent enduits de bitume. Sur les terrasses et à l'extérieur, on voit beaucoup de vides laissés par les tenons que les *fellâh* ou les Arabes ont enlevés par-tout : il y en avoit à chaque pierre (8).

Bien que l'exécution du temple offre le même soin que les architectes d'Égypte ont mis par-tout dans leurs ouvrages, on seroit porté à croire, au premier coup-d'œil, qu'il renferme quelque vice de construction qui l'a fait se dégrader plus promptement que les autres, soit qu'il faille l'attribuer à la trop grande masse des architraves, soit que les fondations manquent de solidité : mais cet édifice a plus souffert encore des ravages des hommes que des injures du temps; l'incendie dont nous avons parlé a dû principalement contribuer à sa ruine. Il faut

(1) Cent trente pieds.
(2) Cent quatre-vingt-cinq pieds.
(3) Cent quatorze pieds.
(4) Trente-sept pieds.
(5) Près de dix-neuf pieds.
(6) Quinze pieds.
(7) Un peu plus de quatre pieds et demi.
(8) *Voyez* la Description de l'île de Philæ, *chap. I.er, s. VIII.*

compter aussi pour beaucoup les efforts qu'ont faits les Arabes pour arracher les coins placés entre les pierres.

L'état où cet édifice est actuellement, nous empêche d'avoir une idée complète des ornemens dont il étoit revêtu; cependant nous connoissons le motif principal de cette décoration: ce motif résulte de la double distribution du temple, ainsi que nous le ferons voir plus loin. L'encombrement cache aussi une grande partie des sculptures, et l'on ne voit plus que le haut des chambranles des deux portes d'entrée. Plusieurs colonnes extérieures sont ensevelies sous le sable presque à moitié de leur hauteur; mais l'intérieur du portique n'est pas aussi encombré que le dehors. Le sable a également rempli les dernières salles du temple jusqu'à deux ou trois mètres des plafonds.

Les chapiteaux sont généralement tous d'une même forme; tous ceux de la façade sont absolument semblables: ils se distinguent des autres chapiteaux par leurs volutes. On voit dans le portique le chapiteau à feuilles de dattier, et d'autres espèces de chapiteaux décorées de palmettes, de fleurs et de calices de lotus (1).

Ce qui frappe le plus dans le portique, après en avoir examiné les colonnes, c'est une très-longue corniche qui en occupe toute la longueur: elle est formée par des serpens de ronde-bosse, qui se tiennent sur leur queue, et portent sur la tête un globe aplati. On a déjà décrit ailleurs ce couronnement singulier; mais peut-être n'est-il nulle part aussi remarquable et d'un aussi grand effet qu'à Ombos, où il a trois pieds de haut: le style de la sculpture en est ferme et bien caractérisé, et la tête de l'*ubæus* est travaillée avec soin; l'artiste a exprimé habilement cette forme assez compliquée que présente le serpent dressé debout, et dont le corps arrondi, s'aplatissant insensiblement, devient de plus en plus large en s'approchant de la tête.

Le plafond des portiques, dans l'entre-colonnement du milieu, est ordinairement décoré d'une suite de vautours gigantesques, ayant les ailes étendues et les pattes armées d'enseignes. A Ombos, il devoit se trouver deux plafonds pareils, et c'est ce qu'on voit en effet. Tout le fond sur lequel ces vautours se détachent, est peint en bleu; la couleur en est encore très-vive. On a également peint le reste du plafond et toutes les murailles du portique. Les figures et les hiéroglyphes sont peints en bleu, en rouge, en jaune et en vert, comme dans le grand temple de Philæ.

Les sujets que présentent les autres parties du plafond, sont dignes d'être étudiés: on y voit des figures placées dans des barques et couronnées d'un disque dont une étoile occupe le centre; plusieurs sont accompagnées d'étoiles isolées, d'autres sont armées de flèches. Dans l'un des sujets que l'on a copiés (2), on remarque un personnage tenant un serpent de chaque main, et qui n'a point de tête, mais en place un globe avec deux serpens. Nous passons sous silence beaucoup d'autres tableaux, qui diffèrent peu de ceux que l'on a décrits ailleurs, et que, pour cette raison, nous n'avons pas dessinés. Il suffit de dire que toutes les parties du temple étoient également sculptées et coloriées.

(1) *Voyez* l'explication de la planche 41.

(2) Voyez *pl. 44, fig. 8.*

Mais l'observation la plus piquante que ces sculptures présentent, c'est que le plafond n'ayant pas été achevé en entier, on y trouve plusieurs parties où les figures ne sont encore que dessinées en rouge. Le lecteur verra avec intérêt deux de ces figures, tracées à travers des carreaux de même couleur (1); une d'elles paroît avoir été mise à la place de l'autre, laquelle étoit dans une attitude renversée. Ce fait précieux nous apprend que les Égyptiens dessinoient et réduisoient par le moyen des carreaux, et qu'ils suivoient des règles certaines pour proportionner leurs figures. On en trouve encore la preuve dans d'autres monumens, qui renferment aussi des figures d'hommes et d'animaux dessinées du premier trait, avec beaucoup de hardiesse et d'habileté : on peut citer en exemple le temple de Contra-Lato. Ce fait prouve que les artistes ne se servoient pas de panneaux, comme quelques-uns l'ont pensé; des figures pareilles et faisant partie d'une même frise ayant été mesurées au compas, nous les avons trouvées très-sensiblement différentes, quoique toujours dessinées dans l'esprit et avec le galbe convenables.

On sentira aisément ce que cette pratique ancienne a de curieux pour l'histoire de l'art; l'emploi d'un pareil procédé pour la réduction des figures confirme aussi très-bien la tradition qui attribue à l'Égypte l'invention de la géométrie, et qui lui fait honneur des premières projections géographiques (2). On se rappelle que Sésostris fit exposer dans les temples une carte de l'Égypte et des contrées qu'il avoit soumises depuis le Nil jusqu'à l'Indus; on sait aussi, d'après Diodore de Sicile, que Pythagore avoit puisé en Égypte ses plus fameux théorèmes. Mais, quelque opinion que l'on se fasse à cet égard, le fait dont il s'agit met hors de doute que la connoissance des rapports des lignes semblables vient originairement de l'Égypte.

Nous ferons remarquer encore dans le temple d'Ombos une décoration qui prouve avec quelle intelligence les Égyptiens distribuoient leurs ornemens; c'est celle qui recouvre les colonnes du portique. Pour la bien faire connoître, on a, dans un dessin particulier, développé le fût de l'une de ces colonnes (3). La partie inférieure, formée de coupes sur lesquelles reposent la croix à anse et le bâton augural symétriquement répétés, est, comme on peut le voir, composée parfaitement; l'ornement qui succède est plus détaillé; enfin le dernier anneau l'est encore davantage, de manière que, du bas en haut, la richesse va en croissant. Les divers anneaux étoient encore séparés par des bandes d'hiéroglyphes; et cette sculpture si riche n'ôtoit rien à la pureté du fût, parce qu'elle étoit en creux. Il faut, parmi les figures de cette colonne, remarquer le lion à tête d'épervier qui orne le second anneau, et qui est souvent répété dans les hiéroglyphes du temple (4).

(1) Voyez *pl. 44, fig. 3.*

(2) C'est ce que témoigne Apollonius de Rhodes. Selon Clément d'Alexandrie, l'hiérogrammatiste, ou écrivain des choses sacrées, qui occupoit le troisième rang parmi les prêtres des colléges d'Égypte, devoit être instruit sur la cosmographie et la géographie générales, et en particulier sur la chorographie de l'Égypte et la description du Nil. *(Strom.* Paris. 1566, *l. V, p. 702.)* Les cartes que fit dresser Josué pour le partage des terres entre les tribus d'Israël, furent exécutées d'après les méthodes Égyptiennes (Josué, *c. XVIII, v. 4 et 9*). Ce que Josephe en rapporte, suppose un véritable cadastre. *Moxque eos viros misit ad metiendam terram, adjunctis ad eos quibusdam geometriæ peritis;.... hisque mandata dedit ut æstimationem agrorum juxta bonitatem terræ facerent.* (Joseph. *Antiquit. Jud.* Colon. 1691, *lib. V, p. 141.*)

(3) Voyez *pl. 44. fig. 1.*

(4) Les légendes et autres inscriptions hiérogly-

Enfin nous citerons une petite frise occupant le haut de la salle qui est la deuxième après le second portique. Il est facile de reconnoître combien cette frise est heureusement ajustée (1) ; encore manque-t-il dans le dessin plusieurs colonnes d'hiéroglyphes qui rendoient plus égaux les intervalles des figures. C'est dans la même salle et sur le listel de la corniche qui couronne la porte de gauche, que l'on voit une inscription Grecque du temps de Ptolémée Philométor, gravée avec beaucoup de soin; elle a été faite au nom des troupes stationnées à Ombos, pour témoigner leur reconnoissance envers les dieux de l'Égypte (2).

La corniche antérieure du temple renferme le globe ailé qui se voit par-tout; mais ce globe est répété deux fois, parce que, comme nous l'avons dit, la distribution de l'édifice est double. Chacun des deux globes correspond à l'une des deux entrées. Sous le portique, on trouve deux portes correspondantes, ornées de la même manière, et dont la décoration nous explique la séparation du temple en deux parties. En effet, si l'on coupe verticalement par le milieu l'une de ces portes (3), on observe, dans toute la partie de droite, que le dieu qui reçoit les hommages a une tête d'*épervier ;* et dans la partie de gauche, que le dieu a une tête de *crocodile :* c'est une règle qui a été suivie dans tout le temple, autant qu'on en juge par ce qui reste debout (4). On a copié complétement une des scènes où Osiris porte la tête du crocodile (5) ; l'étude de ce bas-relief avec tous ses hiéroglyphes sera utile aux savans qui font des recherches sur la langue sacrée.

Le globe ailé qui couronne également les scènes où se trouve l'épervier, et celles où figure le crocodile, fait voir qu'ils se rapportent l'un et l'autre à la même divinité, et que tous deux sont l'emblème d'un attribut particulier d'Osiris. L'épervier est, comme on le sait, le symbole du soleil, et le crocodile doit se rapporter à l'inondation, dont il étoit le symbole pour les habitans d'Ombos. En effet, les eaux du Nil n'arrivoient jadis à Ombos que par un canal, ainsi que nous l'avons déjà dit d'après les auteurs anciens (6) : le fleuve couloit alors beaucoup plus à l'ouest. Dès qu'il franchissoit ses bords pour se répandre sur les terres et pénétrer dans les canaux intérieurs, alors les crocodiles, jusque-là bornés aux rives du fleuve, pouvoient suivre les eaux dans leur marche, et arriver jusqu'aux villes méditerranées. C'est ainsi que le peuple d'Ombos pouvoit regarder le crocodile comme le signe et la mesure du débordement : c'en est assez pour concevoir comment on a donné une tête de crocodile au dieu symbole du fleuve.

Qu'on nous permette ici d'examiner en peu de mots ce que rapportent les anciens auteurs, sur le culte attribué aux habitans d'Ombos. C'est une opinion reçue d'après Élien, et sur-tout d'après Juvénal, qu'on y rendoit les honneurs divins au crocodile. Le poëte, emporté par sa verve satirique, et sans égard aux lieux et

phiques recueillies dans le temple présentent des remarques intéressantes qui seront exposées ailleurs. *Voyez* l'explication des planches d'Ombos, etc.

(1) Voyez *pl. 44, fig. 5.*

(2) *Voyez* le Mémoire de M. Jomard *sur les inscriptions recueillies en Égypte.*

(3) Voyez *pl. 43, fig. 20.*

(4) Voyez *pl. 44, fig. 5.*

(5) Voyez *pl. 43, fig. 19.*

(6) Strab. *Geogr.* lib. XVII. Ælian. *de nat. anim.* lib. X, c. 21. M. de Pauw a supposé ce fait sans preuve, et la position actuelle des ruines sur la rive du fleuve sembleroit d'abord le démentir ; mais l'examen attentif des localités confirme le témoignage des anciens.

aux

aux temps, a représenté les gens de Tentyra et ceux d'Ombos comme des peuples voisins qui, à l'occasion de ce culte, se livroient de temps immémorial une guerre à mort; il a même voulu consacrer à la postérité les détails atroces de cette prétendue guerre, afin d'inspirer de l'indignation pour un culte aussi étrange que celui d'un reptile anthropophage.

Inter finitimos vetus atque antiqua simultas,
Immortale odium, et nunquam sanabile vulnus,
Ardet adhuc, Ombos et Tentyra (1).

Mais que penser de cette déclamation poétique, lorsque l'on sait que ces deux villes sont séparées par un intervalle de cinquante lieues! Déjà d'habiles critiques ont relevé cette erreur grossière; on l'a même rejetée sur les copistes (2). Quoi qu'il en soit, il suffit d'avoir un peu étudié la religion Égyptienne dans les auteurs qui l'ont mieux connue, tels que Diodore de Sicile, Hérodote, Plutarque, Porphyre, Jamblique, pour être convaincu que Juvénal s'est livré à l'exagération, et que, même à le supposer témoin des horreurs qu'il décrit, il ne faudroit pas du siècle où il a vécu conclure pour les temps antérieurs où l'Égypte et sa religion étoient florissantes. Il ne paroît pas que les écrivains Romains, si l'on excepte Cicéron et Sénèque, aient eu des idées justes sur l'esprit de cette religion toute emblématique, et presque toute fondée sur la connoissance des phénomènes naturels. Une des principales connoissances que les colléges d'Égypte avoient acquises et perfectionnées, étoit celle des habitudes des animaux du Nil, et en général des animaux propres à l'Égypte. Ils savoient que le crocodile, quoiqu'amphibie, ne s'enfonce jamais beaucoup dans les terres, si ce n'est à l'époque des hautes eaux. Cette observation, déjà faite par M. de Pauw, me semble expliquer très-bien pourquoi le crocodile étoit l'*emblème de l'eau potable* (3).

Par cette seule connoissance de la signification symbolique du crocodile, on devoit voir ce qu'il faut entendre du culte des Ombites et de celui des autres nomes où les mêmes pratiques étoient en usage. Ce sont les figures gravées sur les temples, qui, à n'en pas douter, ont fait dire aux Grecs et aux Romains que le crocodile étoit un dieu adoré en Égypte. Quant aux guerres civiles dont les auteurs font mention, il est assez raisonnable de les attribuer, comme a fait le critique déjà nommé plus haut, soit à des vues d'intérêt, soit à quelques prééminences ou à des avantages de commerce que des villes voisines ont pu se

(1) Juvenal. *sat. XV.*

(2) M. Villoteau a fait à ce sujet des recherches curieuses, dont il nous a permis de mettre ici le résultat sous les yeux du lecteur. Dans les meilleures et les plus anciennes éditions de Juvénal, on trouve *Combos*, et non pas *Ombos*, que les derniers éditeurs ont introduit dans le texte. Ce mot de *Combos* vient lui-même de celui de *Coptos*, altéré par les copistes, qui ont écrit négligemment les deux lettres *p* et *t*. Ce qui prouve ce fait, c'est qu'il existe à la Bibliothèque impériale un manuscrit très-ancien, où, au lieu de *Combos*, on lit *Cōpos* avec une barre sur l'*o* et près du *p*: il est possible que ce trait d'abréviation ait été originairement placé sur le *p* lui-même; ce qui eût indiqué, comme on sait, le *t* joint au *p*. Au reste, dans presque tous les manuscrits, ce nom commence par un *c*.

(3) C'est Eusèbe qui nous l'apprend dans un chapitre très-curieux, où il expose plusieurs symboles Égyptiens. Voici la version Latine du passage: *Idem aliquando solem hominis cujusdam navigium crocodilo impositum conscendentis symbolo repræsentant: ac navigium quidem, institutum in humida mollique regione motum significat; crocodilus verò, aquam illam ad bibendum facilem* [πίνειν εὐκτὸν] *per quam sol feratur.* Euseb. *Præp. evang.* Paris. 1628, *lib. III, c. XI, p. 115.* Voyez aussi Clément d'Alexandrie, *Strom.* Paris. 1566, *lib. V, p. 632.*

disputer à une époque récente. Ces sortes de rivalités ne sont pas sans exemple dans notre propre pays; et de nos jours même, en Égypte, on en voit souvent de pareilles qui amènent des combats très-acharnés.

§. IV.

Du petit Temple d'Ombos.

Le petit temple d'Ombos est situé au nord-ouest du précédent, à quarante mètres environ (1); son entrée est tournée au midi. L'axe du temple fait un angle de trente-cinq degrés à l'ouest avec le méridien magnétique. Ces trente-cinq degrés joints aux cinquante-cinq dont l'axe du grand temple décline à l'est, font quatre-vingt-dix degrés : ainsi les axes de ces deux temples sont exactement à angle droit. La longueur du temple est d'environ vingt-trois mètres (2); sa hauteur, de neuf mètres (3); sa plus grande largeur présumée est de dix-huit mètres environ (4).

La pierre dont ce temple est bâti, est de grès pareil à celui du grand temple; la construction en paroît la même : mais il est dans un état de destruction beaucoup plus avancé; il n'en reste guère que quatre colonnes, six portions de murailles et trois portes; les murs extérieurs sont presque entièrement démolis; enfin les plafonds sont à jour.

Il ne faut pas douter que cette dégradation ne soit due au voisinage du fleuve, qui se porte de plus en plus à l'est, et qui a rongé les terres jusqu'aux murs du petit temple, soit que les eaux aient miné les fondemens, soit que des inondations extraordinaires aient pénétré sur le sol même de l'édifice.

Le portique n'avoit de colonnes que celles de la façade, engagées, comme à l'ordinaire, dans des murs d'entre-colonnement. Il est suivi de deux salles oblongues, d'égales dimensions. Après, vient le sanctuaire, qui devoit être accompagné de deux salles latérales. On a déjà fait remarquer que la grande porte du sud est dans l'axe de ce petit temple.

Le chapiteau des colonnes est formé de quatre têtes d'Isis, surmontées d'un massif qui a, en petit, la forme d'un temple. Ce chapiteau a déjà été décrit à Philæ fort en détail, et il ne fournit ici aucune observation nouvelle. Ce qu'il importe d'observer, c'est qu'on trouve encore, dans les salles et sur les colonnes, des peintures bien conservées, qui annoncent que l'édifice étoit revêtu de couleurs, ainsi que le grand temple.

Nous ne décrirons pas ici les tableaux sculptés sur les murailles, consistant principalement dans des offrandes à Isis, qui prouvent, ainsi que le chapiteau de la colonne, que ce temple lui étoit consacré. Un des attributs les plus fréquens dans les mains des figures d'hommes et de femmes, c'est une tige recourbée et armée de pointes semblables aux dents d'une scie (5).

(1) Vingt toises.
(2) Soixante-onze pieds.
(3) Vingt-huit pieds.
(4) Cinquante-six pieds.
(5) Voyez *pl. 45, fig. 5*. On en a déjà vu d'autres exemples dans les bas-reliefs de Philæ.

La décoration de l'édifice renferme principalement des représentations relatives à Isis et à Horus (1): mais, dans une frise qui est sous le plafond de la dernière salle, on remarque une sorte de caricature qui est l'image de Typhon (2); on le reconnoît à son large visage, à son air riant et grotesque, à ses membres courts et ramassés. Un sujet assez gracieux se remarque parmi ces différentes sculptures : deux femmes assises soutiennent d'une main un siége qui sert de trône à Horus; ce trône repose sur une tige que ces femmes paroissent tenir en équilibre au moyen de leurs pieds. Chacune des deux figures tient de l'autre main des lotus formant autour de cette tige des nœuds multipliés. Devant Horus, un sacrificateur armé d'une lance à deux pointes menace de tuer un serpent. Dans un autre tableau, l'on présente au même dieu une offrande consistant en trois oies.

Il est donc à présumer qu'Horus et Isis étoient les divinités du temple. Il seroit aisé de faire voir que les attributs qu'on y voit se rapportent presque tous au phénomène de l'inondation; et l'on sait qu'Horus étoit l'emblème du soleil au solstice d'été, solstice qui est l'époque de la crue du Nil: mais nous n'insisterons pas sur ces rapprochemens, qui seront mieux placés ailleurs (3).

§. V.

De la Route d'Ombos à Edfoû.

Nous finirons cet écrit par quelques observations sur la route d'Ombos à Edfoû. Un lieu de cette route, assez remarquable, est la montagne appelée *Gebel Abou-cheger*, ou Montagne des tempêtes, et qui forme dans le Nil un cap avancé. Un violent ouragan nous y avoit fait relâcher, lorsque nous remontions le fleuve. A cinq heures du soir (4), le ciel, jusque-là très-serein, se remplit de nuages en un instant. Un vent d'est, poussant devant lui des trombes de sable et de poussière, vint frapper tout d'un coup dans nos voiles avec une grande impétuosité. Chacun de nous eut la respiration coupée, et ressentit une chaleur cuisante, comme celle qu'on éprouve à la bouche d'une fournaise. Le *rays* ou pilote avoit aperçu le grain : mais les matelots ne purent carguer la voile à temps; elle fut déchirée d'un bout à l'autre : la *germe* s'inclina si fort, qu'elle étoit sur le point de chavirer. Les vagues s'élevoient de deux et trois pieds, comme les flots de la mer. Le tonnerre grondoit fortement, et retentissoit d'une montagne à l'autre, comme sur un timbre sonore. C'est de la mer Rouge que venoient les éclairs; l'atmosphère étoit d'un rouge de feu, entrecoupé de taches noires. Livrés au désespoir, le rays et ses matelots poussoient des cris effroyables. Enfin, pendant qu'on faisoit de vains efforts pour tenir le Nil, notre *germe* fut poussée par l'orage au pied de Gebel Abou-cheger.

Arrivés, sans autre accident, dans cette espèce de port, nous ne songeâmes plus

(1) Voyez *pl. 45, fig. 1, 2, 5.*
(2) Voyez *ibid. fig. 4.*
(3) *Voyez* la Description d'Edfoû, *chap. V, §. V.*
(4) C'étoit le 10 septembre 1799.

qu'à observer le site affreux, mais pittoresque, où nous étions jetés: un seul arbre se remarquoit aux alentours, c'étoit un *doum* à quatre bifurcations. Le rocher étoit à pic sur le fleuve. Ce n'est pas sans surprise que nous vîmes le pied de ce rocher habité par un vieux solitaire, retiré là depuis trente ans, dans une cabane formée de nattes. Ce vieillard octogénaire étoit noir de visage, et portoit une barbe blanche; il entendoit à peine nos questions; la caducité, la frayeur sur-tout, le rendoient presque insensible: cependant il pria l'un de nous de lui emplir d'eau un vase de terre, seul meuble de sa cabane. On lui demanda son âge; il répondit: *Dieu le sait.* Au coucher du soleil, il fit religieusement sa prière.

Chaque tempête qui se manifeste en ce lieu, y fait arriver quelque bateau, et procure au solitaire des aumônes, un peu de dourah, ou des dattes. Si l'on cherchoit en lui un sage retiré du monde et vivant dans la contemplation, on se tromperoit sans doute. Quand on connoît les mœurs du pays, on ne voit là qu'un homme qui, pour se débarrasser de la peine d'agir et de penser, a cherché un lieu où il pût vivre dans cette paresse et cet anéantissement d'idées qui font les délices de ce peuple. Cependant des gens aisés, venus de l'Europe à travers mille dangers, brisoient sous ses yeux les pointes du rocher qui faisoit sa demeure, recueilloient les plantes sauvages qu'il arrachoit pour les brûler, dessinoient et décrivoient ce site inhabité: étoient-ils beaucoup plus sages que lui!

Les rochers des environs sont taillés dans des formes bizarres; ils sont composés de grès noir, parsemé de filons ferrugineux, d'une couleur rougeâtre et d'un ton très-chaud. Près de là est une gorge aride qui ressemble au lit d'un torrent; le reste du désert est occupé par des collines de grès éparses çà et là et fort basses. On aperçut au loin quelques chameaux appartenant à des tribus Arabes, et seuls êtres vivans dans ce lieu désert. Sur le bord du Nil, nous vîmes des coloquintes, une petite plantation de séné commun, ainsi qu'un champ de pourpier, qui, avec les fruits du doum, fournissoit la nourriture habituelle du pieux solitaire.

Pendant que nous observions ce site, le tonnerre continuoit à gronder, et les trombes se succédoient sans interruption; ce n'est qu'à la nuit que le temps devint plus calme: on en profita. Mais à peine eut-on mis à la voile, qu'un vent furieux, soufflant du nord, souleva les eaux du Nil, brisa notre vergue et cassa le mât d'un autre bâtiment. Sa force étoit si grande, qu'elle nous fit remonter le courant très-vîte, pendant plus d'une heure, sans aucune espèce de voile: cependant le fleuve étoit parvenu à sa plus grande hauteur. L'obscurité de la nuit, le fond pierreux et les îles basses du Nil (1) dans ces parages voisins de Selseleh, nous forcèrent d'aborder au petit village de Hammâm, situé près de la rive gauche, et habité par des Arabes de la tribu des *Abâbdeh.*

(1) Le cours du fleuve, dans les environs de Selseleh, est rempli d'îles sablonneuses submergées par l'inondation, et entièrement couvertes d'un arbrisseau appelé *tamarix*, dont les buissons touffus donnent à ces îlots une teinte cendrée.

SECTION II,

PAR M. ROZIERE, INGÉNIEUR DES MINES.

Description de Gebel Selseleh, et des Carrières qui ont fourni les matériaux des principaux édifices de la Thébaïde.

LES anciennes carrières se trouvent répandues dans toute l'étendue des deux chaînes de montagnes qui bordent à l'orient et à l'occident la vallée du Nil; et le voyageur qui parcourt la haute Égypte, en découvre déjà un nombre infini sans s'écarter des rives du fleuve : toutes n'ont pas les mêmes rapports avec les monumens subsistans aujourd'hui, et il faut entrer à cet égard dans quelques distinctions générales.

A ne considérer que la nature du sol des montagnes, la vallée du Nil se partage en trois régions distinctes; division, comme on sent, qui ne sauroit avoir de rapport avec les divisions politiques d'aucun temps, mais qui en a beaucoup avec l'aspect du pays et la nature de ses monumens.

1.° Dans la région plus méridionale, aux environs de l'île de Philæ, de Syène et de la cataracte, règne, avec un aspect varié et pittoresque, mais dans une étendue fort limitée, le terrain granitique qui a fourni aux Égyptiens les monolithes les plus remarquables dont ils aient décoré leurs édifices.

2.° Dans la partie septentrionale, et en remontant vers le sud jusqu'à plusieurs journées au-delà de Thèbes, les deux chaînes n'offrent qu'une longue suite de rochers et d'escarpemens calcaires de l'aspect le plus uniforme. Ce terrain, le plus considérable de tous, a fourni les matériaux d'une espèce de monumens fort célèbres de toute antiquité par leur masse, par leur forme régulière, et par les conjectures qu'on a faites sur leurs usages : je veux parler des pyramides. Quant aux autres monumens en pierre calcaire, tels que les temples, les palais, ils ont dû jadis être fort multipliés ; mais il n'en reste aujourd'hui que de foibles traces.

3.° Les matériaux des temples et des autres édifices encore subsistans sont tirés presque en totalité des montagnes qui s'étendent depuis Syène, en descendant vers le nord, jusqu'à une journée de marche avant d'arriver à l'ancienne Latopolis (1). Ce terrain, qui comprend près d'un degré de latitude, est d'une nature particulière, et forme la transition entre le terrain calcaire et le terrain granitique; c'est l'examen des carrières qu'il renferme et des matériaux qu'elles ont fournis, qui va nous occuper ici. Nous décrirons dans un Mémoire particulier les carrières de granit; celles du pays calcaire seront l'objet d'un autre Mémoire (2).

(1) Aujourd'hui Esné.

(2) *Voyez* les Mémoires d'antiquités.

§. I.er

Observations topographiques.

Quoique j'aie borné à un degré l'étendue des montagnes que nous considérons ici, ce n'est pas que l'on n'en découvre encore quelques-unes de même nature en descendant un peu plus au nord, principalement sur la rive orientale du Nil, de même que l'on en trouve aussi à l'est de Syène; mais cela n'a plus rien de suivi, et l'on y remarque peu de traces d'exploitation.

Dans tout cet intervalle, l'Égypte a très-peu de largeur; et il est à remarquer que les carrières sont toujours plus multipliées, plus considérables, à proportion que la montagne se trouve plus rapprochée du fleuve. C'est précisément à l'endroit le plus étroit de la vallée que se trouvent les plus vastes, les plus importantes de toutes; et les montagnes opposées s'y rapprochent tellement, qu'elles laissent à peine au fleuve l'intervalle nécessaire pour continuer son cours.

On voit par-là que les Égyptiens se sont attachés à choisir les matériaux de leurs édifices, non-seulement dans la vallée du Nil, mais encore le plus près du fleuve qu'il leur étoit possible; et ici, comme en toute circonstance, ils ont soigneusement évité d'augmenter par la difficulté des transports les longs travaux qu'ils s'étoient imposés : conduite fort naturelle sans doute, et qui ne vaudroit pas la peine d'être remarquée, si certaines circonstances n'en avoient souvent imposé et n'avoient fait prévaloir une opinion fort différente.

Ce point si resserré dont je viens de parler, non moins remarquable pour la topographie du pays qu'à cause des anciens travaux qu'on y voit de toutes parts, est distant de Syène d'environ huit myriamètres (1), et de quatre de la ville d'Edfoû (2). On le désigne dans le pays par le nom de *Gebel Selseleh*, qui signifie *montagne de la chaîne*.

La tradition veut qu'effectivement le Nil autrefois ait été barré ici par une chaîne de fer, dont les extrémités étoient fixées aux points les plus saillans des deux montagnes opposées. Peu de voyageurs ont négligé cette tradition singulière. Quelques-uns ont soigneusement recherché et ont cru avoir retrouvé les points du rocher où la chaîne avoit été jadis attachée. D'autres ont tourné cette prétention en ridicule; et, vu l'immense largeur du fleuve, vu le peu d'utilité d'une pareille précaution, ils ont pensé que ce fait, d'ailleurs dénué de preuves, devoit être rejeté comme tout-à-fait invraisemblable, sinon comme absurde : cette opinion nous paroît la plus sage.

Nous ferons remarquer qu'une telle position a dû dans tous les temps former la démarcation entre les deux nomes ou les deux provinces contiguës. Dans les temps de trouble, elle a servi de limite aux différens partis : elle devenoit un rempart naturel, que de part et d'autre il étoit dangereux de franchir, comme le montrent assez les faits de l'histoire moderne. Si l'on veut donc donner un sens raisonnable à la tradition, il faut croire que, cet endroit ayant servi de limite

(1) Seize lieues.

(2) L'ancienne *Apollinopolis magna*.

et de barrière aux habitans des provinces voisines, le nom de *chaîne* lui aura été appliqué en raison de cela seul, par une métaphore assez naturelle aux Orientaux.

Un peu au nord de Gebel Selseleh, à quatre myriamètres d'Edfoû, au milieu d'une petite plaine cultivée, on distingue l'emplacement d'une ancienne ville, à la couleur rougeâtre du terrain, à des buttes de décombres, à des monceaux de briques d'une grande dimension et à des débris de pierres polies et travaillées : car tels sont en Égypte les caractères communs des lieux anciennement habités. Ce qui rend le fait plus incontestable, ce sont les vestiges d'un édifice Égyptien : ces ruines sont peu élevées au-dessus du niveau du sol, assez cependant pour que l'on reconnoisse qu'une partie au moins du monument étoit recouverte d'hiéroglyphes. Autant qu'on peut juger aujourd'hui, ce sont les restes d'un petit temple entouré d'une galerie; disposition qui se rencontre aussi dans un des monumens les plus voisins. La galerie étoit, comme le temple, décorée d'hiéroglyphes : le portique, à la vérité, n'en laisse voir aucune trace; mais, à plusieurs indices, on peut croire que cette partie est rajoutée et fort postérieure au reste de l'édifice.

Quelques voyageurs ont appliqué à cette ville le nom de *Selseleh* : cela suppose qu'il a existé une ville de ce nom, et cependant il n'en est pas mention chez les anciens.

La Notice de l'Empire cite bien, parmi les postes de la Thébaïde, un lieu nommé *Silili;* et j'avoue qu'il est fort vraisemblable, comme l'a conjecturé d'Anville (1), que ce nom n'est qu'une altération de celui de *Silsili* (2) : mais il ne résulte pas de là encore qu'il doive s'appliquer à une ancienne ville Égyptienne. D'Anville, qui, à la vérité, paroît n'avoir pas eu connoissance de ces ruines, suppose au contraire que le poste Romain dont il rectifie le nom, étoit placé dans le détroit, au sein de la montagne même. Je ne sais si l'on avoit assez de données pour déterminer le point précis que ce poste occupoit; mais il est constant qu'on ne doit pas le reporter jusqu'à une ville séparée du détroit par un intervalle considérable (3).

Quant aux ruines de la ville Égyptienne, nous trouvons à leur appliquer un ancien nom dont on a été fort embarrassé jusqu'ici, et qui est véritablement Égyptien; c'est *Phrontis*, que Ptolémée indique sur cette rive du Nil au sud d'*Apollinopolis magna* (4). Le P. Sicard, dans ses Recherches sur la géographie ancienne, avoit

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte ancienne.

(2) Quoique nous écrivions *Selseleh* selon l'orthographe adoptée pour l'ouvrage, nous devons remarquer cependant que la prononciation du pays se rapproche davantage de *Silsili*.

(3) Les Romains s'étoient attachés à distribuer dans la Thébaïde leurs cohortes de la manière la plus avantageuse pour contenir le pays avec peu de monde; toutes leurs positions étoient choisies dans cette vue : telle étoit celle de Syène, immédiatement au-dessous de la cataracte; telle encore celle de Babylone, dans la partie inférieure de la vallée, à l'endroit où l'extrémité de la chaîne Arabique forme en se rapprochant du fleuve une espèce de détroit. Les détails où entrent à ce sujet les anciens historiens (*), montrent trop quelle importance on attachoit à ces positions, pour que nous puissions croire que celle de Silsili ait été négligée. Ces raisons, et la ressemblance frappante du nom avec celui qui est cité dans la Notice de l'Empire, ne permettent guère de douter que le poste dont elle fait mention ne doive se rapporter ici. Antérieurement à d'Anville, Simler *(Not. ad Itiner.)* avoit déjà voulu réformer le nom de *Silili* pour en faire le *Selinon* mentionné par l'Itinéraire dans la partie inférieure de la Thébaïde : cette correction est beaucoup moins heureuse, et l'on n'a pu l'appuyer que sur la foible analogie qui se trouve entre les deux mots.

(4) Aujourd'hui Edfoû.

(*) Strab. *Geogr.* lib. XVII.

placé cette ville dans le détroit même de Gebel Selseleh : mais l'inexactitude de cette détermination est manifeste ; car la seule autorité sur laquelle on puisse s'appuyer ici, celle de Ptolémée, indique expressément Phtontis comme étant située au milieu des terres loin du Nil : or une telle situation ne peut avoir lieu dans le détroit, où la montagne se trouve bordée immédiatement par le fleuve ; elle convient très-bien au contraire aux ruines que nous avons décrites. Cette observation éclaircit à-la-fois deux points de géographie ancienne, puisque, Phtontis étant rapportée à cette position, il ne reste plus que le poste Romain que l'on puisse placer dans le détroit.

§. II.

Observations sur les Matériaux tirés des environs de Selseleh, pour la construction des anciens Édifices.

Par leur situation sur les rives du Nil, l'examen des anciennes carrières devenoit assez facile : elles ont été, malgré cela, comme tous les travaux des Égyptiens, le sujet de beaucoup d'erreurs. On avoit peine à se persuader que des monumens aussi célèbres par leur longue durée, par la richesse et la multiplicité de leurs ornemens, fussent construits avec des matériaux communs et grossiers ; et la plupart des voyageurs, consultant moins leurs yeux que leur imagination, ont cru voir, dans les couches du terrain et dans les monumens eux-mêmes, tantôt les granits durs et précieux des environs de Syène (1), tantôt les porphyres et les roches variées de l'Arabie, quelquefois même le basalte : d'autres se sont contentés d'y employer le marbre, à l'imitation de ce qu'ils avoient remarqué dans les anciens monumens de la Grèce et de l'Italie (2). La vérité est que, dans ces carrières comme dans les édifices de la haute Thébaïde, il n'existe ni porphyres, ni basaltes, ni marbres, ni pierres calcaires d'aucune espèce (3) : on ne trouve, dans toute cette étendue, sur les deux rives du Nil, que des couches de grès à grains quartzeux, liés par un gluten ordinairement calcaire ; et c'est de cette pierre que sont construits, presque sans exception, tous les monumens encore existans depuis Syène jusqu'à Denderah (4).

Si l'on vouloit donner en peu de mots, de ces grès, une idée que tout le monde pût saisir, on pourroit les comparer à ceux qu'on emploie si communément pour paver les routes aux environs de Paris, et qui portent le nom de *grès de Fontainebleau ;* mais j'avoue que je ne hasarde ce rapprochement que faute

(1) Nous avons déjà dit que les granits ne se montroient plus sur les rives du Nil à une heure de marche au nord de Syène ; et les Égyptiens, qui en ont travaillé une quantité si prodigieuse, en ont cependant fait peu d'usage pour les constructions de la Thébaïde.

(2) La constitution physique de cette partie de la Thébaïde étoit si peu connue encore avant l'expédition, que les relations les plus récentes et d'ailleurs les plus exactes font remonter le terrain calcaire jusqu'à Syène.

(3) Il faut cependant excepter un petit édifice presque entièrement détruit, sur la rive gauche du Nil à Thèbes ; il avoit été construit avec la pierre calcaire des montagnes voisines. Les habitans des villages environnans ont établi des fours à chaux, qu'ils alimentent avec les matériaux de ce monument ; ce qui leur épargne le trajet d'une demi-lieue qu'il faudroit faire pour se rendre jusqu'à la montagne.

(4) J'ai fixé à une lieue au nord de Syène les carrières les plus méridionales, c'est-à-dire, les premières que l'on rencontre sans sortir de la vallée ; mais, pour peu que l'on

d'avoir

d'avoir un terme de comparaison exact aussi généralement connu. Les grès qu'on désigne sous le nom de *molasses*, aux environs de Genève, conviendroient davantage. Dans les Alpes, dans les Vosges, et en général dans le voisinage des terrains granitiques, on voit des grès tout-à-fait semblables à ceux des monumens Égyptiens. J'en ai rencontré plusieurs fois dont les échantillons ne sauroient se distinguer de ceux qui ont été recueillis en Égypte; mais, comme les grès de Fontainebleau sont plus connus, nous nous attacherons à faire connoître leurs différences.

D'abord les nuances de couleurs sont beaucoup plus variées dans les grès Égyptiens, qui sont souvent marqués, outre cela, d'une multitude de petites taches noires, brunes ou jaunes, formées par quelques parties de terre argileuse et d'oxide de fer.

Plusieurs variétés renferment des lames de mica noir, jaune et argentin, quelquefois assez abondantes, mais si petites qu'il est souvent difficile de les distinguer. On sait que cette substance ne se trouve guère dans les grès des pays tertiaires, séparés par un grand intervalle des terrains primitifs.

Les variétés dont la couleur est uniforme, sont grises, ou jaunâtres, ou tout-à-fait blanches; d'autres offrent un léger ton rose local, ou des nuances de jaune très-diversifiées, et d'autres sont marquées de veines de la même couleur diversement contournées. Ces diverses teintes, en général assez foibles, n'empêchent pas que les monumens, éclairés, comme ils le sont presque toujours, d'une lumière vive, ne présentent pour la plupart un aspect gris ou blanchâtre : quelquefois les surfaces exposées à l'air sont altérées, et présentent une teinte sombre, fort différente de celle des surfaces nouvellement découvertes; altération due à quelques parties métalliques répandues dans le gluten de la pierre.

Il est à remarquer, au surplus, que les surfaces des temples ne sont pas dans leur état naturel; on a trouvé en plusieurs endroits des restes de couleurs, et il est vraisemblable qu'anciennement les édifices ont été colorés dans toute leur étendue.

Les grès de la Thébaïde sont formés de grains de sable généralement moins arrondis, plus anguleux, plus inégaux et plus également agrégés que ceux que nous leur comparons. La raison de ces différences est facile à saisir, dès que l'on sait que les montagnes primitives qui ont fourni les élémens de ces grès, sont situées dans le voisinage; mais, comme ces montagnes, sous les rapports géologiques, seront décrites ailleurs, nous nous bornerons ici à ce qui concerne immédiatement les antiquités.

La dureté des grès Égyptiens est en général peu considérable, et ils se laissent

s'enfonce dans la montagne, on ne tarde pas à découvrir des traces d'exploitation plus au sud, dans tous les endroits où le grès succède au granit.

Les carrières les plus septentrionales, observées sur la rive droite du fleuve, sont situées à cinq lieues au sud d'Esné, à l'embouchure d'une petite vallée où l'on exploite du natroun; les montagnes qui les renferment, alternent avec les montagnes calcaires. Il est probable qu'un peu plus au nord on en découvriroit d'autres en s'enfonçant dans l'intérieur du désert, et l'on voit sur le bord du fleuve un grand nombre de blocs taillés et tout prêts à être embarqués : ceci fait conjecturer que ces carrières sont des moins anciennes qu'aient exploitées les Égyptiens. Ces matériaux étoient destinés, sans doute, à l'un de ces monumens dont la construction a été interrompue par la révolution qu'a produite en Égypte la conquête des Perses. Il paroît difficile d'expliquer autrement pourquoi des pierres toutes taillées et prêtes à être employées avoient été abandonnées sur ce rivage.

souvent égrener par le frottement de l'ongle ; cette dureté du moins est très-uniforme dans chaque bloc. Il en est de même de la résistance à la rupture; elle est foible, mais par-tout égale. Ces pierres ne renferment ni cavités ni soufflures; et la continuité des masses est rarement interrompue par ces accidens que l'on nomme *pailles* ou par des fissures internes : avantages précieux pour l'architecture Égyptienne, où les voûtes étoient inconnues, et où les pierres qui forment les plafonds et les architraves, ont souvent sept à huit mètres de longueur (1). Il faut avouer aussi que, sous ce rapport, les Égyptiens ont apporté beaucoup d'attention et de recherches dans le choix des couches qu'ils ont exploitées.

Depuis Esné jusque vers Edfoû, le grès est généralement plus tendre que dans la partie moyenne et dans la partie méridionale. Les couches supérieures sont ordinairement les plus friables : aussi elles ont été arrachées sans soin, et il est visible qu'en les enlevant on n'a eu d'autre objet que de dégager les couches inférieures, dont la pierre plus solide étoit plus propre aux usages de l'architecture. Les premières ont été brisées uniquement à l'aide de coins; car aucun de leurs débris, non plus que leur section dans la partie supérieure de la montagne, ne portent les traces d'outil qui recouvrent, au contraire, la partie inférieure des escarpemens.

Aucun vestige de constructions anciennes n'a pu faire soupçonner que les maisons particulières fussent construites en pierre ; les ruines des anciennes villes n'offrent par-tout que des débris de poteries, des fragmens de briques crues, et des amas de poussière : d'où il faut conclure que les matériaux tirés des carrières de Selseleh ainsi que des autres carrières de grès des environs ont été employés en totalité à des édifices publics. On est loin de connoître toutes les carrières de la Thébaïde; cependant les aperçus sur la quantité des exploitations portent à croire qu'il a existé jadis un nombre de monumens bien supérieur à celui dont on retrouve aujourd'hui les ruines.

Il n'est pas difficile de deviner comment ont disparu les monumens construits en pierre calcaire, puisque par-tout on voit des fours à chaux sur leurs ruines, et que depuis nombre de siècles ces monumens sont exploités comme autant de carrières : mais le grès n'a pu être employé aux mêmes usages ; les habitans actuels de l'Égypte n'en tirent aucun parti; ils ne dégradent point les édifices qui en sont formés; et quand on songe, outre cela, que les mêmes blocs ont été employés successivement dans divers monumens, on a lieu de s'étonner que la quantité des matériaux extraits des carrières l'emporte autant sur la quantité de ceux dont on voit aujourd'hui l'emploi.

Faut-il attribuer cette différence à l'immense antiquité de l'usage de construire en grès ! C'est-là une de ses causes sans doute : mais je crois qu'il y en a d'autres encore peu connues aujourd'hui; et de ce nombre je mettrai la coutume où étoient les Grecs et les Romains de tirer de l'Éthiopie (c'est-à-dire, de la haute Thébaïde) le sable qu'employoient les scieurs de pierre, et celui avec lequel les sculpteurs polissoient leurs ouvrages. Suivant Pline, il en partoit du port d'Alexandrie des vaisseaux entièrement chargés. Ce sable devoit être un *detritus* de grès. Les temples,

(1) Vingt à vingt-cinq pieds.

les palais de la Thébaïde, construits d'une pierre facile à se désagréger, auront donc pu être convertis en sable, comme les monumens de l'Égypte moyenne l'ont été en chaux. Il y a plusieurs exemples, en effet, de monumens Égyptiens détruits jusqu'à rase terre, dont la pierre étoit extrêmement friable.

On a vanté dans les monumens de l'architecture Égyptienne le poli de leurs surfaces, et on l'a comparé quelquefois à celui du marbre. Il y a là au moins un peu de prévention : ces espèces de grès ne sont nullement susceptibles d'un poli parfait, et l'examen des monumens ne m'a jamais rien présenté de contraire à ce que j'avance ici ; bien loin de là, malgré le soin que l'on a mis à dresser et à unir les surfaces, elles ont conservé presque par-tout un aspect grenu, et sont très-âpres au toucher.

Les bas-reliefs et les sculptures qui recouvrent toutes les parties des temples, ont été, avec plus de raison, un sujet de surprise et d'admiration pour tous les voyageurs, moins pour la perfection du travail que pour son immensité, qui effectivement passe toute croyance. On a fait valoir comme une difficulté de plus la nature de la matière : on l'a représentée comme rebelle aux travaux de la sculpture; ce qui sembleroit assez naturel, à ne considérer que sa nature siliceuse et son tissu grossier. Cependant la conjecture ne se trouve pas juste; un peu de réflexion fera sentir qu'ayant une cohérence très-uniforme dans toutes ses parties, en même temps peu de dureté, et par-là, au lieu de s'éclater, s'égrenant facilement sous le tranchant de l'outil, elle offroit, au contraire, des facilités infinies pour l'exécution prompte et commode des détails délicats, des hiéroglyphes et des autres sculptures symboliques. Une fois les figures tracées, l'ouvrier le moins habile pouvoit enlever rapidement la matière qui les environnoit, les dégrossir et leur donner le foible relief prescrit par l'usage, sans courir aucun risque de les endommager. Pour m'en convaincre, j'ai eu recours à l'expérience; j'ai essayé d'imiter sur ces grès divers hiéroglyphes en grattant seulement la pierre à l'aide d'un fer tranchant, et j'ai toujours été surpris de la facilité, de la promptitude avec laquelle cette matière cède à l'effort de l'outil, se laise entamer en tout sens, et reçoit les formes qu'on veut lui donner.

Je ne craindrai pas d'assurer que le temps et la dépense employés par les Égyptiens pour revêtir de sculpture tous les édifices de l'Égypte, auroient suffi à peine pour en couvrir la cinquième partie, s'ils eussent été construits en marbre comme ceux de la Grèce.

Ces considérations, sans doute, autant que les facilités de l'exploitation et de la coupe des pierres, auront décidé les Égyptiens à préférer cette matière à toute autre, à l'employer non-seulement dans toute l'étendue où règnent les montagnes de grès, mais encore pour des monumens distans de plus de cinquante lieues (1).

Ce que je viens d'exposer trouveroit à plusieurs égards sa confirmation dans l'examen des sculptures comparées avec les duretés diverses des espèces de grès employées dans les monumens (2).

(1) On rencontre des monumens construits en grès jusqu'à Abydus, sous le parallèle de Girgeh.
A. D.

(2) A Denderah, l'un des temples où la sculpture est la plus parfaite, la dureté de la pierre est peu considé-

§. III.

Méthode d'exploitation des anciens Égyptiens.

Les carrières les plus considérables sont à ciel découvert, offrant des escarpemens de quinze à seize mètres de hauteur (1), quelquefois coupés à pic dans toute leur hauteur, quelquefois divisés par grands degrés. Ces parois verticales sont toujours perpendiculaires entre elles, et par-tout recouvertes des traces de l'outil dont se servoient les Égyptiens.

On peut juger par-là, par les blocs épars aux environs, et par les travaux qui n'ont pas été entièrement achevés, de quelle manière se faisoit l'exploitation (2).

Ces traces d'outil très-régulières et très-serrées, qui recouvrent les surfaces verticales des excavations, présentent de loin l'aspect d'un réseau : ce sont des stries parallèles, distantes de quatre à cinq millimètres (3), d'environ deux millimètres de relief, et longues d'environ un décimètre (4).

Nos pierres de taille tendres, équarries et dressées avec un certain outil tranchant dont se servent les tailleurs de pierre, offrent à-peu-près le même aspect, mais avec moins de régularité.

Quelquefois les stries sont horizontales, quelquefois légèrement inclinées, et toutes dans le même sens : mais le plus communément elles s'inclinent alternativement dans un sens différent, figurant, dans la direction horizontale, une suite de chevrons très-obtus ; tandis qu'à les prendre dans le sens vertical, elles sont parallèles et descendent en longues colonnes distinctes et un peu sinueuses. Ces bandes se touchent par le côté, et les stries de chacune s'engagent, à droite et à gauche, entre les stries des bandes voisines (5).

De profondes entailles larges d'un doigt ou deux, et longues quelquefois de plus de trois mètres, cernent un bloc dans les parties qui adhéroient au rocher. Les deux parois de la fente sont tapissées de ces bandes de stries parallèles décrites plus haut.

On ne peut guère douter, après cela, que ces traces ne soient celles d'un long ciseau que l'on engageoit verticalement dans ces entailles étroites et profondes.

rable ; à Ombos, au contraire, où le grès est dur, cassant, d'un tissu serré, et où le travail des ouvriers devenoit par-là plus pénible, les bas-reliefs ont en général plus de roideur et quelque chose de plus lourd que dans la plupart des autres monumens.

Cette observation pourtant n'est pas applicable au petit temple de l'ouest de Philæ. Dans celui-ci, malgré la dureté du grès, les figures ont toute la perfection, toute l'élégance que pouvoit comporter le style Égyptien ; mais, en toutes choses, l'exécution de ce monument est plus soignée que celle des autres. Ainsi l'exception qu'il forme, la seule bien marquante pour la règle que j'établis, a sa cause et son explication dans le soin particulier qu'on a mis à son exécution.

Je pressens une objection : on ne manquera pas de nous opposer ici les monumens en granit, en trapp, et d'autres en pierres dures, où les sculptures sont exécutées avec une extrême précision et avec une liberté qui ne se ressent en aucune sorte de la dureté de la matière. Mais, quoiqu'assez spécieuse, cette objection manqueroit tout-à-fait de justesse : car les procédés pour les roches dures n'étoient pas les mêmes que pour les grès ; on n'y visoit pas également à la célérité de l'exécution. Ainsi il n'y a nul rapprochement à faire entre les divers monumens.

(1) Quarante-cinq à quarante-huit pieds.

(2) Ces travaux ont été observés dans plusieurs endroits, à Selseleh, au nord de Syène, &c.

(3) Deux ou trois lignes.

(4) Trois à quatre pouces.

(5) On n'a point gravé de dessins qui représentent, sur les carrières de grès, cette disposition : mais elle se trouve rendue dans le dessin d'un bloc de granit pris à Syène ; elle y est même exprimée avec plus de régularité. Voy. *pl. 32.*

Chaque percussion produisoit une strie dont la longueur égaloit la largeur du tranchant.

Si l'on veut se rendre compte pourquoi les traces de l'outil sont disposées de manière à former une suite de chevrons dans le sens horizontal, qu'on se représente l'ouvrier en travail et placé au-dessus d'une de ces entailles : au lieu de tenir son outil exactement vertical, il l'incline un peu sur le côté; et présentant d'abord un de ses angles à la pierre, il l'entame plus aisément. Le tranchant, frappant à plat, auroit peu d'action : mais, après plusieurs coups successifs, pour ne pas engager l'outil trop profondément, l'ouvrier se recule un peu, frappe à côté de l'endroit qu'il vient d'attaquer; et alors il incline son outil dans un sens opposé, parce que la partie qui présente le moins de résistance, est celle qui vient d'être dégagée; il faut que l'angle du ciseau agisse du côté qui adhère au rocher : de ces deux positions alternatives résulte une espèce de V renversé Λ, ou de chevron très-obtus. Le travail se continue ainsi jusqu'à l'extrémité de l'entaille; ce qui lui donne enfin cette figure en forme de zigzag dont nous avons parlé.

Examinons si les faits s'expliquent aussi bien en faisant agir l'outil horizontalement. D'abord on voit qu'au lieu d'être terminé par un ciseau à large tranchant, cet outil auroit dû l'être par une pointe qui, à chaque percussion, auroit tracé un sillon de trois ou quatre pouces de longueur. Mais quelle force immense il eût fallu employer ! En second lieu, dans cette hypothèse, les stries seroient toutes plus ou moins sinueuses et inégales entre elles; tandis qu'elles sont toujours droites, égales et parallèles.

Par quel motif encore et par quel moyen leur auroit-on donné cette inclinaison alternative en forme de chevron ? c'est ce qu'il seroit impossible d'expliquer. Ajoutons à cela la difficulté de manœuvrer un tel outil dans une entaille de dix pieds de longueur, au lieu de deux ou trois qu'elle offriroit dans le sens vertical (1).

Sur les parois de quelques carrières, certaines irrégularités, à des intervalles à-peu-près égaux, semblent indiquer les endroits où le travail a été interrompu; et ces intervalles se rapportent assez avec les dimensions les plus ordinaires des blocs.

La disposition des carrières, relativement aux facilités de l'exploitation, n'offre rien de particulier : on voit seulement que les Égyptiens ont eu l'attention de tenir dégagé, autant que cela se pouvoit, un des côtés de l'excavation, de manière que chaque bloc à couper présentât naturellement trois faces libres, la face horizontale supérieure, et deux faces verticales.

Nous venons de voir par quel procédé l'on séparoit les deux faces verticales adhérentes au rocher. Ce procédé n'étoit pas applicable à la face horizontale : on profitoit, pour celle-ci, de la facilité de la pierre à se diviser dans le sens des lits de la montagne, et le bloc étoit séparé de sa base uniquement à l'aide de coins. Je n'ai jamais pu retrouver de traces de ciseau sur aucune surface horizontale, et je ne sache pas que personne en ait remarqué.

(1) Je pourrois demander aussi de quelle matière auroit été fait cet outil; car il n'est pas certain, malgré ce que l'on a pu dire sur ce sujet, que les Égyptiens aient connu le fer de toute antiquité. Je ferai même voir ailleurs qu'il y a de fortes raisons pour soupçonner le contraire.

Ces différens lits de la pierre n'offrent pas des joints fort sensibles dans les escarpemens des carrières où les surfaces sont bien dressées; mais ils sont bien prononcés dans toutes les parties non travaillées, comme on peut en juger par le petit nombre de dessins qui représentent ces rochers. Si, dans les édifices, quelques blocs sont coupés obliquement par rapport au sens des couches, c'est, comme je l'ai indiqué, une exception à la règle commune, et qui vient probablement de ce que ces pierres auront été taillées une seconde fois.

J'ajouterai une remarque propre à confirmer ce qui vient d'être dit sur l'emploi des coins; les Égyptiens en faisoient aussi usage lorsqu'il s'agissoit de partager un bloc en deux parties. Plusieurs pierres présentent encore les entailles destinées à les recevoir ; elles sont rangées dans une même ligne qui traverse la pierre, et ont environ deux pouces de longueur sur un de largeur. J'en ai compté six ou sept dans une étendue d'un mètre.

Il est à regretter que les Égyptiens, qui ont si souvent représenté les divers travaux des arts dans les bas-reliefs et dans les peintures qui décorent les grottes voisines, n'aient jamais songé à peindre les procédés de l'exploitation : ces représentations nous auroient évité une grande partie des détails dans lesquels nous avons été forcés d'entrer.

§. IV.

Des Exploitations souterraines et des Grottes qui sont aux environs de Gebel Selseleh.

Indépendamment de ces carrières à ciel découvert, il en est d'autres, bien moins considérables à la vérité, taillées en forme de grottes, et décorées, soit à l'entrée, soit dans leur intérieur, avec la même magnificence que les grottes consacrées aux sépultures. Les Égyptiens ont ainsi tiré parti de leurs exploitations pour former à peu de frais des monumens religieux. On en rencontre principalement sur la rive gauche du Nil.

Quelquefois l'entrée de ces grottes figure celle d'un temple, et en porte les ornemens caractéristiques : les globes ailés, accompagnés de serpens à cou renflé, sont placés au-dessus de la corniche de la porte. De longues bandes de figures hiéroglyphiques décorent aussi, comme dans les temples, les autres parties de la façade.

Quoique ces portiques soient taillés dans la masse du rocher, ainsi que les colonnes, leurs chapiteaux et leurs entablemens, les divisions naturelles des lits de la pierre, qui figurent des assises, leur donnent l'aspect d'une construction.

L'intérieur des grottes présente une suite de chambres assez vastes, et quelquefois décorées de bas-reliefs. Les portes de communication qui répondent à la porte d'entrée, sont ornées, comme elle, de globes ailés accompagnés de serpens, et leurs corniches sont garnies des mêmes moulures.

La *planche 47*, dessinée par M. Balzac, peut servir à donner une idée des portiques dont nous parlons : mais les ouvertures que l'on voit dans cette planche,

ne conduisent pas dans des grottes; elles sont pratiquées dans une masse de roches séparée de la montagne et percée à jour.

Non loin de là s'élève une espèce de pilier carré, surmonté d'un large chapiteau comprimé, grossièrement taillé, et offrant à-peu-près la forme d'un champignon. Cette forme bizarre attire l'attention. Plusieurs voyageurs ont voulu y reconnoître une de ces colonnes auxquelles se trouvoit jadis attachée la chaîne de fer qui traversoit le fleuve. Ce n'est autre chose qu'un pilier laissé lors de l'exploitation de cette portion de la montagne, dans la vue de servir de témoin de son état ancien. Sous ce rapport, c'est encore un monument intéressant, parce qu'il indique que, malgré l'immensité des exploitations dont nous retrouvons les traces, il peut y en avoir beaucoup d'autres dont on ne peut plus juger aujourd'hui : car combien de portions de montagne ont pu être ainsi enlevées, sans qu'on ait eu la précaution de laisser de pareils témoins! Derrière cet endroit même, une large voie ouverte au travers de la montagne offre une nouvelle preuve de la vérité de cette conjecture.

Un de ces portiques dont nous venons de parler, est percé de cinq ouvertures toutes semblables pour les dimensions; mais celle du milieu seulement est ornée de caractères hiéroglyphiques. Ces cinq portes servent d'entrée à une chambre ou plutôt à une espèce de galerie parallèle à la façade. Sa longueur, dans ce sens, est de seize à dix-sept mètres, sur trois seulement de profondeur. Vers le milieu, et en face de la porte décorée d'hiéroglyphes, une porte intérieure conduit dans une grande chambre, au fond de laquelle sont sculptées sept figures debout et presque en ronde-bosse. Plusieurs grottes voisines offrent aussi quelques figures semblables, mais en nombre différent.

Ces figures sont, en général, travaillées fort grossièrement, et ont encore été mutilées par les anciens cénobites qui ont habité ces grottes. Néanmoins c'est une chose fort remarquable dans les sculptures Égyptiennes, où le relief est ordinairement très-bas. Nous n'avons rien vu de semblable ailleurs, si ce n'est dans d'anciennes grottes ruinées, à el-Kâb et à Syout. Nous renvoyons aux planches de ces deux endroits, pour se faire une idée de ce genre de sculpture.

Certaines grottes offrent quelques figures assises, ordinairement au nombre de deux ou trois, et des deux sexes : on distingue les hommes à leur barbe étroite et alongée, terminée carrément, ainsi qu'à leur coiffure, dont les extrémités descendent sur leurs épaules, tandis que celles de la coiffure des femmes descendent sur leur poitrine et cachent une partie de leur sein. Dans la plupart des groupes, une des figures, ordinairement celle de la femme, tient d'une main une fleur de lotus épanouie, et de l'autre elle embrasse la figure assise à côté d'elle. Il est bien vraisemblable qu'on a voulu représenter deux époux. La fleur de lotus épanouie, assez commune dans les grottes sépulcrales, et l'emblème de ce dernier trajet qu'on fait en quittant la vie, semble indiquer que ces représentations sont celles des individus enterrés dans ces grottes.

Un voyageur moderne, recommandable par son exactitude (1), a fait ici une

(1) M. Denon.

remarque curieuse, mais que nous ne pouvons garantir, ne l'ayant pas constatée : c'est que les excavations en forme de tombes, pratiquées dans le sol de la grotte, sont toujours en même nombre que les figures qui composent le groupe. Cela pourroit lever toute incertitude sur l'objet des représentations.

On trouve aussi des peintures dans l'intérieur de plusieurs grottes. Elles sont appliquées sur un enduit assez épais qui en recouvre toutes les parois, et représentent le plus souvent des offrandes faites aux dieux : on y distingue des amas de fruits et de parties d'animaux découpées, des oiseaux, des pains, des vases, des ustensiles de différentes formes. Ces peintures sont assez bien conservées, et, comme dans tous les édifices Égyptiens, toujours appliquées par teintes plates et n'offrant qu'un très-petit nombre de couleurs toujours les mêmes : une couleur rouge et une jaune pour les carnations d'hommes ou de femmes, une couleur verte et une bleue, qui formoient, avec le noir et le blanc, à-peu-près toutes les couleurs des peintres Égyptiens (1).

§. V.

De l'Aspect de la Contrée.

On a dû se peindre, à la suite d'une vallée riante et fertile, un défilé étroit, des chaînes de montagnes d'un aspect uniforme et dont rien ne voile la nudité; çà et là, des escarpemens taillés au ciseau; à leur pied, des sables, des amas de débris, des quartiers de rocher tantôt bruts et confusément entassés, tantôt à demi taillés et épars sur le sol; entre ces montagnes, un fleuve large et rapide, qui, dans tout le reste de son cours, fait naître l'abondance, mais qui ne peut rien sur ces lieux frappés d'une éternelle stérilité. Tel est le site des principales carrières.

Les endroits où la vallée s'élargit, renferment quelques terrains plus favorisés de la nature; quelques plaines, comme aux environs d'Edfoû, où la culture s'étend au loin : mais plus souvent on n'aperçoit rien autre chose qu'un étroit ruban de verdure qui borde un des rivages, et un petit nombre de huttes en terre, au-dessus desquelles s'élèvent les tiges grêles de quelques dattiers.

Ce mélange de culture et d'aridité, qui produit quelquefois des sites assez pittoresques, a ici quelque chose de morne et de plus triste que le désert proprement dit; cependant la nouveauté du spectacle, son contraste avec le reste de l'Égypte, et les traces multipliées des anciens travaux des hommes dans ces lieux abandonnés, occupent l'esprit et jettent le voyageur dans des méditations qui ne sont pas sans attraits.

Sans doute, si l'on se trouvoit transporté dans ces lieux reculés, n'ayant aucune connoissance des monumens de l'Égypte, aucune idée du génie du peuple qui l'habita, l'aspect de ces excavations, dénué alors de son principal intérêt, ne

(1) Les personnes qui n'ont pu étudier les couleurs des Égyptiens que sur les petits monumens transportés en Europe, les ont jugées beaucoup plus variées qu'elles ne le sont effectivement, parce qu'une grande partie de ces monumens sont des matières factices et cuites au feu, où les couleurs ont éprouvé des altérations chimiques, comme on le verra plus en détail dans un Mémoire sur l'industrie des Égyptiens.

produiroit

produiroit qu'un sentiment vague d'étonnement, une froide admiration peut-être pour leur nombre, pour l'étendue de quelques-unes : mais, lorsqu'on a visité pas à pas toute la Thébaïde, et reconnu par ses propres observations le nombre et l'étendue de ses monumens, les sculptures infinies dont ils sont couverts ; lorsque l'on est parvenu, par des rapprochemens multipliés, à constater leur âge, et que, familiarisé peu-à-peu avec ces formes étrangères, on a pu juger sans prévention du caractère propre de cette architecture, et démêler, à travers la bizarrerie apparente de sa décoration, l'accord qui règne entre l'ordonnance, les ornemens et la destination des édifices ; accord qui en fait le mérite le plus grand, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, et qui est le cachet de l'antériorité de l'art dans cette contrée ; alors, dis-je, rempli de l'intérêt qu'excitent ces anciens travaux, pénétré d'un sentiment de respect pour l'ancien peuple qui les exécuta, on recherche avec empressement et l'on aime à voir jusqu'aux lieux mêmes qui en ont fourni les matériaux ; on les parcourt, sinon avec plus de fruit pour son instruction, peut-être avec plus d'émotion qu'aucun autre.

Ici, en effet, rien n'arrête la pensée, rien ne borne la réflexion, comme par-tout ailleurs, à des faits d'un intérêt local. Les travaux qu'on a sous les yeux, appartiennent véritablement à toute la contrée, à tous les âges. De là sont sortis et les monumens qui subsistent aujourd'hui, et beaucoup d'autres encore qui les ont précédés et dont les débris se voient dans les édifices actuels. On songe bientôt que, dans cette longue suite de siècles où se perd l'imagination, les travaux eurent toujours le même objet, le même caractère ; que les procédés sont restés constamment les mêmes. Tout avoit atteint déjà dès les temps les plus reculés ce degré de perfection qui convenoit au but qu'on se proposoit. C'est sur-tout au milieu des objets qui font naître ces réflexions et qui en attestent la vérité, que l'esprit se sent vivement frappé de l'extrême antiquité de la civilisation en Égypte, et de l'invariabilité inconcevable qu'eurent en toutes choses les institutions de cette contrée.

Pour peu qu'on voulût s'arrêter sur ce point, on sentiroit bientôt pourquoi les Égyptiens diffèrent de tous les peuples, et pourquoi il est si important d'étudier leurs travaux, leur génie. Mais plus de détails nous écarteroient de notre sujet : il nous suffit d'avoir indiqué quelques-unes des réflexions que fait naître dans l'esprit du voyageur l'aspect de ces lieux, et d'avoir marqué le rapport des anciens travaux qu'on y rencontre, avec ceux qui sont répandus dans le reste de la Thébaïde.

TABLE.

SECTION I.re ..... page 1.

§. I.er *De la route de Syène à Ombos* ..... ibid.
§. II. *De la ville d'Ombos, et de ses antiquités* ..... 2.
§. III. *Du grand temple d'Ombos* ..... 4.
§. IV. *Du petit temple d'Ombos* ..... 10.
§. V. *De la route d'Ombos à Edfoû* ..... 11.

SECTION II. *Description de Gebel Selseleh, et des carrières qui ont fourni les matériaux des principaux édifices de la Thébaïde* ..... 13.

§. I.er *Observations topographiques* ..... 14.
§. II. *Observations sur les matériaux tirés des environs de Selseleh, pour la construction des anciens édifices* ..... 16.
§. III. *Méthode d'exploitation des anciens Égyptiens* ..... 20.
§. IV. *Des exploitations souterraines et des grottes qui sont aux environs de Gebel Selseleh* ..... 22.
§. V. *De l'aspect de la contrée* ..... 24.